L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1103 - VENDREDI 04 MARS 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



2011, année de la forêt *p 20*
L'occasion de se pencher sur ses bois...

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Destruction du sanglier :
Du 1er au 31 mars uniquement

P 07 **Actualité** Nièvre
Certiphyto par la voie D:
Des stages courus d'avance

P 09 **Actualité** Yonne
Conférence économique:
L'économie agricole icaunaise passée au crible

P 10 **Actualité** Bourgogne
Un coin de Bourgogne au Salon de l'agriculture : un espace très «*politique*»

P 13 **Filières** Élevage
Diminuer ses charges par l'autonomie alimentaire

P 14 **Filières** Cultures
Réguler le colza au printemps : une pratique à revisiter

Encarts: -Sureau agriculture
présence verte (sur certains cantons)

Salon de l'agriculture 2011

Le SIA et le SIMA …en images


Le Salon international de l'agriculture en images 15

Dans les allées du SIA 2011

côté visiteurs

Les éditions 2011 du SIA et du SIMA ont rempli leurs objectifs et même au-delà. Le SIA a confirmé sa vocation grand public tout en s'intéressant un peu plus «*au fond*» au débat agricole et le SIMA a gagné son pari professionnel. Le cru 2011 du SIA restera dans les annales, à la fois pour sa fréquentation en hausse, ses nouveautés comme le Pavillon du vin et la boutique des produits médaillés, mais aussi pour sa forte médiatisation, avec une affluence record de représentants politiques.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



PRESSES LELY WELGER
RP 415 • RP 445
Pick-up 2,25 m.
Conditions exceptionnelles sur machines en stock
* Sous réserves d'acceptation du dossier
www.lely.com
innovators in agriculture

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE
DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques
www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

Voici les dates des prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama (toutes à 18h30). Vendredi **4 mars** : Hauteville/Val de norges (salle des fêtes de Hauteville), mardi **8 mars**: Quetigny (salle des fêtes de Varois), jeudi **10 mars** : Dijon (espace Tabourot à Saint-Apollinaire), vendredi **11 mars** : Saint-Seine-l'Abbaye (hôtel de la Poste), mardi **15 mars** : Gevrey/Marsannay/Urcy (maison de Marsannay), jeudi 17 mars : Châtillon-sur-Seine (salle Luc Schreder), vendredi **18 mars** : Is-sur-Tille (salle des fêtes de Marcilly), mardi **22 mars** : La Laigne (salle des fêtes de Puits), jeudi **24 mars** : Meursault (salle des fêtes de Puligny), mardi **29 mars** : Aignay-le-Duc (salle Roidot), jeudi **31 mars** : Montbard (salle des fêtes de Saint-Rémy), vendredi **1er avril**: Semur/Epoisses (salle espace loisirs d'Epoisses), mardi **5 avril** : Nolay (salle des fêtes d'Ivry), jeudi **7 avril** : Minot/Grancey/Salives (salle des fêtes de Salives), jeudi **8 avril** : Venarey-lès-Laumes (salle polyvalente), mardi **12 avril** : Sombernon (salle polyvalente).

CA 21 : Démonstration «Mes P@arcelles»

Mes P@rcelles, outil internet simple et sécurisé de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, vous permet de gérer vos cultures, vos prairies et vos vignes à partir des données cartographiques, d'assurer la traçabilité de vos productions et de répondre à la conditionnalité. Venez découvrir Mes P@rcelles lors de la réunion de démonstration organisée à Dijon au 11 rue Becquerel le mardi **8 mars** à 14 h. Contact : Cathie Cuisin au 03.80.28.81.27

Formation *«l'intérêt des protéagineux pour votre élevage»* à Pouilly

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur les protéagineux le mercredi **9 mars** à Pouilly-en-Auxois (conduite agronomique, intérêt zootechnique et intérêt économique). Renseignements au 03 80 90 89 09..

Vente de reproducteurs à Créancey le 9 mars

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente aux enchères de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC issu du Programme Charolais Croissance le mercredi **9 mars** à 14h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h).
Garanties sanitaires :test spermatogenèse
Prise de sang FCO : T1-T8
Renseignements : 03 80 90 68.81

Semaine commerciale dans les élevages charolais

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise une semaine commerciale dans les élevages de Côte d'Or du **21 au 26 mars**. Les reproducteurs charolais seront mis en vente dans les élevage participants. Renseignements et liste des éleveurs et des animaux sur demande au 03 80 90 68 80. Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

Nièvre

Avenir

L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre rurale (Avenir) tiendra son assemblée générale le **9 mars** à partir de 9h30 précises dans la salle n°2 de la chambre d'agriculture.

Instants Santé à Nevers

La MSA Bourgogne organise ses instants santé sur le canton de Nevers, du **14 au 18 mars** prochains, dans ses locaux (5 avenue Colbert, 58000 Nevers). Ce bilan de santé concerne tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour valider le rendez-vous, la MSA demande de lui retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée qu'elle vous a adressés.

Journées commerciales

Le Gercela organise la suite de ses journées commerciales 2011 du 28 février jusqu'au 5 mars. Ce sont des portes ouvertes dans les élevages où des animaux de toutes catégories sont disponibles à la vente et à prix libres.
Renseignements et liste d'animaux à vendre au 03 86 58 16 03 ou au 03 86 21 08 60 ou par mail à gercela@orange.fr.

L'entretien des vergers en Morvan

Le Parc naturel du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan, en partenariat avec l'association des Croqueurs de pommes section Auxois-Morvan et la société d'histoire naturelle d'Autun. Stages gratuits à l'espace Saint-Brisson (58).
Dates :
- Samedi **12 mars** de 10h à 17h : greffe des arbres fruitiers
- Samedi **26 mars** de 10h à 17h : taille des arbres fruitiers
- **4 juin** de 10h à 17h : insectes et maladies de nos vergers
Inscription obligatoire au 03 86 78 79 57

Certiphyto par la voie D

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto par la voie D. La première aura lieu les **20 et 28 avril** à Corbigny, la seconde, les **21 et 27 avril** à Decize (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Yonne

Formation gestion organique, travail du sol, fertilisation et fonctionnement

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les lundis **21 mars et 4 avril** à Auxerre, à l'attention des agriculteurs bio et conventionnels. Au programme : apports théoriques sur les sols, prélèvements, analyse de profils sur le terrain, interprétation des résultats labo, raisonnement des apports. Renseignements et inscriptions auprès de Patrice Cote au 03 86 94 82 90
Email : p.cote@yonne.chambagri.fr

Conférence sur l'agriculture biologique

La 3e édition de la conférence sur l'agriculture biologique dans l'Yonne se tiendra jeudi **10 mars**, à partir de 14h30, dans la salle de conférence du Conseil général, 16 boulevard de la Marne à Auxerre. Avec notamment au programme : un focus sur les filières lait et avicole bio dans le département en 2010, ainsi qu'un état des lieux des filières grandes cultures et élevage bovin et les perspectives de développement.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 7 mars et lundi 21 mars, de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Partir du bon pied, dans son élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'1 journée, le jeudi **24 mars**, dans l'Avallonnais.
Au programme, le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi **31 mars** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

▶ Ailleurs aussi

AG FNAMS Nord-est pour les multiplicateurs

Les agriculteurs multiplicateurs de semences du Nord-Est organisent l'assemblée générale de leur fédération le **vendredi 20 mai** à Reims.
A l'ordre du jour de la matinée : évolution des marchés, actualités réglementaires et acquis techniques.
Après un repas convivial, l'après-midi sera consacré à des visites techniques : station de triage et stand Labosem.
Contact : elapierre@fdsea51.fr ou 03.26.04.74.85.





Zoom

Femmes, sécurité et agriculture

Le Sima 2011, année des femmes ? En tout cas, les problématiques liées à la présence croissante des femmes en agriculture étaient au cœur de cette édition. L'une des conférences du Forum agricole international du Sima était consacré à *«Comment adapter le matériel agricole aux gabarits féminins ?»* Elle était organisée par Trame et l'Inter groupe féminin. A l'heure où de plus en plus de femmes s'installent seule, par choix (avec un conjoint qui travaille à l'extérieur de la ferme), ou décident d'être salariée agricole au service d'un employeur, la question de l'autonomie opérationnelle (fonctionnelle) dans le travail est à prendre en compte : atteler, conduire, remorquer, distribuer les matériels pour ces tâches doivent se concevoir comme adaptés à la morphologie d'une personne de sexe féminin. En fait, *«il s'avère qu'il n'y a pas de discriminant à l'accessibilité physique des matériels par les femmes»*, précise Antoine Carret, ingénieur référent chez Trame et animateur de la conférence. La réglementation, les nouvelles technologies, l'ergonomie gomment en grande partie les difficultés potentielles liées à la force physique nécessaire pour manipuler des engins agricoles. *«En revanche, les femmes ont une sensibilité et une approche différentes des questions d'utilisation des équipements. Les femmes sont plus prudentes»* poursuit Antoine Carret. Ce que confirme une statistique de la MSA : il existe deux fois moins d'accidents du travail chez les femmes agricultrices que chez les hommes. Les femmes sont aussi d'excellents relais pédagogiques et de transmissions de l'information, dans ce domaine, auprès des autres salariés de l'exploitation mais aussi des personnes extérieures (classes scolaires, accueil de publics…). Une convention va donc être signée entre le groupe féminin de Trame, Vivea et la MSA sur ce sujet.

T. M.

en bref

Crise bovine: les éleveurs s'impatientent

Les éleveurs de bovins attendent toujours une revalorisation des prix à la production. La Fédération nationale bovine (FNB) estime à 70 cts d'euros par kilo de carcasse l'augmentation nécessaire pour couvrir l'augmentation des coûts de production consécutive à la flambée des matières premières. Dans l'attente de la concrétisation de cet objectif et du travail engagé au sein de l'interprofession sur les relations commerciales (contractualisation, respect du classement, fiabilité des cotations), *«des mesures d'urgence doivent être mises en œuvre pour permettre aux éleveurs de tenir»* plaide la FNB. Interpellé au Salon de l'agriculture, Nicolas Sarkozy a évoqué le principe d'un étalement des remboursements d'annuités des éleveurs. La FNB demande une réunion avec le ministère de l'Agriculture dans les plus brefs délais *«pour en définir le contenu et les modalités d'application en relation avec les banques»*.

En image



Le Salon de l'agriculture, rebaptisé 1ère ferme de France, est devenu un événement parisien grand public. Et les industriels ne s'y trompent pas qui rivalisent de stands animés, fleuris, customisés à force de paysages reconstitués, de figurines et de personnages stylisés, évoquant la biodiversité et prônant une nature saine. Sur ce stand d'un célèbre fabricant de biscuits, les responsables avaient disposé des épis de blé et des fleurs géants en plastique, agrémentés d'abeilles et de coccinelles en résine. Ils ont poussé le détail jusqu'à arborer la figure d'un célèbre animal sauvage, gage d'une activité agricole respectueuse de la richesse naturelle. Les professionnels, céréaliers ou éleveurs, n'ont pas commenté le coup de projecteur sur ce nuisible, dont la population ne cesse de croître sur l'ensemble du territoire national, causant d'innombrables dégâts aux sols et aux cultures.

L'info à suivre

Régulation des matières premières

Une situation explosive

La sécurité alimentaire mondiale et la régulation des marchés doivent être au centre des priorités des ministres des Finances du G20. Et dans le même temps le Parlement européen réclame des mesures contre la manipulation des prix.

« *Nous avons atteint la cote d'alerte»* a averti le 19 février dernier le président de la banque mondiale, en marge d'une réunion à Paris des ministres des finances du G 20. La hausse des prix des produits alimentaires, tout en encourageant l'offre agricole, pourrait avoir aussi des conséquences désastreuses. Dans les deux prochaines années, prédit Robert Zoellick, *«il pourrait y avoir aussi une masse de troubles, les gouvernements pourraient tomber et les sociétés basculer dans le désordre»*.

Car les prix de l'alimentation continuent à augmenter dans le monde et la situation inquiète. A l'issue d'une réunion avec les ministres des Finances du G 20, Nicolas Sarkozy a rappelé ses propositions pour «*une stratégie globale qui a pour ambition de lutter contre la volatilité, de réguler les marchés dérivés, d'accroître la transparence sur les marchés physiques, de renforcer les outils de la sécurité alimentaire*».

Ces sujets devraient être examinés par le G 20 Finances aux réunions d'avril puis d'octobre 2011. Mais on sait d'ors et déjà que l'Argentine et le Brésil sont fermement opposés à toute idée de régulation du prix des matières premières. La Russie quant à elle laisse entendre qu'elle pourrait prolonger son embargo sur ses exportations de céréales, elle risque donc d'être elle aussi très réticente à devoir s'imposer des contraintes.

Dans le même temps le Parlement européen a voté une résolution sur la hausse des prix des dentées alimentaires et invite la Commission européenne à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la spéculation sur les marchés des matières premières. Les députés européens demandent que les pratiques abusives et les manipulations concernant les prix agricoles soient combattues à l'échelle internationale, étant donné qu'elles risquent de compromettre la sécurité alimentaire mondiale.

La résolution réclame aussi une action européenne plus hardie dans la lutte contre la manipulation des prix et en particulier une révision de la législation actuelle sur les instruments financiers afin de renforcer la transparence des échanges agricoles.

Les parlementaires européens estiment qu'un système mondial ciblé de stocks alimentaires régionaux et locaux décentralisés serait utile. Un tel système associerait des stocks d'urgence destinés à réduire la faim et des stocks régionaux permettant de réguler les cours des matières premières et d'apaiser la faim lors de la flambée des prix.

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV DU MOIS



Rémy, Responsable après-vente

Pensez à faire contrôler votre PULVÉ
(n° de siret finissant par 40 à 59)

Pour prendre rendez-vous à Laignes ou Varois
03 80 68 07 86

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SPÉCIAL CONSOMMABLES ET STOCKAGE jusqu'au 31/03/2011



Préparez votre récolte et profitez de nos offres sur les FILMS, FILETS et FICELLES

Pour le stockage de votre gasoil «NON ROUTIER»



2 500 l. *(Réf. YH26522)*
1990 €HT
Existe en 1500 l., 5000 l. et plus

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois 03 80 68 07 80 ■ Laignes 03 80 81 60 55 ■ Autun 03 85 52 61 68

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1103
VENDREDI 04 MARS 2011

Salon de l'agriculture

Pour une Côte d'Or qui gagne

Le département de la Côte d'Or a montré une image très dynamique de son agriculture durant les dix jours du salon. Belle représentativité des OPA, fort partenariat entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général, animaux à fort potentiel génétique, éleveurs accueillants et souriants... Tout y était.



Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a salué l'excellent partenariat entre la Chambre et le Conseil général présidé par François Sauvadet.



Le groupe Dijon Céréales a fêté son retour sur le salon de l'agriculture. Le stand de sa filiale Decollogne a présenté le futur moulin bio d'Aiserey qui ouvrira ses portes à l'automne, et son savoir-faire en matière de farines bio. On notait la présence de Stéphane Treuillet, meilleur boulanger de France (ici à gauche).

Le lycée de Semur/Châtillon a participé au trophée des lycées pour la troisième année consécutive. Anais Lhomme (Saint-Rémy), Mélinda Lopez (Venarey-lès-Laumes), Anthony Guinot (Verdonnet) et Grégory Chevreteau (Sincey-lès-Rouvray) représentaient la Barotte en compagnie de leur professeur Eric Demouron.



Vingt-six animaux, ainsi qu'une douzaine d'associations et producteurs agricoles étaient présents au Salon international de l'agriculture à Paris. Deux espaces ont accueilli les côte d'oriens : *«Cœur de Bourgogne»* et la *«Ferme Côte d'Or»*. Lors de l'inauguration de ce dernier stand, Dominique Chambrette est revenu sur l'«excellent» partenariat liant la Chambre d'agriculture et le Conseil général de Côte d'Or. Dominique Chambrette s'est dit *«fier»* de présider la Chambre d'agriculture, devant *«la qualité du travail réalisé entre les OPA et les politiques territoriales»*. Un tour d'horizon des différentes productions a été dressé. Concernant l'élevage, secteur qui connaît le plus de difficultés actuellement, Dominique Chambrette a adressé un message de soutien aux éleveurs et s'est voulu optimiste en ce *«jour de la Bourgogne»* au salon de l'agriculture: *«Innovation, baisse des charges, meilleur partage des marges : il existe forcément des solutions pour améliorer la compétitivité de nos élevages»*. La tuberculose bovine et les problèmes de régulation du gibier ont également été évoqués. Pour le premier point cité, le sérieux travail du GDS a été salué. Pour le second, Dominique Chambrette s'est tourné vers les politiques afin que les demandes agricoles en terme de régulation soient mieux prises en compte.

L'agriculture soutenue

François Sauvadet, le président du Conseil général de Côte d'Or, a ensuite rappelé son soutien à l'agriculture : *«Le Conseil général a fait le choix politique d'accompagner les agriculteurs de la Côte d'Or. Ils sont près de 4 000 dans le département et jouent un rôle très important dans l'aménagement du territoire. Nous voulons maintenir un socle agricole dans le département»*. Dans son discours, François Sauvadet a rappelé la revalorisation de l'aide génétique, les financements pour les bâtiments, les aides pour le sanitaire, les performances du laboratoire départemental... Un total de 15 millions d'euros issus de l'accord cadre signé entre le Conseil général et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

AURÉLIEN GENEST



Quatre élevages ovins ont participé au salon : l'EARL Deschamps à Poiseul-la-Ville, Alain Demongeot à Millery, l'EARL Luc et Isabelle Parent à Frôlois, et Benoît Poillot à Thoisy-la-Berchère. Emmenée par Jean-Marc Bidoire, cette délégation ovine a obtenu des résultats tout à fait satisfaisants.



Le gaec Baulot de Semur-en-Auxois était le seul représentant charolais cette année. Chambord a remporté un troisième prix de section.



Première participation réussie pour Cyril Decosne et l'EARL du Poisot de Perrigny-lès-Dijon qui décrochent une belle seconde place dans le concours général auxois.



Dégustation de produits locaux sur le stand Côte d'Or avec les anis de Flavigny-sur-Ozerain. Chaque année, environ 250 millions de bonbons d'à peine un gramme quittent le village de Flavigny pour être dégustés par des milliers de gourmands. L'entreprise se porte bien : entre 1990 et 2003, son chiffre d'affaires a augmenté de plus de 91%.

Aire de lavage des pulvérisateurs de Volnay

«Un dossier exemplaire»

L'aire de lavage collective des pulvérisateurs des viticulteurs de Volnay a été officiellement inaugurée le 28 février. Un dossier exemplaire mais coûteux, porté financièrement par les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau et accompagné par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.



Partenaires financiers, techniques et professionnels étaient tous réunis sur l'aire de lavage des pulvérisateurs à Volnay. L'agence de l'eau, la Région, le Conseil général et le Pays Beaunois ont apporté 80% des 430 000 euros nécessaires à la réalisation du projet.

Il aura fallu cinq ans pour que le projet aboutisse. Cinq ans et le concours financier de l'Agence de l'eau, du Conseil régional, du Conseil général et du Pays Beaunois, qui ont supporté l'essentiel de l'investissement en apportant 80% des 430 000 euros nécessaires. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a travaillé très en amont sur ce dossier, comme sur tous les projets environnementaux qu'elle accompagne. Pour son président, Dominique Chambrette, *«c'est un dossier exemplaire à plus d'un titre. D'abord parce qu'il s'inscrit dans une logique collective, ensuite parce qu'il repose sur un principe d'autonomie, en totale indépendance du réseau d'eau collectif local, enfin parce c'est la certitude de voir sécuriser les opérations à risque autour de la pulvérisation»*. C'est l'un *«des projets phares de la viticulture départementale qui a pu aboutir grâce au partenariat engagé avec le Conseil général au travers de notre accord-cadre»*.

Une démarche écologique

Viticulteur à Volnay, Pascal Mure témoigne de la volonté des viticulteurs de la zone de développer un projet collectif afin d'optimiser la gestion des effluents en excluant tout rejet dans la nature : *«C'est une démarche écologique qui va dans le sens de l'évolution des pratiques tout en répondant aux exigences de la réglementation»*.
La station de Volnay est conçue selon un principe de sécurisation optimale : le lavage des pulvérisateurs et le traitement des eaux usées s'effectue en circuit fermé. Trois grandes cuves de récupération assurent pour l'une le stockage de l'eau de pluie collectée à partir des toits des grands hangars qui abritent le matériel des viticulteurs adhérents. Les deux autres cuves collectent les eaux usées et quand l'une est pleine c'est une entreprise spécialisée dans le traitement des effluents sanitaires qui en assure le pré-traitement chimique et l'ultra filtration sur charbon actif, avant de remettre l'eau dans le circuit qui est ainsi alimenté en continu. Une *«poche»* d'une contenance de 300m^3 complète le dispositif. Périodiquement les boues des fonds de cuves sont évacuées vers un centre de destruction des produits dangereux. A ce jour, 63 viticulteurs de Volnay et des communes environnantes se sont engagés par contrat et cotisent. Quatre autres projets sont en cours de réflexion, mais à terme c'est une douzaine d'aires de lavage qui devraient quadriller le département et témoigner de l'engagement des viticulteurs pour une viticulture durable.

ANNE-MARIE KLEIN



L'aire de lavage est totalement sécurisée et fonctionne en circuit fermé. Les eaux usées sont collectées et renvoyées dans deux cuves en vue de leur traitement. La première cuve reçoit l'eau de pluie collectée qui est utilisée pour le lavage.

Destruction du sanglier par tir en Côte d'Or

Du 1er au 31 mars uniquement

La destruction par tir, par les particuliers, du sanglier ne peut être effectuée qu'à partir du moment où l'espèce est classée nuisible. En Côte d'Or, l'arrêté préfectoral du 16 juin 2010 modifié le 10 février 2011 a classé le sanglier parmi les espèces nuisibles et a fixé les modalités de destruction par tir.

La période de destruction du sanglier s'étend du 1er au 31 mars 2011 inclus, elle est donc limitée à un mois après la date de clôture de la chasse.
La destruction est soumise à l'obtention préalable d'une autorisation individuelle délivrée par la direction départementale des territoires.

Qui peut solliciter une autorisation de destruction ?

Toutes les personnes confrontées à des dégâts sur leurs parcelles peuvent solliciter une autorisation individuelle de destruction. Pour ce faire, elles doivent toutefois impérativement :
- disposer du droit de destruction;
- détenir un permis de chasser validé

Le droit de destruction... Un droit reconnu juridiquement

Le code de l'environnement reconnaît aux propriétaires, aux possesseurs (usufruitiers, détenteurs d'un bail emphytéotique) et aux fermiers (preneurs d'un bail rural) le droit de détruire les animaux classés nuisibles. Il s'agit d'un droit inhérent à la propriété ou à la jouissance de celle ci.

Un droit qui peut être délégué

Ces mêmes personnes peuvent, déléguer ce droit à un ou plusieurs tiers. Cette délégation doit être impérativement écrite. Elle ne peut, en aucun cas, donner lieu à rémunération du délégant. Toutefois, la délégation du droit de destruction ne s'oppose pas à ce que le délégant continue à exercer personnellement ce droit.

Le droit de destruction étant distinct du droit de chasse, le locataire de la chasse sur le terrain considéré ne peut exercer le droit de destruction qu'en vertu d'une délégation expresse qui peut, le cas échéant, figurer au bail de chasse. Dans ce cas, le droit de destruction peut être délégué à une société de chasse, reconnue en droit comme personne morale.

Les modalités de destruction par tir, de déclaration et de transport des animaux détruits

La destruction du sanglier, comme la chasse, ne peut s'exercer que de jour et peut avoir lieu tous les jours de la semaine. Le tir à balle est obligatoire. L'emploi des chiens est autorisé et la destruction peut se faire en battue, à l'approche ou à l'affût.
A l'issue d'une action de destruction, tout bénéficiaire d'une autorisation de destruction doit communiquer à la direction départementale des territoires le nombre de sangliers détruits dans le cadre de cette autorisation.

Les sangliers détruits n'ont pas à être munis des dispositifs de marquage délivrés dans le cadre du plan de chasse.
S'agissant du transport, la loi pose le principe d'une libéralisation totale, toute l'année, du transport, à des fins commerciales ou non, des individus détruits.

En cas de contrôle, la personne concernée doit être en capacité de justifier de l'origine légale de l'animal.

Les formulaires de demande d'autorisation de destruction sont disponibles sur le site internet de la direction départementale des territoires www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr à la rubrique «*chasse*» et sont disponibles au bureau chasse-forêt- cité Dampierre- rue Chancelier de l'Hospital à Dijon.

COMMUNIQUÉ DDT

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

▶ Décaration PMTVA

Priorité à la télé-déclaration

La déclaration de la Prime de Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) doit être déposée en DDT entre le 1er mars et le 16 mai 2011.

La priorité est donnée en 2011 à la télé-déclaration, aucun dossier papier ne sera envoyé :
Pourquoi :
- Télé-déclarer est simple, rapide et sécurisé

Comment :
- En vous connectant depuis chez vous sur le site Telepac : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/

- Lors d'un de vos passages à la DDT (site Charles Roy), des ordinateurs seront à votre disposition pendant toute la période pour télé-déclarer, un agent du SEA sera là pour vous assister,

- Sur les marchés aux cadrans de Corbigny et de Moulins-Engilbert et aux Eleveurs Nivernais en mars, la DDT sera présente pour vous aider à télé-déclarer :
- Les lundis 7 et 14, mars au marché au cadran de Corbigny de 9 h à 12h,

- Les mardis 8 et 15 mars au marché au cadran de Moulins-Engilbert de 9h à 12h,

- Les mercredis 9 et16 mars aux Eleveurs Nivernais à Billy-Chevannes de 14h à 17h.

Pour télé-déclarer, vous devez vous munir de votre numéro Pacage, de votre code d'accès à télépac (indiqué sur le courrier «notification des DPU 2010» reçu début janvier 2011).

Vous pouvez :
- télécharger le formulaire sur le site internet de la DDT : http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr

Pour tout renseignement s'adresser à DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 52 24



Concours général agricole

Ces Nivernais qui ont brillé à Paris



Pour sa trentième participation, Dominique Coppin, des Ruchers du Morvan à Château-Chinon, a remporté deux médailles d'argent (miel d'accacia et miel de ronce), ce qui porte son palmarès à 29. Petite frustration : elle en aurait espéré une de plus sachant que pour les 20 ans de participation, en 2001, elle avait atteint les 20 médailles.

Ils ne sont pas légion. Quelques producteurs du département ont tout de même remporté des médailles au Concours général agricole qui s'est tenu dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Le concours des animaux reste l'événement le plus couru du Salon de l'Agriculture. Pour ce qui concerne la Bourgogne, à côté des bovins charolais, d'autres éleveurs avaient fait le déplacement cette année, à commencer par ceux de moutons charollais. De la Nièvre, ils étaient trois à avoir amené des animaux: Michel Marion (11 ovins) de Luzy, Roger Keyes, qui gère l'élevage Evan Hanbury à Limanton et Michel Clément de Cossaye. Tous n'ont pas eu la même réussite durant les épreuves. Logiquement, Michel Marion a été distingué par un premier prix «*laine*» dans la catégorie des brebis suitées de plus de 14 mois et un troisième prix «*viande*» avec les mêmes brebis suitées. A noter que Christophe Rainon (Saint Saulge) présentait également deux Charmois et Los-pied – Pommier (Tronsanges), un Berrichon du Cher. En élevage, équin cette fois, un autre Nivernais bien connu s'est distingué cette année. Il s'agit de l'Earl Zwaenepoel à Raveau, qui a remporté le premier prix du concours modèles et allure avec Sofia D OO, une pouliche Trait de l'Auxois. Un autre Nivernais s'est classé troisième de ce même concours: Jean-Claude Cornelius, de Sichamps, présentait Tebelle Ni.

Cinq médailles au concours des produits

A côté des animaux, le Concours général agricole se penchait également, comme de coutume, sur les produits régionaux. Et là aussi, des Nivernais, plus ou moins habitués du salon, ont brillé. Pour sa trentième participation, Dominique Coppin, des Ruchers du Morvan à Château-Chinon, était la seule productrice du département à avoir loué pour elle toute seule un stand dans le hall 7.1. Et les visiteurs ont apprécié de déguster ses miels et ses pains d'épices. Cependant, à l'issue du Salon, la productrice affichait une petite déception. Elle n'a cette année obtenu que deux médailles (argent) au CGA, une pour un miel d'accacia, l'autre de ronce. Son palmarès compte donc 29 médailles à Paris pour 30 ans de participation, et ce compte qui n'est pas rond, la frustre quelque peu. Pourtant, les Ruchers du Morvan demeurent le pilier incontournable de la Nièvre à Paris. Tout comme la société Coudray Ozbolt, producteurs de foie gras de canard, qui rentre à Donzy avec trois médailles, une d'argent pour ses magrets de canard frais, et deux de bronze pour son foie gras entier en semi-conserve et sa terrine de canard. Animaux ou produits, les Nivernais ont une nouvelle fois fait des étincelles à Paris.

E.C.



L'association des Toques Nivernaises a animé la partie conviviale du stand Coeur de Bourgogne durant toute la semaine. Les chefs ont proposé des spécialités régionales à base de produits du terroir, comme ici, le 22 février, en présence de Marcel Charmant. Le président du Conseil général de la Nièvre, accompagné de trois autres élus du département dont Daniel Barbier (notre photo) participait à sa dernière manifestation officielle hors de la Nièvre en tant que chef de l'éxécutif départemental. A la suite des élections cantonales des 20 et 27 mars prochains, un nouveau "patron" nivernais prendra sa succession. Avant de faire ses adieux à la vie politique, l'édile a pu se régaler, le 21 février avec les visiteurs du salon, de filets de truite à la purée de betterave et coulis de cassis.



Les moutons charollais de Michel Marion (Luzy) ont remporté un premier prix «laine» et un troisième prix «viande» au concours de Paris.

Certiphyto par la voie D

Des stages courus d'avance

Les sessions de formation au Certiphyto de la Chambre d'agriculture se suivent et les stages font le plein. Les agriculteurs semblent conscients des bienfaits de ce module pour leur propre santé autant que pour la prévention à l'égard du milieu.

Corbigny, le 24 février dernier à 16h45. Une quinzaine d'agriculteurs sortent de la salle de réunions de la Maison de Pays où ils viennent de conclure un stage de deux jours, non consécutifs, visant à obtenir le Certiphyto par la voie D. Tous sont satisfaits de la mission accomplie. A l'issue de ces deux jours de préparation théorique et pratique, ils vont pouvoir recevoir le précieux sésame. Surtout, ils ont pu faire le point sur leurs connaissances des produits phytosanitaires, leurs risques, leurs usages et la façon de s'en protéger. Tel est bien l'objectif de la Chambre d'agriculture de la Nièvre qui, propose cette formule, nombre à de ses ressortissants. Le succès ne s'est pas démenti non plus, la semaine passée, à Suilly-la-Tour, où seize agriculteurs ont suivi le stage.

Formation théorique et pratique

«*L'intérêt de cette session est d'autant plus grand qu'elle est gratuite et, pour le moment pas encore obligatoire*» confie Julien Robin, 24 ans, polyculteur à Vitry Laché et qui était inscrit à Corbigny. «*Cela nous permet de nous mettre à jour sur la connaissance des phytosanitaires et de nous tenir au courant des pratiques vertueuses*». Avec l'intervention de Pierre-Marie Joseph-François, de la MSA, puis d'Emilien Durigon, animateur régional de l'UIPP, les stagiaires ont pu réviser leurs bases théoriques. Et puis les vérifier sur le terrain, pratiquement, en visitant le local phyto et l'aire de remplissage d'une exploitation. Comment stocker et manipuler les produits, apprendre les bons gestes n'est pas quelque chose d'inné. «*Il y a toujours à apprendre et c'est intéressant de comparer ce qu'on nous demande et nos pratiques quotidiennes*» dit le jeune agriculteur qui, à l'issue des deux jours, confesse ne pas avoir à trop changer ses habitudes. Principal changement qu'il envisage chez lui : «*vérifier que je rende bien les produits les plus dangereux les plus inaccessibles*»! Et cela même si «*c'est plus facile de faire le classement sur le papier mais que ce n'est pas forcément le plus pratique pour nous*».

Obligatoire en 2015 ?

Pour l'instant, la formation Certiphyto proposée par la Chambre est expérimentale et gratuite. C'est un argument positif qui plaide en sa faveur auprès des agriculteurs. S'ils sont si nombreux aux différentes sessions ce n'est pas dû au hasard. Aujourd'hui, par la voie D et en deux jours, les agriculteurs acquièrent un certificat qui sera valable dix ans alors que l'administration évoque une obligation à partir de 2015 et une validité ramenée à 5 ans. Un raisonnement que ne manquent pas de tenir les agriculteurs qui préfèrent ainsi prendre les devants, tant que cela leur est plus facile. «*Les trois stages qui ont déjà eu lieu en 2011 et la dizaine en 2010 n'ont pas désempli*» constate Matthieu Noroy, du service grandes cultures de la Chambre d'agriculture. «*Tout le monde se sent concerné même si certains points les intéressent plus que d'autres*» reconnaît-il. Il est loin le temps où les agriculteurs manipulaient leurs phytos avec de simples gants. Beaucoup d'entre eux ont déjà pris l'habitude d'utiliser la cotte et le masque de protection individuels. Cette reconnaissance du savoir-faire est donc promise à de beaux jours. Obligatoire ou pas, Certiphyto relève le niveau de prévention des risques, valide les bonnes pratiques déjà mises en œuvre et lève les doutes éventuels des stagiaires.



Matthieu Noroy, conseiller «grandes cultures», est satisfait du nombre de participants inscrits aux différents stages Certiphyto organisés par la Chambre d'agriculture.

EMMANUEL COULOMBEIX

Emploi

Un suivi pour faciliter l'intégration d'un salarié

Parce qu'accueillir un salarié sur son exploitation n'est pas un acte anodin

Fruit d'une réflexion plus ou moins longue, l'embauche d'un salarié est un moment important dans la vie d'une exploitation, laissant paraître une certaine appréhension : ai-je fait le bon choix ? C'est également un acte qui ne s'improvise pas. Ce que confirme Xavier, entrepreneur en travaux agricoles sur le sud-nivernais : «*mon salarié est parti en retraite après plus de plus de vingt ans de présence dans l'entreprise. Une confiance réciproque s'était installée. Ne pouvant assurer seul les chantiers, le recrutement d'un nouveau salarié était indispensable. Mais c'est vrai que repartir de zéro avec un salarié m'inquiétait un peu…J'ai donc décidé de faire appel à l'association Avenir*». Basée à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, l'association Avenir a pour mission de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs de main d'œuvre dans les secteurs de la production agricole. Et depuis deux ans, dans le cadre d'embauche en contrat à durée indéterminée (CDI), elle propose à ces derniers la possibilité de les accompagner pendant la période d'essai. Lors de cette phase primordiale (deux mois de date à date, renouvelable une fois) où la relation de confiance se joue en grande partie, il est proposé un suivi qui doit permettre à l'employeur de prendre une décision quant à la suite ou non de la relation contractuelle. «*Bien cadrer les chose dès le début de la période d'essai est nécessaire et indispensable pour que la relation s'établisse sur des bases saines*» ajoute Xavier.

Ce suivi se présente sous la forme de rencontres tripartites (employeur, salarié, Avenir) qui jalonnent la période d'essai toutes les deux ou trois semaines. L'association Avenir joue un rôle de «*facilitateur d'échanges*» entre l'employeur et le salarié et apporte son expérience en terme de gestion des ressources humaines. Le premier rendez-vous permet à l'employeur d'établir, en présence du salarié, des grilles d'évaluation où seront indiqués des critères liés aux compétences techniques (fonction du type d'exploitation), au comportement,… Ces grilles servent de support lors des entretiens suivants et permettent de faire un point. Au terme de la période d'essai, l'employeur peut, sur des critères objectifs, prendre sa décision. Sébastien, viticulteur à Tracy-sur-Loire, qui a bénéficié du suivi confirme : «*Les entretiens nous obligent à nous «poser», prendre du temps pour discuter avec le salarié. Voir ce qui va, ce qui ne va pas. Recadrer au besoin. Pour ma part, j'ai compris que le salarié que j'avais recruté ne correspondait pas à mes attentes. Sans le suivi, et avec le temps qui nous manque, je n'aurais peut-être pas eu en tête la date butoir de la fin de la période d'essai. Et passée celle-ci le salarié est définitivement dans l'entreprise. Et si on se trompe….*».

Côté salarié, le dispositif est tout aussi important. Nouvel employeur, nouvel environnement, le salarié doit également mettre à profit la période d'essai pour valider son choix. S'approprier le suivi comme outil à la prise de décision est également nécessaire. Johan, salarié chez Xavier, a vécu le suivi comme «*un moment d'échanges où ce que l'on attendait de moi était clair. Et le fait de participer aux entretiens, notamment lors de l'élaboration des grilles de critères, montre que le salarié est partie intégrante de l'entreprise*».

Le suivi favorise donc la communication et ainsi la compréhension entre chacune des deux parties. Ces éléments étant la clé même de la réussite dans l'accueil et l'intégration du salarié. Et où l'improvisation est à proscrire…

JÉRÔME FERRE

Contact : Association Avenir
03.86.93.40.27
aveniremploi@yahoo.fr

Point de vue

Une table ronde pour quoi faire ?

La semaine dernière le Président de la République a décidé de rencontrer des producteurs de toute la France lors de sa visite au Salon de l'agriculture. Six agriculteurs choisis par l'«*Elysée*» ont rencontré en début de semaine le conseiller agricole du Président.

Après une négociation difficile, l'Elysée a accepté la présence d'un éleveur bovin viande à la table ronde.

Samedi matin, nous étions donc 7 producteurs autour du chef de l'État, du ministre de l'Agriculture et du responsable du Salon.

J'ai choisi de parler de l'urgence de la situation des éleveurs car pour être agriculteur demain il faut passer le cap difficile aujourd'hui d'une situation extrêmement tendue ; prenant ma situation personnelle en exemple pour laquelle il faudrait 60c d'euros/kl de viande sortie exploitation.

Le problème étant que le mot urgence ne signifie pas la même chose selon que l'on parle de régulation des marchés, de contractualisation ou de règlements de factures de nos fournisseurs.

Le Président de la République dans sa réponse a tenu des propos très macro-économiques qui donnent une idée de la politique internationale de l'agriculture, de la responsabilité des banques en niveau national, mais pas un mot sur le prix de la viande.

Heureusement, le ministre de l'Agriculture a tenu à compléter la réponse en expliquant qu'il serait au côté des éleveurs lors des négociations de prix avec la grande distribution…

Finalement : tout ça pour ça !

Il est toujours difficile de faire le bilan immédiatement après ce genre d'exercice. Cependant, dans tous les cas, les résultats devront se mesurer dès le mois qui vient car le décalage entre le prix des matières premières et celui de la viande ne peut plus durer.

Je pense qu'il est indispensable de porter nos problèmes au plus haut niveau de l'État et finalement même si la réponse apportée nous paraît trop vague, le Président de la République a clairement affirmé soutenir son ministre dans cette action.

En admettant une seconde que l'on puisse avancer sur ce sujet, un énorme travail nous attend puisque nous devons organiser l'offre et segmenter le marché. Il paraît de plus en plus évident que notre avenir de producteur va se négocier au-delà des frontières européennes. En effet, la grande distribution ne se soucie pas du sort des producteurs et quelques maillons de la filière jouent plus dans une logique du moins disant quelle que soit la demande du marché. L'exportation dans les pays tiers doit être l'occasion de montrer le vrai visage de nos entreprises car dans tous les cas nous dépendons de leurs performances. Finalement, cette table ronde permet de montrer à tous que le grand soir n'est pas pour demain. Chacun doit œuvrer dans le même sens, c'est-à-dire sauver les éleveurs et donner une vraie perspective à l'élevage bovin viande français.

EMMANUEL BERNARD

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Élevage bovin

Quand Saint-Léger-Vauban fait la foire

En dépit des difficultés rencontrées par la filière bovine et de la morosité des éleveurs, la foire concours de Saint-Léger-Vauban, premier rendez-vous post hivernal en la matière, a de nouveau connu un large succès pour sa 45ème édition.



Eleveurs et visiteurs étaient une fois encore au rendez-vous

Lieu de promotion privilégié pour la race charolaise, l'ancienne «*Foire aux chapeaux*» des débuts a depuis longtemps fait place à une foire agricole où se rassemblent éleveurs, vendeurs de matériels, politiques et visiteurs, venus en nombre cette année encore. En témoignent les 400 repas servis sous la rotonde le midi, dans une l'ambiance et une convivialité qui font la renommée de cette foire. Côté animaux, plus de 100 bovins exposés, originaires d'une vingtaine d'élevages de l'Yonne et de Côte d'Or, une trentaine de chevaux et ânes, ainsi que quelques moutons.
Les poules géantes de Christian Cardonnet et la musique des groupes «*Marche pas d'dans*» et «*Passe Partout*» ont fait le reste et animé la journée durant les rues de Saint-Léger-Vauban. La manifestation a donné lieu également à l'intronisation de cinq nouveaux impétrants, dans la confrérie de «*l'Ambassade du Charolais*». Tous choisis pour avoir œuvré à des degrés divers, à la promotion de la race et la viande charolaises.



Parmi les nouveaux impétrants de «*l'Ambassade du Charolais*», Michel Chevreux, conseiller agricole et animateur incontesté du syndicat du Charolais en Avallonnais.

DB

▶ Le palmarès

Catégorie Taureaux 2 ans : 1er prix : François Lucand
Catégorie Taureaux 1 an : 1er prix : Gaec du Tilleul - 2ème prix : Gaec du Tilleul - 3ème prix : Gaec Gueneau
Prix d'ensemble : Gaec du Tilleul : Catégorie Vaches maigres : 1er prix : Gaec des Bruyères - 2ème prix : Gaec des Bruyères - 3ème prix : Gabriel Amand
Prix d'ensemble : Gaec des Bruyères : Catégorie Vaches grasses : 1er prix : Dominique Robert
Catégorie Génisses grasses : 1er prix : Dominique Robert - 2ème prix : Frédéric Leroy
Catégorie Génisses 1 an : 1er prix : Jean-Marc Colombier - 2ème prix : Daniel Robert - 3ème prix : Laurent Soupault - 4ème prix : Earl Maison des Champs
Prix d'ensemble : Earl Maison des Champs : Catégorie Génisses 2 ans : 1er prix : Laurent Soupault - 2ème prix : Frédéric Leroy
Catégorie Génisses maigres : 1er prix : Frédéric Leroy
Catégorie Génisses croisées : 1er prix : Scea Carre
Catégorie Broutards : 1er prix : Earl Maison des Champs - 2ème prix : Rémi Ducrot - 3ème prix : Alain Madeleinat
Catégorie Veau mâle 1 an formé : 1er prix : Jean-Louis Dorey - 2ème prix : Jean-Marc Colombier - 3ème prix : GaecGueneau

Prix de championnat : François Lucand
Prix d'élevage : Frédéric Leroy
Prix d'ensemble : Gaec du Tilleul
Challenge : Earl Maison des Champs

SIA2011

L'Yonne en vitrine à Paris

Comme chaque année, l'Yonne était présente au Salon de l'agriculture. La semaine durant viticulteurs et offices de tourisme icaunais se sont succédés sur le stand du Conseil général, pour mettre en avant les trésors du département.



La journée Bourgogne a été l'occasion pour Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme et Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de présenter l'affiche de la 3ème édition du «*Printemps de l'agriculture dans l'Yonne*». Une manifestation qui attire un nombre croissant de visiteurs. Elle aura lieu cette année dimanche 15 mai, avec pour thème : «*la transformation des produits du terroir*».

Outre les 57 médailles glanées par les viticulteurs au Concours Général Agricole, Philippe Charlois, producteur de Boeurs en Othe a décroché une médaille d'or pour son jus de pommes fermier. Egalement à l'honneur : Sylvestre et Didier Bonnemain, du Domaine de la Croix blanche à Montacher-Villegardin, récompensés d'une médaille d'argent pour leur miel d'acacia et de bronze pour leur miel de tilleul.
Carton plein également, pour les reproducteurs charolais de l'Avallonnais qui, faute de décrocher le titre de champion pour leurs animaux, n'en ont pas moins réalisé de belles performances : une 2ème place pour Apothéose en catégorie «*Vaches suitées de 5 ans 3 mois à 6 ans 3 mois*», ainsi que pour Célèbre en catégorie «*Mâles de 3 ans 3 mois à 4 ans 3 mois*» pour le Gaec Cadoux Père et Fils. Auxquelles se rajoute une 3ème place pour leur taureau Diplomate en catégorie «*mâles de 2 ans 3 mois à 3 ans 3 mois*». Place d'honneur également, pour Begonia, de la Scea Riotte-Schrapfer, arrivé 2ème en catégorie «*mâles de plus de 4 ans 3 mois*».

DB



Comme chaque année, les viticulteurs icaunais se sont relayés sur le stand du Conseil général de l'Yonne. A l'image des Caves Bailly-Lapierre, rentrées du Salon de l'agriculture avec 3 nouvelles médailles en poche.



Un ministre, deux sénateurs, un président de Conseil général, un député suppléant et Conseiller régional, un président de Chambre d'agriculture… Il y avait du monde autour de Claude Cadoux, éleveur à Saint André en Terre Plaine. Le taureau Diplomate lui, ne paraissait même pas impressionné !

Conférence économique

L'économie agricole icaunaise passée au crible

Comment ont évolué les paramètres économiques des exploitations agricoles au cours des dernières années ? Comment s'expliquent les écarts de revenus entre structures de même configuration ?... La conférence économique départementale organisée par la Chambre d'agriculture a consacré une large partie de ses travaux à ces questions.



A la tribune : Gilles Abry, Vincent Gallois et Pierre Perreau (de gauche à droite)

Après un rapide tour d'horizon sur l'évolution au plan national des marchés agricoles par filières et des revenus, Vincent Gallois, chargé des études économiques à la Chambre d'agriculture et Pierre Perreau, du Cer France Yonne, ont donné lecture d'une enquête menée, portant sur l'évolution au plan départemental, des revenus d'une structure à l'autre, au sein d'une même filière. Privilégiant les critères d'EBE et d'Utaf, l'enquête a porté sur une moyenne de production quinquennale, les exploitations étant ensuite réparties en une dizaine de classes différentes, selon leur niveau d'EBE/Utaf.

Exploitations Grandes Cultures

Avec ce premier constat pour les exploitations situées en secteur à faible potentiel : si la surface d'ha de SAU détermine le niveau EBE/Utaf, cela n'est probant que pour les classes les plus élevées. Les niveaux plus faibles ayant une marge de progrès en la matière. Par contre, une nette relation entre EBE/Utaf et SAU/Utaf, le bon ajustement des Utaf à la taille de l'exploitation étant déterminant. Le rendement en blé a surtout un impact sur les exploitations se situant dans les classes inférieures. Hormis pour les EBE/Utaf les plus faibles, le prix du blé moyen constaté sur cinq ans, ne semble pas être un critère discriminant en secteur faible potentiel. Le niveau d'engrais et de produits phytos/ha décroît pour sa part, quand l'EBE/Utaf augmente, avec un écart pouvant aller jusqu'à 30€/ha. Ramenés à la tonne de blé produite, la variation d'intrants va jusqu'à 10€/t. L'efficacité économique (capacité à générer un excédent à partir du produit) étant reconnue comme critère discriminant, avec des variations de 25 à 40% selon les niveaux d'EBE/Utaf. Pour le président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry : «*on voit bien là le poids prépondérant, particulièrement sur les exploitations Grandes Cultures, des aides Pac sur la constitution du résultat*», rappelant que dans l'Yonne, ces aides avaient diminué de 16 millions d'€ en 2010.

En ce qui concerne les exploitations grandes cultures en secteur fort potentiel, il apparaît que la surface détermine l'EBE/Utaf, surtout pour les tranches supérieures, le rendement en blé à contrario, ne semblant pas être un facteur déterminant de variation. En revanche, au niveau des intrants par tonne de blé, une nette différence entre EBE les plus forts et les plus faibles, pouvant aller jusqu'à 20€. Contrairement aux secteurs faible potentiel, les forts EBE/Utaf commercialisent mieux (+ 15€/t), le prix du blé semblant être un critère discriminant de l'EBE/Utaf. Si les charges de mécanisation sont plus élevées, elles permettent d'accroître très nettement le nombre d'ha/Utaf et donc l'EBE/Utaf.

Bovins lait et bovins viande

Partant d'un échantillon de 52 exploitations, l'enquête a démontré les éléments suivants : à SAU souvent comparable, la part de la surface fourragère est pratiquement constante, de l'ordre de 70%. Le niveau d'intensification (Maïs/SFP), le produit/ha de SFP et le nombre de litres produits par vache sont comparables. Si l'EBE/Utaf s'accroît en fonction du litrage produit, le prix du lait ne semble pas pour sa part déterminant. La différence s'effectuant sur le litrage global produit et donc le nombre de vaches laitières, alors que le niveau des amortissements est très variable.

En bovins viande, l'enquête a porté sur un échantillon plus restreint de 34 exploitations, avec une échelle des EBE/Utaf plus resserrée, allant de 25 000€ à 55 000€. Les résultats : avec 20 ha de SFP et 20 vêlages de plus, le niveau de chargement est quasiment constant. Les charges opérationnelles d'élevage/UGB sont comparables. L'essentiel de la différence de l'efficacité économique de ces exploitations repose sur le nombre de vaches allaitantes et la valorisation des broutards (+ 90€), tandis que le prix de vente des vaches est comparable. La fourchette des résultats reste toutefois resserrée, dans un rapport de 1 à 3, contre 1 à 8 en secteur grandes cultures.

DOMINIQUE BERNERD

Repères

Glossaire

EBE : Excédent brut d'exploitation (mesure la capacité de l'entreprise à générer de l'excédent, indépendamment de la capitalisation qu'elle peut faire)
UTAF : Unité de travail agricole familial
EBE/UTAF : sert à mesurer la capacité de l'entreprise à dégager du disponible pour la famille, le développement et la croissance de l'entreprise
SAU : Surface agricole utile
SFP : Surface fourragère principale

Formation

Gestion organique, travail du sol, fertilisation et fonctionnement du sol

Le sol est un système vivant complexe. Il est important en agriculture de comprendre son fonctionnement pour avoir un lien « sol-plante », en complément de l'association «*rotation fertilisation*». Cette formation de 2 jours intéresse aussi bien les agriculteurs conventionnels, que ceux en conversion bio ou déjà en bio, qui pourront grâce à la méthode BRDA Herody, identifier les composantes de la fertilité des sols et acquérir les bases d'un raisonnement de travail du sol et de fertilisation.

La méthode BRDA Herody est un diagnostic basé sur l'observation et sur l'analyse spécifique d'un sol. Elle offre des moyens aux agriculteurs pour mieux connaître leurs sols afin d'adapter au mieux leurs interventions tout en respectant le milieu.
Bien qu'utilisée par une majeure partie d'exploitations bio, cette méthode est totalement ouverte aux exploitations conventionnelles pour avoir une vision de la constitution, des apports et du fonctionnement d'un sol.
La formation, proposée par la Chambre d'agriculture, allie apports théoriques en salle, observations, et prélèvements sur le terrain.

Jour 1 : Le fonctionnement du sol
Matinée en salle
Analyse de la structure du sol : la clé de la fertilité,
Les conditions nécessaires à l'activité microbienne,
Les constituants minéraux actifs (limons et argiles),
Les constituants organiques,
La structure pédologique du sol,
La démarche BRDA-Herody.

Après-midi sur le terrain
Observation de 2 profils de sol dans les parcelles des stagiaires
Prélèvement et échantillon selon la méthode BRDA-Herody
Réponses aux questions sur l'agronomie et la pédologie.

Jour 2 : Raisonnement de la fertilisation en fonction des types de sol
- Rappel sur la démarche BRDA-Herody
- Interprétation des résultats labo des échantillons prélevés lors de la 1ère journée
- Raisonnement des apports organiques et minéraux
- Incidence du travail du sol et des autres pratiques sur la culture

Animation : Patrice Cote, conseiller en agriculture Biologique à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Intervenant : Dominique Massenot conseiller formateur Amisol.
Durée : 2 jours
Dates : 21 mars et 4 avril
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9h00 - 17h30
Public : agriculteurs conventionnels, biologiques
Tarifs : gratuit (sous réserve d'une prise en charge par le Vivea et le Feader).

Renseignements et inscription : Patrice Cote au 03 86 94 82 90



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1103
VENDREDI 04 MARS 2011

Un coin de Bourgogne au Salon de l'agriculture

Un espace très «*politique*»

La Bourgogne au SIA a montré toute l'excellence de «*ses*» agricultures. Elle a replacé les productions au cœur des filières agro-alimentaires. Avec au programme, la défense des territoires agricoles, le développement des circuits courts et des produits soutenus par l'innovation.

Cette année comme l'an passé, la Bourgogne a investi le Salon de l'agriculture sur fond de campagne électorale. Et de fait, renouvellement cantonal oblige, tous les représentants politiques étaient du voyage, chacun ayant à cœur de figurer sur les photos, quitte pour certains, à voler la vedette aux vraies stars du salon, les animaux et leurs éleveurs.

Pour une conférence régionale agricole

Sur l'espace de la Bourgogne le ton était consensuel, mais Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale remarquait non sans une pointe d'humour qu'il fallait se trouver sur ce petit bout de Bourgogne à Paris pour y rencontrer «*la plus forte concentration d'hommes politiques*» au mètre carré. L'occasion de souhaiter que tous les représentants de la Bourgogne, «*toutes tendances confondues*», se rassemblent ainsi, mais sur leur territoire cette fois, pour «*définir une vraie politique agricole régionale et la défendre dans une ambition partagée*». Cette conférence politique agricole qu'il appelle de ses vœux doit défendre «*une agriculture durable, une agriculture compétitive, une agriculture qui occupe tous les territoires et une agriculture soutenue par l'innovation*». Un programme ambitieux que Dominique Chambrette est décidé à faire aboutir.

Les circuits courts au programme

Profitant aussi de l'affluence des représentants politiques, le président de la Chambre a transmis deux messages forts. Un message d'indignation d'abord, en faisant référence à la «*campagne d'affichage calomnieuse*» de France Nature environnement, et un message d'alerte ensuite, car «*les agriculteurs, comme les forestiers, en ont ras le bol de l'empilement des règles environnementales et des zonages. On ne peut pas priver l'agriculture de territoires fertiles*» prévenait le représentant agricole, tout en demandant «*une pause sur le dossier environnemental*».

Le président du Conseil régional, François Patriat se voulait tout aussi consensuel, rappelant son attachement à l'agriculture devant «*une Bourgogne unie derrière une image innovante de l'agriculture. Pas question d'opposer les différents types d'agriculture*», car «*tout le monde a sa place*». Le président du conseil régional a salué «*une image de la Bourgogne unie derrière des valeurs modernes*» où tous les projets peuvent trouver leur solution. Il a plaidé aussi pour la mise en place de circuits courts, un thème qui lui est cher et une direction dans laquelle il souhaite engager la région. Tout en rappelant que cette démarche de rapprochement entre consommateurs et producteurs profite aux producteurs comme il satisfait les attentes des consommateurs en termes de qualité et de traçabilité. A terme, il souhaite que les lycées, les collèges, les hôpitaux et toutes les restaurations collectives s'inscrivent dans cette démarche de proximité.

En bon VRP de l'agriculture bourguignonne, le président du Conseil régional s'est ensuite livré de bonne grâce à une séance de dégustation de «*bœuf de Charolles*», en savourant quelques morceaux de viande crue que le chef s'apprêtait à cuisiner.

ANNE-MARIE KLEIN



Discours offensif, mais discours rassembleur du président de la Chambre régionale d'agriculture, Dominique Chambrette, qui milite pour l'organisation d'une conférence politique agricole, animée et soutenue par l'ensemble des représentants politiques, toutes tendances confondues.



A l'ouverture du buffet, c'est la ruée sur l'espace Bourgogne. Chaque morceau de viande et chaque bouchée s'obtiennent de haute lutte, à la force des bras et non sans voir au passage écrasé quelques orteils pour se propulser plus vite vers la sainte table...



Ambassadeur du bien manger, François Patriat s'est livré en direct à une dégustation de viande bovine. Sans attendre que le chef fasse son office, il a croqué à belles dents les morceaux de viande crue, ventant ainsi la tendreté et le goût du bœuf de Charolles.



Pour leur première participation, le Moulin de Collogne et ses pains bio ont été particulièrement remarqués et appréciés des visiteurs qui se sont pressés et bousculés sur le stand de la Bourgogne. L'occasion pour le groupe Dijon céréales de présenter le grand projet de Moulin bio sur l'ancien site d'Aiserey.

▶ Erratum

Concours général charolais

Dans notre page sur les résultats du Concours général charolais du Salon de l'agriculture de la semaine dernière, se sont glissées deux erreurs concernant le palmarès. Si Bacchus, le rappel de championnat, est né à Decize dans l'élevage d'Albert et Jean-Christian Raymond, il n'est pas le fils d'Al Capone mais de Renaison et d'Univers. Par ailleurs, Caramel, le Trophée de championnat, est bien né chez Olivier Dessauny mais il appartient à Jean-Christian Raymond et Jean-Marc Pacaud, à qui revient le prix de par la production de leurs élevages respectifs. Voilà qui est corrigé.

Production ovine

Maintenir la mobilisation de la filière

Les délégués de la section ovine de la FDSEA 58 se sont réunis à l'occasion de leur assemblée générale élective. Dynamisme de la filière et mobilisation des producteurs étaient à l'ordre du jour de cette réunion.

Dynamiser et fédérer. C'est avec une volonté affichée que les délégués de la section ovine de la FDSEA ont le 22 février dernier, à l'occasion de leur assemblée générale élective, affiché leur ambition d'accentuer l'effort syndical pour l'accompagnement des producteurs ovins Nivernais. Après plus d'une décennie de crise profonde, et grâce à la mobilisation exemplaire de la FNO et de son réseau depuis près de quatre ans, les éleveurs ovins ont enfin cette année pu sortir la tête de l'eau sous l'effet conjugué du rééquilibrage des aides obtenu dans le cadre du bilan de santé de la PAC et de la mise en place de la contractualisation ovine. Structurante pour la filière, les premiers effets de celle-ci sur la gestion de l'offre et des volumes mis en marché se sont fait ressentir dès la campagne écoulée avec des prix à la production globalement bons et un revenu moyen remontant en 2010 au second rang des productions agricoles françaises, et atteignant quasiment les 18 000€ par UTA (source Agreste).

Objectif «*revenu*»

Si les soutiens communautaires constituent aujourd'hui encore la majeure part du revenu des exploitations, il n'en reste pas moins, et comme aime à le rappeler Serge Préveraud, président de la FNO, que ce ne sont pas les aides qui feront des kilos d'agneaux. Dans cette période de relance pour la production, le prix reste le seul et unique levier du redressement de la filière. La filière ovine française arrive à un virage à ne pas manquer et doit, en marge de ces éléments de conjoncture accentuer son effort pour l'accompagnement des producteurs sur les volets économiques mais aussi techniques, au travers de la reconquête ovine portée et initiée par la Fédération Nationale Ovine. Une dynamique que les responsables de la section ovine de la FDSEA entendent impulser à l'échelle départementale.

Le travail syndical porte aussi sur les charges

Dans cette phase de reconstruction, la section ovine n'en oublie pas pour autant le quotidien des éleveurs et la préoccupante hausse des charges subie depuis le début de la campagne, notamment en ce qui concerne le coût de l'alimentation animale. Préoccupant, tout comme le coût exorbitant de la vaccination FCO, qui ramené à l'UGB revient à l'heure actuelle 4 fois plus cher pour les moutonniers que pour les éleveurs bovins. Face à cette distorsion, les élus de la section ont saisi le préfet par courrier. Enfin, les éleveurs présents lors de cette assemblée générale élective ont souligné la nécessité de pouvoir bénéficier d'un accompagnement technique et économique à la hauteur des enjeux. En clair, et alors que la majeure partie des feux sont au vert pour la production , les élus de la section ovine FDSEA entendent persévérer dans leur mission de défense des producteurs et activant l'ensemble des leviers à leur disposition pour optimiser le «*renouveau*» des exploitations ovines Nivernaises. De même, et afin de permettre à chacun d'exprimer ses attentes, les élus ont acté la venue de Serge Préveraud, Président de la FNO, dans le département de la Nièvre au printemps prochain. L'heure est désormais au travail pour les responsables syndicaux qui ont par ailleurs à l'issue de cette assemblée générale élective, reconduit Marcel Cottin dans ses fonctions*.

S.L - FDSEA 58

*** Le nouveau bureau de la section ovine FDSEA, élu le 22 février 2011**
Président : Marcel Cottin – Isenay – 03.86.50.06.43
Vice-présidents : Paul Colas – Saint-Hilaire en Morvan – 03.86.85.22.23
Joëlle Girard – Moraches – 03.86.29.03.09
Secrétaire général : Rémi Alibert – Marzy – 06.29.69.92.18
Secrétaire général adjoint : Denis Larue – Achun – 03.86.78.17.45
Membres du bureau : Gilles Boucher – Luthenay-Uxeloup – 03.86.58.04.12
Rodolphe De Givry – Germenay – 03.86.29.67.61
Guillaume Raymond – Saint-Seine – 03.86.30.82.98
Jean-Marc Roy – Montambert – 03.86.50.34.04
Philippe Tardivon – Pougues les Eaux – 03.86.68.80.24
Emmanuel Bernard – Cercy la Tour (Président section bovine – membre de droit)
Jérôme Gauthier – Châtillon en Bazois (Représentant JA)

FDSEA 89

Des marges au cœur des débats

On a beaucoup parlé «*répartition des marges*» au dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne. Un thème qui sera évoqué également lors de l'Assemblée générale du 25 mars prochain, au travers de la table ronde sur «*les liens entre consommateurs et producteurs*».

Alors que se profile dans un mois le congrès de la FNSEA à Saint-Malo, où sera élu l'administrateur de la région Bourgogne aux instances nationales, Francis Letellier a annoncé sa volonté de s'investir plus au sein de la FRSEA. Le président de la FDSEA de l'Yonne soulignant toute l'importance à «*travailler sur un projet régional agricole, afin de se positionner vis-à-vis des autres instances régionales*».
Egalement évoquée, lors de ce Conseil d'administration de février, la situation de la filière bovine, avec cette question : «*quid du maintien du test ESB en vigueur ?*», sachant que sa suppression serait un moyen direct de revaloriser une carcasse de 100 à 150€, sans pénaliser le consommateur. Pour Philippe Ricbourg, éleveur en Puisaye, «*il est déjà trop tard ! Aujourd'hui, le consommateur paie sa viande plus chère et le producteur n'en bénéficie pas. D'où l'importance à pousser pour que l'observatoire des prix joue pleinement son rôle*». Reste, souligne Gilles Abry, que «*la répartition est simple : 10 cts de plus au kg, payés par le consommateur, ce sont 5 cts payés au producteur par kg de carcasse sortie ferme*».
Hier en crise, le relèvement de la filière ovine laisse entrevoir des perspectives. Une réunion sera prochainement organisée en ce sens dans l'Yonne, par le réseau Alysé, à l'attention d'exploitants désirant valoriser des terres moyennes en y produisant des ovins. Cette remarque de Francis Letellier : «*face à un marché très dispersé, la bouée de sauvetage peut venir de la hausse des cours de la viande au niveau mondial. Quand, après avoir traversé l'Atlantique, la viande du Brésil ou d'Argentine sera aussi voire plus chère que la nôtre, l'importance du logo «VBF» prend tout son sens*».

Un «*dimanche à la ferme*» plus automnal

Si pour 2011, la réforme des bassins laitiers semble inéluctable, Nadine Darlot met toute son énergie pour que «*les cartes soient rebattues en fin d'année*», privilégiant toujours pour l'Yonne l'option d'aller vers un bassin dont les autres départements auraient la même physionomie, «*plutôt que d'instaurer une gestion différente pour les départements atypiques au sein d'un bassin*», comme il est envisagé. La vice-présidente de la FDSEA de l'Yonne souhaite qu'il y ait un représentant des départements à faible densité au sein du «*Bassin Grand-Est*». Le problème étant qu'avec 17 départements pour six représentants, les places seront chères !
L'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne aura lieu vendredi 25 mars à Venoy, en présence d'Henri de Raincourt, ministre de la Coopération. Thème de la table ronde : «*les liens entre consommateurs et producteurs*». Par ailleurs, une étude sera menée afin trouver une date plus «*automnale*» à la traditionnelle journée du «*dimanche à la ferme*». Peut-être en septembre, lors des journées du patrimoine ou en octobre pendant la «*semaine du goût*».

FDSEA 21

Contractualisation et Natura 2000 au cœur des débats

A la veille de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la FDSEA continue de plancher sur les sujets stratégiques du moment.

Le sujet de la contractualisation et de l'organisation collective des producteurs est effectivement dans tous les esprits, depuis la parution fin décembre 2010, du décret «*Contractualisation*» dans la continuité de la LMAP.

Un contrat…

A compter du 1er mars 2011 pour le secteur des fruits et légumes et du 1er avril pour le secteur lait, les acheteurs ont l'obligation de proposer des contrats aux producteurs. La contractualisation sera prochainement élargie aux autres productions. La FDSEA se félicite du récent accord interprofessionnel dans le secteur ovin qui définit un cadre uniforme à la contractualisation par la publication de contrat type.

Une agriculture qui change, une organisation nécessaire

Pour la FDSEA, l'enjeu repose sur le rééquilibrage du rapport de force entre les agriculteurs qui ont besoin de sécurité, de garanties pour l'avenir (collecte, débouchés, éclairage des marchés, volumes, prix, durée) et leurs acheteurs. C'est en ce sens que la FDSEA encourage les producteurs à s'organiser.
Dans le secteur lait par exemple, les discussions avancent et les réunions s'organisent. En lien avec le projet FNPL, les responsables lait sont convaincus de la nécessité de renforcer le poids des producteurs en massifiant l'offre. La pierre angulaire de ces démarches demeure l'interprofession mais doit être accompagnée d'une organisation des producteurs forte et ambitieuse pour négocier collectivement les conditions d'achat.

Natura 2000 : ça dépasse les limites !

Une fois encore, l'État français souhaite imposer des règles arbitraires et dénuées de sens dans le domaine de l'environnement. Même après avoir agrandi démesurément les zones Natura 2000, la France est encore désignée comme le mauvais élève par la Commission Européenne. Solution pour ne pas se faire taper sur les doigts : mettre en place des mesures extrêmement contraignantes que les agriculteurs et les autres acteurs ruraux devront supporter ! Si ce projet abouti, plus rien dans les campagnes ne pourra se faire sans une étude d'incidence : plus d'arrachage de haies de plus d'1 m, plus de défrichement de plus de 100m², plus de drainage en zone humide, …et la liste est encore longue !
Tout ceci est d'autant plus inquiétant que l'application de ces contraintes n'est parfois pas réservée aux sites Natura 2000 mais peut s'étendre à tout le département. C'est le cas des zones humides, dont la définition, n'est encore pas très claire sur le terrain. La FDSEA dénonce fortement cette réglementation inutile, qui vient s'ajouter à tant d'autres restreignant et pénalisant déjà largement l'activité agricole. La conditionnalité, la directive nitrate, la loi sur l'eau. …

Sanction et surtout pas de pédagogie

Sur ce dernier point, de nombreux problèmes rencontrés par les agriculteurs sont sanctionnés par la police de l'eau. Les procès verbaux pour curage de fossés (entre autres) et les passages devant le procureur s'accumulent sans que l'on puisse obtenir une information claire de ce que prévoit la réglementation.
La FDSEA ne cesse de s'opposer à ces nouvelles mesures, lors de chaque rencontre avec l'administration. «*L'agriculture est déjà écrasée par trop de contraintes. Il est inconcevable d'en rajouter une couche*» : c'est le message que font passer les responsables de la FDSEA.

▶ **Rendez-vous**

AG de la FDSEA 21 le 7 mars à Quétigny

La FDSEA tiendra son assemblée générale le 7 mars, au lycée agricole Félix Kir de Quétigny.

La FDSEA invite tous les professionnels à participer à cette AG et à réfléchir au thème proposé : *"Quel syndicalisme pour répondre aux attentes des agriculteurs ?"*
Le débat sera largement ouvert avec le public et bénéficiera de l'apport de Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA qui participera aux travaux de l'assemblée.

Rendez-vous le 7 mars à 14h45, 21 Bd Olivier de Serres, au lycée agricole de Quétigny, Amphithéâtre Roger Remond.

Concours Général Agricole

Des vins d'or, d'argent et de bronze

Les vins de l'Yonne n'ont pas manqué leur rendez-vous du Concours Général Agricole 2011 et sont rentrés de Paris avec 57 médailles en poche, dont 21 en or.

Si le millésime 2011 est un peu moins garni que l'an passé, avec un total de 57 médailles (contre 64 en 2010), les vins de l'Yonne se sont encore distingués Porte de Versailles. Cette année, 181 échantillons étaient en lice, pour au final décrocher 21 médailles d'or, 21 en argent et 15 de bronze. L'épreuve s'est déroulée en fin de matinée du samedi d'ouverture du salon de l'agriculture. Parmi les producteurs honorés, Denis Gabrielle et son fils Vivien, viticulteurs à Venoy, récompensés pour leurs Bourgogne AOC 2009 par trois médailles d'or.

Le palmarès :

Bourgogne 2009 Rouge :
Or : Denis Gabrielle (Cuvée Angélique) à Venoy ; Vivien Gabrielle à Venoy - **Argent :** Denis et Isabelle Pommier (Bourgogne Pinot Noir) à Poinchy - **Bronze :** Domaine Goisot Jean-Hugues et Guilhem, (Côtes d'Auxerre Corps de Garde) à Saint-Bris-le-Vineux ; Domaine Verret (Côtes d'Auxerre) à St-Bris-le-Vineux
Bourgogne 2009 Blanc :
Or : Denis Gabrielle (Vieille Vigne) à Venoy ; SCEA Bersan (Côtes d'Auxerre) à Saint-Bris-le-Vineux - **Argent :** Christian Morin, à Chitry - **Bronze :** Domaine Verret (Côtes d'Auxerre) à St-Bris-le-Vineux ; Vignoble Dampt Emmanuel (Chevalier d'Eon) à Collan
Bourgogne 2009 Rosé :
Or : Scea de Marsoif (Epineuil - Domaine Marsoif Rose Croix), à Serrigny - **Argent :** Earl Caves Bienvenu, à Irancy
Bourgogne aligoté 2009 Blanc
Or : Domaine Borgnat, à Escolives Sainte Camille ; Domaine Félix, à Saint-Bris-le-Vineux - **Argent :** Earl Domaine des Remparts (Domaine des Remparts), à Saint-Bris-le-Vineux - **Bronze :** Domaine Goisot Jean-Hugues et Guilhem, à St-Bris-le-Vineux
Chablis Grand Cru 2008
Or : Domaine Laroche SA (Les Blanchots), à Chablis ; Vignoble Dampt Dupas Earl (Les Preuses), à Collan - **Argent :** SA Jean Durup Père et Fils (Vaudesir-Durup), à Maligny
Chablis Premier Cru 2009
Or : Domaine Laroche SA (Les Vaillons), à Chablis ; EARL Domaine Hamelin (Vauligneau), à Lignorelles ; Lamblin et Fils (Fourchaume), à Maligny - **Argent :** Domaine du Château du Val de Mercy (Les Beauregards), à Val de Mercy ; Domaine Long-Depaquit (Beugnons), à Chablis ; Domaine Mosnier (Beauroy), à Beine ; Gaec Domaine du Chardonnay (Mont de Milieu), à Chablis ; Lamblin et Fils (Vaillons), à Maligny - **Bronze :** EarlL Gautherin Raoul et Fils (Vaillons), à Chablis ; La Chablisienne, à Chablis
Chablis 2009
Or : Domaine Alain Geoffroy SAS, à Beines ; Domaine de la Cornasse, à Beines ; La Chablisienne (Les vénérables), à Chablis - **Argent :** Domaine du Château du Val de Mercy, à Val de Mercy ; Domaine Laroche SA, à Chablis ; Earl Bachelier, à Villy ; Gaec Gautheron, à Fleys - **Bronze :** Domaine Félix, à Saint-Bris-le-Vineux ; Sarl Jean-Marc Brocard, à Préhy ; SCE Domaine Servin, à Chablis ; Vignoble Dampt (Vieilles Vignes), à Collan
Petit Chablis 2009
Or : Domaine des Malandes, à Chablis - **Argent :** Gaec Gautheron, à Fleys ; La Chablisienne (Pas si Petit), à Chablis ; Sarl JM Brocard, à Préhy - **Bronze :** Vignoble Dampt (Vieilles Vignes), à Collan
Irancy 2008
Or : Christophe Ferrari, à Irancy - **Bronze :** Caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux
Bourgogne Tonnerre 2009
Bronze : Vignoble Dampt Eric Earl, à Collan
Bourgogne Vézelay 2009
Or : Cave Henry-de-Vézelay (Cuvée Terroir), à St-Père - **Argent :** La Chablisienne, à Chablis - **Bronze :** Domaine La Croix Montjoie (L'impatiente), à Tharoiseau
Saint-Bris 2009
Or : Earl Goisot Anne et Arnaud, à Saint-Bris-le-Vineux - **Argent :** Domaine Sorin Defrance, à Saint-Bris-le-Vineux
Crémant de Bourgogne Non Millésimé Rosé
Argent : Caves Bailly-Lapierre (Baigoule), à Saint-Bris-le-Vineux
Crémant de Bourgogne Non Millésimé Blanc
Or : Caves Bailly-Lapierre (Réserve), à Saint-Bris-le-Vineux
Argent : Caves Bailly-Lapierre (Blanc de Noirs), à Saint-Bris-le-Vineux



Denis Gabrielle avait déjà remporté plusieurs récompenses au Concours général agricole, mais cette médaille d'or est une première pour le viticulteur de Venoy. Quand à son fils Vivien : la récompense suprême pour une première participation… Difficile de faire mieux !

DOMINIQUE BERNERD

Le palmarès des vins nivernais

Le Concours général agricole 2011 a primé des vins nivernais du Centre Loire. Les résultats par appellation.

Côteaux du Giennois / Blanc :
- Millésime 2010 :
Médaille de bronze à Michel Langlois de Pougny (58)
Pouilly fumé/Blanc :
- Millésime 2010 :
Médaille d'or à la SA Guy Saget de Pouilly-sur-Loire (58) et au Domaine Tinel Blondelet de Pouilly-sur-Loire (58).
Médaille d'argent à la SA Guy Saget et à la Sarl Jacques Marchand de Pouilly-sur-Loire (58) et à la Scea Domaine Dagueneau et filles de Saint-Andelain (58).
Médaille de bronze à la Scea Domaine Saget, à l'Earl Gilles Chollet et à l'Earl Les Chantalouettes de Pouilly-sur-Loire (58).
- Millésime 2009 :
Médaille de bronze aux Caves de Pouilly-sur-Loire (58).
Pouilly-sur-Loire/Blanc :
- Millésime 2010 :
Médaille d'argent à l'Earl Cédric Bardin de Pouilly-sur-Loire (58).
Sancerre/Blanc :
- Millésime 2010 :
Médaille d'argent au Sancerre Première de la SA Guy Saget de Pouilly-sur-Loire (58).
Médaille de bronze au Domaine Tinel Blondelet de Pouilly-sur-Loire (58).
Vin de pays du Val de Loire/Blanc :
- Millésime 2010 :
Médaille d'argent à Magali Metenier de Tracy-sur-Loire (58)
- Millésime 2009 :
Médaille d'argent au Domaine Les Hespérides de Livry (58).
Vin de pays des Côteaux charitois/Rouge :
- Millésime 2009 :
Médaille d'argent au Domaine de la Vernière à Chasnay (58).
Vin de pays des Côteaux charitois/Blanc :
- Millésime 2009 :
Médaille de bronze au Domaine de la Vernière à Chasnay (58).
Vin de pays des Côteaux de Tannay / Blanc :
- Millésime 2009 :
Médaille de bronze au Domaine de Sermentole à Tannay (58).



Aide du Conseil général de Côte d'Or

Un grand pas pour la génétique

L'accès à la génétique est facilité par une revalorisation de l'aide du Conseil général. Les 400€, octroyés à l'acheteur d'un bovin référencé inscrit, représentent une belle incitation à investir dans la génétique.

Quelques jours avant sa seconde vente aux enchères de futurs reproducteurs charolais, la station d'évaluation de Créancey et plusieurs responsables politiques et d'OPA rappellent que l'aide génétique du Conseil général a été revalorisée. Celle-ci est passée de 250€ à 400€ depuis le 1er janvier et sera d'actualité le mercredi 9 mars à l'occasion de la nouvelle vente de la station de Créancey.

La génétique pour augmenter les revenus

Le Conseil général de Côte dOr soutient l'élevage et a eu la volonté de l'afficher en encourageant les éleveurs à investir dans la génétique pour améliorer les cheptels et donc les revenus. Marc Frot, vice-président du Conseil général, explique que cette revalorisation fait suite à une demande des éleveurs : *«Le Conseil général a répondu favorablement à cette demande. L'élevage est en crise et nous aidons les personnes et professions qui sont en crise»*.



La revalorisation de l'aide génétique du Conseil général de Côte d'Or fait l'unanimité au sein du monde agricole.

Michel Baudot, le président du HBC, rappelle quant à lui les avantages apportés par la génétique : *«Une étude réalisée sur 80 000 données démontre que les broutards nés de taureaux inscrits dégagent un produit brut supplémentaire de 86€ par rapport à un broutard sans père connu. La génétique est vraiment une valeur sûre et cette revalorisation ne peut que nous satisfaire»*.

Satisfaction unanime

Jean-Pierre Godot, le président du GIE Charolais évaluation, est persuadé que cette revalorisation permettra de réduire le pourcentage de veaux non issus de la base de sélection. Aujourd'hui à 40%, ce pourcentage pourrait diminuer de moitié selon Jean-Pierre Godot. Pour Gérard Virely, le président de la Fédération charolaise, cette aide devient vraiment intéressante et représente un grand *«coup de pouce»* pour les acheteurs qui vont pouvoir investir plus facilement dans la génétique. Pour Jean-Pierre Fleury, le président de l'EDE, cette *«prise en compte de l'importance de la génétique dans le département par le Conseil général est à saluer»*. *«L'ensemble des éleveurs de la Côte d'Or va pouvoir bénéficier des progrès génétiques du département»* se réjouit le président de l'EDE.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Critères d'éligibilité

L'aide de 400€ pour l'achat d'un reproducteur référencé inscrit est valable si les critères suivant sont remplis :
- le bovin est né et a été élevé en Côte d'Or
- il est âgé de moins de 30 mois
- il possède une certification de généalogie
- le charolais doit être inscrit au livre généalogique a (race pure certifiée)
- il doit être issu d'un élevage adhérent au contrôle de performances viande et au syndicat de race (départemental ou régional)
- l'animal ne doit pas être né d'une césarienne
- le bovin doit être issu d'un élevage officiellement indemne d'IBR qualifié A ou B
- un reproducteur ne peut bénéficier de l'aide qu'une fois dans sa vie
- l'aide concerne les taureaux achetés après le 1er janvier 2011
Pour les acheteurs adhérents à Bovins croissance : le père doit être qualifié au minimim RJ et la mère qualifiée au minimum RJ ou avoir IVMAT supérieur à la moyenne de la race. Pour les acheteurs non adhérents à Bovins croissance, le père ou la mère doit avoir une qualification raciale au minimum RJ.

Diminuer ses charges

L'autonomie alimentaire, ça peut le faire !

De plus en plus d'éleveurs produisent l'alimentation de leur cheptel afin de diminuer leurs charges.

Jean-Marc Lucotte est éleveur charolais à Créancey, dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Depuis 2008 et l'augmentation du prix des aliments, le Côte d'orien produit une partie de l'alimentation pour ses bovins. Cette tendance vers l'autonomie alimentaire des exploitations est de plus en plus répandue et donne souvent satisfaction. C'est le cas de Jean-Marc Lucotte, dont l'économie réalisée est estimée à 3 500€ par an (l'équivalent de 10 tonnes d'aliments). Ces chiffres doivent tout de même être nuancés par deux paramètres. Le premier est le temps de travail de l'éleveur qui est revu à la hausse (+3 heures de travail hebdomadaires pour fabriquer et mélanger l'alimentation, de mai à novembre). Le second paramètre concerne l'amortissement annuel d'une presse et d'une enrubanneuse achetées récemment en Cuma (avec respectivement un et cinq associés). Il est difficile d'évaluer le coût précis de ces machines, tellement les profits sont nombreux en comparaison avec l'ancien matériel (l'éleveur cite une excellente qualité de fourrages et d'enrubannage, des grandes facilités de stockage, une manipulation facilitée, le fait qu'il n'y ait aucune perte...).



Jean-Marc Lucotte estime à 3 500€ l'économie réalisée annuellement grâce à la luzerne et au maïs orientés en alimentation pour ses bovins.

Luzerne et maïs

Pour arriver à cette autoconsommation, satisfaire son cheptel charolais et tout particulièrement ses broutards, Jean-Marc Lucotte a opté pour la luzerne et le maïs , en enrubannage et déshydraté. *«La luzerne est une très bonne tête d'assolement. Cette culture convient très bien à nos plateaux argilo-calcaires»* explique Jean-Marc Lucotte, qui a converti près de 6 hectares de jachères en luzerne il y a trois ans. En ce qui concerne le maïs, deux hectares sont concernés mais existaient déjà avant 2008. Le maïs déshydraté servait d'alimentation aux vaches allaitantes.

En 2008, il a été basculé en alimentation pour les broutards. Aujourd'hui, l'éleveur du canton de Pouilly-en-Auxois n'a plus que quelques complémentaires azotés à acheter. *«La culture de pois ne se prête pas trop à nos terrains, alors on se doit d'acheter tout de même quelques compléments»* ajoute Jean-Marc Lucotte. En ce qui concerne les 80 vaches allaitantes de l'exploitation, l'éleveur a décidé de supprimer l'achat de concentrés du commerce qu'il leur consacrait (il leur donne aujourd'hui de l'enrubannage et de la luzerne déshydratée). Cette économie supplémentaire vient d'un choix personnel, l'éleveur jugeant trop importantes les rations dédiées jusqu'à présent à ses animaux adultes.

AURÉLIEN GENEST

Colza

Réguler au printemps : une pratique à revisiter

Dans un contexte réglementaire (Plan Ecophyto 2018, directive cadre de l'eau, …) visant à limiter l'usage des traitements phytosanitaires il peut être nécessaire de revisiter certaines pratiques et de s'interroger sur leur pertinence.

Protéger la culture des agresseurs, maladies et ravageurs, est une priorité. Appliquer systématiquement des moyens de régulation l'est nettement moins pour peu que l'on ait pris les devants en termes de choix variétal, de fertilisation et de structure de peuplement.

Des pertes de rendement en l'absence de verse

Réguler en l'absence de risque de verse n'augmente pas la productivité. C'est même souvent l'inverse. Sur une série de six essais sans verse où le Cetiom a testé différents régulateurs, on peut constater que dans 70% des cas, les rendements obtenus sont inférieurs ou équivalents aux témoins non régulés. La moyenne des témoins non traités régulateurs est de 41,1 q/ha contre 40,5 q/ha tous régulateurs confondus soit une perte de 0,6 q/ha. En plus de ces pertes, il ne faut pas oublier le coût du produit (15-30 euros) hors frais de passage qui vient encore assombrir le tableau.

Dans plus de 2/3 des cas, réguler en l'absence de verse fait perdre du rendement

Savoir anticiper pour s'abstenir de toute intervention

La sensibilité variétale à la verse, la maîtrise de la densité et la fertilisation azotée sont les leviers sur lesquels il faut jouer en amont pour se mettre en situation de risque faible. Par exemple les densités excessives, en plus de pénaliser le potentiel de rendement, aggrave le risque de verse. Au niveau variétal, le large choix possible permet de privilégier les variétés TPS verse à fort potentiel de rendement.

Si réguler en l'absence de risque de verse est franchement déconseillé, cela peut être nécessaire pour limiter la verse. Le Cetiom propose sur son site www.cetiom.fr un outil d'aide à la décision consultable gratuitement qui permet de vérifier si l'on est en situation à risque ou non

Pas d'intérêt fongicide mais plutôt un effet favorisant le sclérotinia

Le positionnement des régulateurs (qui ont aussi un effet fongicide) en début d'élongation de la tige de C2 à D1-D2 vise au mieux la cylindrosporiose, maladie peu fréquente et peu dommageable compte tenu du bon niveau de tolérance (PS à TPS) des variétés cultivées actuellement

En contrepartie, il a été observé que la régulation conduisait à un accroissement du risque sclérotinia. La modification de l'architecture des plantes et de leur taille favorise la création d'un environnement dans la végétation plus propice aux attaques de sclérotinia.

Une barre de coupe avancée plutôt qu'un régulateur

La peur d'une récolte difficile incite certains producteurs à réguler au printemps : les colzas restent plus courts et ne s'appuient pas ou peu et se récoltent plus facilement. Si cette crainte est à priori justifiée, elle est surtout à relier à une absence d'équipement de récolte adapté au colza que représente la barre de coupe avancée.

L'investissement dans une coupe avancée, outre le fait que cela limite les pertes de graines (jusqu'à 3q/ha), permet de récolter plus facilement des colzas appuyés ou versés et de faire l'impasse sur un traitement régulateur de confort.

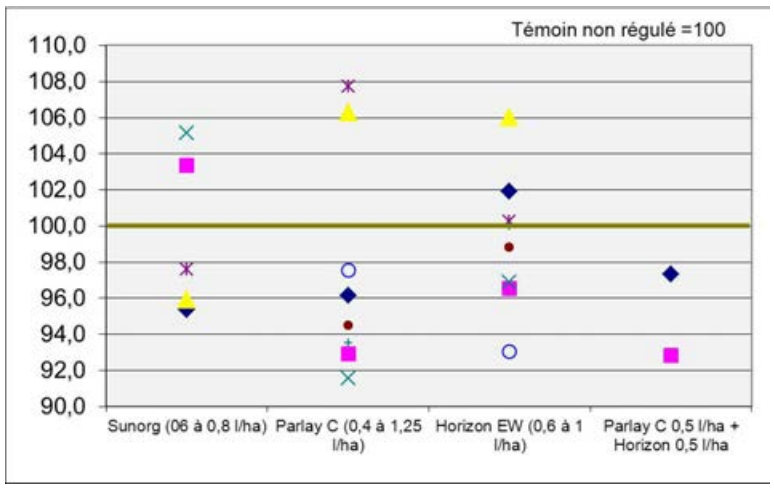
CETIOM

▶ Zoom

Evolution de la gamme de régulateurs

L'arrêt du Parlay C, dont la fin d'utilisation est fixée à février 2012. D'autres spécialités arrivent sur le marché comme Caryx qui sera disponible à l'automne 2011.
A ce jour 4 produits sont autorisés : Parlay C, Horizon EW*, Sunorg pro* et une nouveauté, Caryx (mépiquat chlorure 210g/l + metconazole 30g/l) qui est homologué à 1,4 l/ha mais dont la dose d'usage sera de 0,7 à 1 l à l'automne et 1 à 1,2 l/ha au printemps.
A noter que le tébuconazole peut se révéler insuffisant en cas de risque verse élevé.

** Ces produits existent sous d'autres noms commerciaux*



(Résultats en indice par rapport au témoin)

Reliquats d'azote sortie hiver

Synthèse départementale

L'article 4-4° du 4ème programme de la Directive Nitrates en vigueur depuis le 28 juillet 2009 précise l'obligation d'actualiser chaque année et sur chaque ilôt cultural l'estimation du reliquat d'azote minéral à la sortie de l'hiver (RSH).

Cette année, près de 180 prélèvements ont été réalisés par les agriculteurs de la Nièvre. En l'absence d'analyses, le Plan Prévisionnel de Fertilisation azoté peut utiliser les estimations issues d'un réseau de référence départemental.

A cet effet, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en concertation avec les autres acteurs économiques du département proposant des analyses de RSH, vous présente la synthèse départementale 2011 par profondeur de sol et par précédent. Ces valeurs sont indispensables pour ajuster la dose totale à apporter sur céréales et maïs. Exception pour les oléagineux, la méthode des pesées pour le colza et Heliotest pour le tournesol n'utilisent pas les valeurs de RSH.

L'analyse climatique

La quantité d'azote présente dans le sol à la sortie de l'hiver dépend essentiellement de 3 facteurs : la quantité d'azote laissée par le précédent, la minéralisation automnale et le lessivage hivernal.

La quantité d'azote laissé par le précédent traduit l'écart entre le rendement réel et le rendement objectif. Plus le rendement réel s'éloigne de l'objectif utilisé pour calculer sa dose totale, plus le reliquat post-récolte est important et susceptible de se retrouver au printemps. Les causes sont diverses : mauvaise implantation, accident climatique (grêle), échaudage de fin de cycle, objectif de rendement trop ambitieux, accident de culture (phytotoxicité d'herbicide), défaillance de l'itinéraire technique (dégât d'insecte, pression maladie élevée).

Du côté de la minéralisation automnale, l'année 2011 est marquée par une somme des températures nettement inférieures à l'année dernière, ainsi qu'à la médiane des 30 ans. Or la dégradation de la matière organique du sol en nitrates nécessite humidité, température et oxygénation. En effet, les températures fraîches apparaissent dès la 1ère quinzaine d'octobre et se poursuivent tous l'hiver. Par conséquent, la période de minéralisation potentielle (températures douces et humidité de sol suffisante) est beaucoup plus courte que l'année dernière où l'automne avait été plutôt doux et long. La quantité d'azote minéralisée est donc plus faible.

Pour ce qui est du lessivage hivernal, ce dernier est comparable à l'année dernière pour la station de Nevers par exemple : 306,9mm cette année contre 315,6 en 2010 sur la préiode 1er octobre-1er mars.

En conclusion, une période de minéralisation plutôt courte et un lessivage hivernal normal expliquent en partie le niveau de RSH plus faibles pour cette année pour les sols les moins profonds et équivalents pour les sols plus profonds.

▶ Exemple

Une orge de printemps précédent blé pailles enfouies en limon argileux profond affichera un RSH de 55 unités, un blé précédent colza en argilo-calcaire superficiel (Calcosol caillouteux) aura un RSH de 20 unités.

Remerciements faits à Soufflet Agriculture et Axereal pour la fourniture de leurs valeurs nivernaises.

Origine des causes d'hétérogénéité

Les valeurs indiquées dans le tableau sont des moyennes ; certains facteurs que nous avons volontairement écartés peuvent causer sur vos parcelles des écarts marqués à nos observations notamment en cas de :

- retournement de prairie,
- d'apports d'effluents,
- de précédent ayant grêlé.

Dans ces cas, les quantités d'azote mises en jeu sont à la fois très importantes et difficilement prévisibles. De telles situations nécessitent des mesures à la parcelle et un suivi précis en cours de campagne.

Conseil technique :
Calcul des doses prévisionnelles

Dans le Plan Prévisionnel de Fertilisation, la prise en compte des reliquats est maintenant effective. Le 1er apport étant limité à 60uN (s'il a été effectué avant le 15/02), la réservation de 40uN étant obligatoire pour l'utilisation d'outil de pilotage, ce sera l'apport d'Epi 1cm qui sera modulé pour prendre en compte le reliquat.

Rappel de l'arrêté(1) :

L'obligation de ne pas dépasser 100 unités d'azote minéral pour chaque apport réalisé sauf sur maïs.

L'ÉQUIPE GRANDES CULTURES
GRANDESCULTURES@NIEVRE.CHAMBAGRI.FR

(1)le détail de l'arrêté et de ses annexes est consultable sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre : www.nievre.chambagri.fr

Tableau synthétique des reliquats 2011 selon le type de sol et le précédent

Type de sol	Profondeur de sol*	Précédents					
		Colza	Légumineuses	Tournesol	Maïs	Pailles enlevées	Pailles enfouies
Argilo calcaire superficiel et sable superficiel	**30cm** 1 horizon	**20**	**20**	**15**	**(15)**	**20**	**15**
Argilo-calcaire moyen et sablo-limoneux moyen	**60cm** 2 horizons	**40**	**40**	**35**	**35**	**40**	**40**
Argilo calcaire profond, Limon argileux profond, Limon battant	**90cm et +** 3 horizons	**55**	**55**	**35**	**45**	**55**	**55**

(entre parenthèses : valeur extrapolée)
NB : le RSH doit être utlisé sur la profondeur de sol exploitable par les racines et par tranche de 30cm.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Dans les allées du SIA 2011



Le tracteur présent sur le stand du Conseil général et de la Chambre d'agriculture a fait des heureux. Yanis, jeune Parisien de 5 ans, est reparti du salon avec un grand sourire... Objectif de communication atteint pour le monde agricole !



La vache est à gauche, Laury Thilleman, «Miss France 2011», à droite et au milieu, un éleveur heureux !



En visite sur le stand des Jeunes Agriculteurs, Bertrand Delanoë et son adjointe Anne Hidalgo. Le maire de Paris se disant *«prêt à recommencer quand vous voulez une opération comme Nature Capitale»*.



L'éducation du goût passe aussi par l'éducation du nez... La cave aux arômes en surprend plus d'un !



Le 22 février, un visiteur habitué du Salon a fait son apparition dans les allées du hall de l'élevage. L'ancien Président de la République Jacques Chirac a eu toutes les peines du monde, d'un pas hésitant, à se frayer un passage entre les nuées de micros et de caméras des journalistes.



D'un côté un champion qui ploie sous les hommages, de l'autre des enfants médusés et ravis. Au fond le SIA c'est une épreuve pour tout le monde, les bêtes comme les gens, seuls les enfants ne se fatiguent jamais.



"Dessine-moi un cochon", version SIA du chef d'œuvre de Saint-Exupéry, mais les artistes en herbe ne se sont pas faits prier.

côté visiteurs



La "Fraîch'attitude" cela s'apprend dès le plus jeune âge pour cuisiner sain et malin.

Un p'tit coup de fatigue… ?
Un verre de lait et ça repart !





Producteur breton, fier de l'être et de le revendiquer haut et fort !

côté végétaux



Du haut de cette pyramide, les «légumes de France» vous contemplent !



Un potager idéal, entre composition artistique et parcours pédagogique,pour citadins en mal de verdure et de fraîcheur. Dans la vraie vie, la terre est basse et les courbatures au bout de l'effort, mais le goût vrai des légumes frais mérite bien quelques souffrances qui entretiennent la forme et assurent la santé.



On connaissait les poupées russes, qui s'empilent les unes sur les autres, on a découvert au SIA les petits pains russes, d'une diversité de formes, de couleurs et de textures inouïe.



La pancarte se voulait dissuasive, alertant le passant gourmand que les bonbons fleurs sont factices. Le chaland est plus malin qu'il n'y paraît, il sait faire la différence entre le vrai et le faux, en quelques heures les pots de fleurs-bonbon ont été picorés et bien vite dévalisés.



côté exotisme



Sur le salon l'exotisme fait toujours recette et l'occasion est belle de goûter à tous les produits de nos départements et territoires d'Outre-Mer.

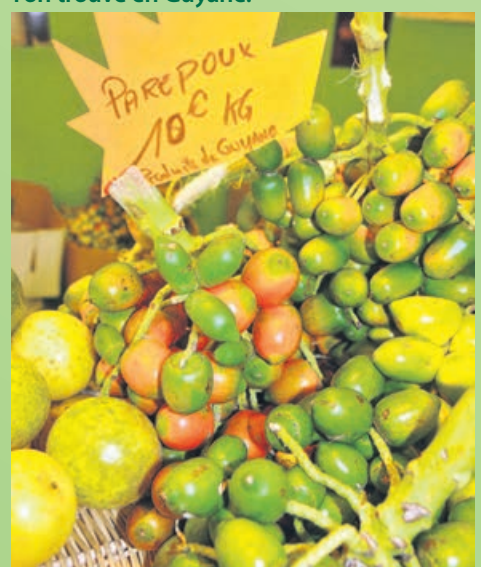


L'histoire ne dit pas si le «camu-camu» soigne aussi les cors aux pieds… !



Un peu de fraîcheur exotique au parfum de noix de coco fraîche, confectionnée dans les règles de l'art, dans une traditionnelle sorbetière en bois antillaise.

Renseignements pris, le «Parepoux» n'a rien à voir avec la lotion «Marie Rose» et n'est d'aucune efficacité dans la lutte anti poux ! C'est un fruit de palmier, au goût salé, que l'on trouve en Guyane.



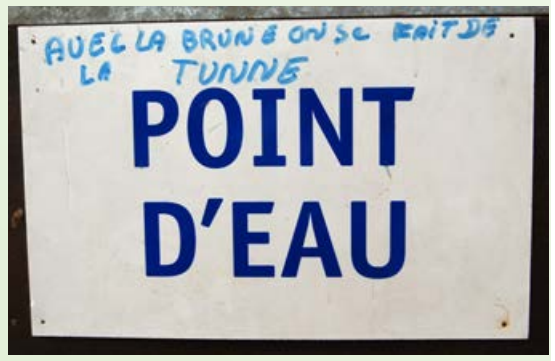


Et l'on s'étonne après, que les stands des Dom-Tom aient tant de succès… !





Parée de tous ces atours aux couleurs de la Suisse, elle est bien belle... Cette grande vache décore le stand des fromages suisses, directement du pie à la cuve, ce n'est certes pas son lait qui va être utilisé pour produire des grands et petits suisses à l'ancienne, dans le chaudron de cuivre.



C'est bien connu: l'élevage vit d'amour et de fraîche et par les temps qui courent, certains représentants des races venues s'exhiber à Paris ont semble-t-il trouvé la potion magique.



Qui savait, avant de visiter le salon, que le Tatarstan, république de la fédération de Russie, était lui aussi un «autre pays du fromage» ?!



Cochons, veau, vaches et couvées peuvent aussi s'acquérir au SIA sans risque de salir le tapis du salon. Des reproductions grandeur nature sont proposées à la vente, garanties tout plastique comme le bout de verdure qui les supporte. Une certitude, ces animaux en toc sont vendus plus chers que les vrais sur patte. Il vaut mieux être designer que producteur...



L'oreiller n'est pas des plus confortables, mais Arlequin, du haut de ses 1 601 kg s'en moque pas mal ! Un p'tit roupillon avant l'arrivée des visiteurs, ça repose !



Vache de race Highland cherche adresse bon coiffeur !



« L'amour, c'est regarder ensemble dans la même direction… » (Antoine de Saint-Exupéry)

côté animaux

...et dans les allées du SIMA



Le nouveau tracteur Kubota 8540 DTNQ est notamment conçu pour circuler dans les vignes et vergers sensibles à la compaction.



Le Case IH Farmall C doté de sa nouvelle cabine.



John Deere propose une version «low cost» de ses tracteurs série 6000 avec les 6D. Simplifiés techniquement, ils conservent les standards de qualité de la marque.



Les nouveaux chargeurs télescopiques de Massey Ferguson s'illustrent par la visibilité en cabine.



Un Manitou super compact.



Les CX 5000 et 6000 remplacent les TC 5000 et les CSX 7000.



La tonne à lisier TyphonFG bénéficie en standard d'un bras de pompage télescopique.

À côté des machines

L'aluminium s'invite dans la construction de bennes agraires



Zoom sur l'agrobiologie icaunaise

L'Yonne en tête des départements bourguignons

La dynamique engendrée par le Grenelle de l'Environnement, soutenue par une forte demande des consommateurs, a fait se multiplier ces deux dernières années dans le département, le nombre d'exploitations certifiées ou en conversion, plaçant l'Yonne en tête des départements bourguignons en terme de surfaces bio.

Avec environ 30.000 ha de terres cultivées en bio, la Bourgogne représente 5% des surfaces biologiques nationales, se plaçant ainsi à la 5e place des régions françaises. Premier département bourguignon en terme de surfaces, l'Yonne comptait au 31 décembre dernier, 200 exploitants certifiés en agriculture biologique ou en conversion. Soit 6,7% du total des exploitations agricoles icaunaises. Le nombre d'agrobiologistes ayant fait un bond de plus de 25% en 2010. La majorité d'entre eux sont des productions céréalières sans élevage (64). On trouve ensuite 33 exploitations en polyculture-élevage, 31 spécialisées en élevage (essentiellement élevage allaitant), 34 en viticulture, 27 en productions légumières, 5 en arboriculture, 2 en plantes aromatiques et médicinales et 4 en apiculture.
Avec 13 000 ha conduits en bio, dont plus du tiers (4 950 ha) en conversion, soit près de 3% de la SAU du département, l'Yonne se place en tête des surfaces bio en Bourgogne. Avec là encore, une augmentation sans précédent de plus de 30% enregistrée en 2010 (plus de 50% pour les seules surfaces en conversion).

Forte progression de conversions en viticulture

Dans le département, le bio a également le vent en poupe en matière de viticulture. Avec environ 5,4% des surfaces départementales en vigne bio, l'objectif du Grenelle de l'Environnement de 6% de la SAU viticole engagée en agriculture biologique en 2012 est en passe d'être atteint dès cette année dans l'Yonne. Signe d'une dynamique forte : il y a aujourd'hui en vigne, plus d'ha en conversion (247 ha) que certifiés AB (124 ha). L'Yonne prenant la tête en pourcentage d'exploitations bio dans le département, (5,10% contre 4% fin 2008)

Relancée en 2008 dans le département, la collecte de lait bio continue sa progression, avec 6 nouveaux producteurs engagés en 2010, soit 340 vaches et 1,8 million de litres de lait supplémentaires, pour une production globale de plus de 3 millions de litres. Autre secteur en progression, celui de la viande, avec 502 vaches allaitantes et 40 brebis nouvellement entrées en conversion en 2010. Soit une augmentation de 45% en élevage bovin allaitant et 11% en production ovine. Les 27 maraîchers biologiques comptabilisés dans le département se partagent 55 ha de productions légumières, soit environ 26% des surfaces icaunaises en ce domaine d'activité. Avec là aussi un accroissement de 17% des surfaces enregistré en 1 an.

DOMINIQUE BERNERD
(D'APRÈS SOURCES SEDARB ET GABY)

▶ Rendez-vous

Conférence agriculture biologique Yonne

La Conférence *«agriculture biologique Yonne»* se tiendra jeudi 10 mars, à partir de 14h30, dans la salle de conférence du Conseil général, 16 bd de la marne à Auxerre.
Organisée conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, le Sedarb et le Gaby, cette 3ème édition permettra, après un focus sur les filières lait et avicole bio dans le département en 2010, de faire l'état des lieux des filières grandes cultures et élevage bovin et de définir les perspectives de développement
Participeront notamment au débat :
Jean-Marie Pautard (Cocebi) et Jean-Michel Laderach (Dijon Céréales), pour la filière Grandes Cultures
Mathieu Prin (Eleveurs Bio de Bourgogne) et Philippe Cabarat (Uniebo), pour la filière Elevage bovin
Contacts et renseignements :
Déborah Collard, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Tél 03 86 94 22 19 - Email d.colard@yonne.chambagri.fr
Estelle Thiebaut, Gaby - Tél 03 86 72 92 20



▶ Mise au point

Suite à différents articles parus dans le quotidien *«l'Yonne républicaine»*, notamment dans son édition du vendredi 18 février, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, apporte les précisions suivantes : *«les subventions perçues par la Chambre au titre du développement de l'agriculture biologique proviennent à la fois de fonds européens et du Conseil général de l'Yonne. En ce qui concerne cette dernière, elle s'élève à 10,361 € pour l'année 2011, participant uniquement au financement d'actions en faveur de l'agriculture biologique icaunaise et non au fonctionnement d'instances. Il est complètement faux de dire que la Chambre aurait du reverser au Gaby, pour leur poste animation, les aides obtenues»*.
Concernant le poste d'animateur au Gaby, jusque là occupé par André Lefebvre, aujourd'hui en retraite, la Chambre d'agriculture, dans un communiqué, précise : *«les conseils d'administration du Gaby et du Sedarb ont pris l'initiative de remplacer l'animateur (parti à la retraite) par un de leurs collaborateurs, sans consultation préalable de la Chambre d'agriculture. Ce recrutement interne rend donc caduc un des articles de la convention. Forte de ce constat, la Chambre d'agriculture a donné 100% satisfaction au Gaby, en acceptant de revoir de la convention, sans pour autant modifier l'objet de celle-ci»*.

L'agriculture biologique en Bourgogne en 2009

Une dynamique bien installée

«*L'observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne*» (Orab), dresse un état des lieux de la bio fin 2009. La dynamique est bien installée, les surfaces progressent et le nombre de conversions augmente.

Comme chaque année le Sedarb présente la situation de la bio en Bourgogne. Les données présentées dans l'Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne (Orab) montrent qu'en 2009 la dynamique bio se confirme, avec une très forte augmentation des engagement et 122 nouveaux agriculteurs certifiés. La viticulture apparaît comme le secteur le plus dynamique en nombre de conversions (40%), suivi par l'élevage et les grandes cultures.

Et la tendance se confirme pour 2010, car 140 producteurs ont pris la voie bio, ce qui porte à 735 le nombre d'agriculteurs certifiés au 31 décembre 2010.

Seule exception à l'augmentation constante des surfaces conduites en agriculture biologique ou en conversion, la Saône-et-Loire voit ses surfaces stagner. Avec 5,10% d'exploitations bio, l'Yonne prend la tête du classement régional en surfaces de grandes cultures biologiques (70,8% des surfaces bio). Mais la Côte d'Or confirme sa première place avec 212 producteurs bio et un nombre de viticulteurs convertis qui progresse de 50%, ce qui permet à la viticulture biologique d'atteindre les 10% de surfaces en vignes. Dans la Nièvre, la conversion de 7 fermes d'élevage fait nettement progresser les surfaces bio.

Les grandes cultures aussi...

En élevage, la dynamique de conversion des fermes devrait se renforcer en 2010, particulièrement dans le secteur laitier bio qui a bénéficié de fortes incitations à la conversion et de prix élevés à la production. En revanche, les systèmes d'élevage spécialisés en *«maigre»* et fortement herbagés restent fragiles, comme on l'observe en Saône-et-Loire notamment, du fait de la difficulté à atteindre l'autonomie alimentaire dans un contexte de forte augmentation de charges d'alimentation.

En grandes cultures, l'année 2009 est marquée par un mouvement de conversion de grande envergure des fermes céréalières. Ces surfaces ont triplé en 2009 et la dynamique s'est accentuée en 2010. Le projet de Moulin bio d'Aiserey en Côte d'Or devrait permettre de conforter la filière meunière régionale.

Le secteur viticole reste le plus dynamique avec un quasi doublement du nombre de domaines entre 2006 et 2009. Les domaines bourguignons bio ont une surface moyenne de 9,4 ha.

En productions légumières et maraîchage, c'est la vente directe qui soutient la dynamique bio. Les surfaces ont doublé en dix ans et le nombre de producteurs a triplé dans le même temps. Mais la production bourguignonne de légumes bio demeure insuffisante par rapport aux besoins locaux. L'accès au foncier et l'attractivité du métier sont les deux principaux freins au développement de cette activité. Les Amap et la vente en *«paniers»* constituent les deux modes de commercialisation privilégiés, car plébiscités par les consommateurs.

Ces données sont rassemblées dans une brochure, «L'Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne» (ORAB), consultable sur le site www.bio-bourgogne.fr.

▶ En bref

Fort développement de la bio à l'international aussi

Fin 2009, 1,8 million de fermes (+ 31% par rapport à 2008) cultivaient 37,5 millions d'hectares (+6%) certifiés bio dans le monde. Le chiffre mondial des produits bio a atteint 54,9 milliards d'euros en 2009 et en dix ans les surfaces dans le monde ont été multipliées par trois, le nombre de producteurs par neuf et le chiffre d'affaires du marché par dix. Elisabeth Mercier, directrice de l'Agence bio estime que *«l'on assiste à un mouvement profond qui va se poursuivre»*. La bio se développe sur tous les continents, en Asie, en Afrique, sur le pourtour de la Méditerranée, seule l'Amérique du Nord fait figure de parent pauvre en matière de production, alors que c'est une importante zone de consommation et d'achats bio.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1103
VENDREDI 04 MARS 2011

2011, année de la forêt

L'occasion de se pencher sur ses bois...

Pour renforcer les initiatives visant à promouvoir la gestion durable, la préservation et le développement des forêts sur le plan mondial, l'assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution proclamant 2011 «*Année internationale de la forêt*». Pour les propriétaires forestiers, petits ou grands, c'est l'occasion de se pencher sur ces bois et sur la gestion qui en est faite...



Faute de reboisement, la moitié de la production forestière française est inadaptée à la demande économique.

Les forêts sont une partie intégrante du développement mondial durable. Les activités économiques relatives aux forêts ont une incidence sur l'existence de 1,6 milliard de personnes au plan mondial. Elles apportent aussi des bienfaits socioculturels. En tant qu'écosystèmes, elles atténuent les répercussions des changements climatiques et participent à la protection de la biodiversité. L'année internationale de la forêt s'emploiera donc à faire œuvre de sensibilisation. Il faudra certainement renforcer les initiatives visant à gérer, conserver et développer tous les types de forêts, pour veiller à ce que ces dernières soient gérées durablement dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Le rôle de forêt française

La forêt française est importante. Elle occupe plus d'un quart du territoire national. La France est même le premier pays européen pour son stock de bois sur pied devant les pays scandinaves ou l'Allemagne. Notre forêt a aussi d'autres atouts, elle créé des emplois ! La filière Bois est en effet - et cela est peu connu - la deuxième filière en terme d'emplois après la filière automobile, dont on parle pourtant beaucoup plus…

La filière a dans son ensemble des atouts pour envisager sereinement l'avenir. Le bois est à la mode, c'est un éco-matériau très isolant. Il est plus utilisé en construction. Il est facile à mettre en œuvre et peut donc être économique. Le bois est aussi un combustible historiquement connu, mais que l'on redécouvre sous des formes nouvelles telles que les plaquettes forestières, les granulés bois. Le bois est une énergie renouvelable. Contrairement à ce que l'on a pu croire à une certaine période, consommer du bois est bon pour la planète. Chaque mètre cube de bois utilisé capture une tonne de C02. C'est bien pour toutes ces raisons que le bois gagne des parts de marché pour la production de chauffage, d'énergie, mais aussi dans la construction.

Coupable abandon

Malgré tous ces attraits, la forêt française souffre pourtant d'abandon :

- chaque année, il ne se récolte que 60% de la production... Imaginez la même chose dans un secteur agricole : 40% de la production viticole ou céréalière qui serait abandonnée.

C'est impensable et pourtant c'est la réalité !

- on ne replante plus : si jusqu'aux années 1970, les plantations allaient bon train permettant à la fois d'augmenter la surface de forêts et de transformer des surfaces dont la production était inadaptée, aujourd'hui le reboisement est une activité en déclin. Il faut savoir que la moitié de la production forestière en France est en effet inadaptée à la demande économique !

Que veut le marché ?

Le marché demande du résineux en masse pour faire des charpentes, qui est le poste le plus consommateur de bois dans la construction. Bien sûr, il faut des beaux chênes pour faire nos parquets, nos huisseries, nos meubles... Il faut aussi du peuplier pour l'emballage en cagette ou toute autres boites à fromage, pour le contre-plaqué ou encore les palettes. Mais tous ces taillis inexploités depuis cinquante ans et quelquefois bien plus sont des potentiels peuplement résineux.

Penser à l'avenir

Le marché est demandeur de tous les produits aujourd'hui, à des prix qui sont satisfaisants. Les feuillus, les résineux, les gros et les petits bois, le chauffage et les belles grumes, tout se vend à bon prix. Couper du bois ne doit pas être tabou. La forêt doit être entretenue et la coupe fait partie de l'entretien. La coupe peut être rase ou d'amélioration. Si elle est rase, elle doit bien sur être suivie de plantation. Et il faut planter le bois réclamé par le marché, et c'est le résineux qui manque. Tout en sachant observer plantations et évolution des marchés. Pour l'heure, il est recommandé de planter du sapin ou du douglas, mais également du mélèze qui donne aussi un excellent bois.

Produire plus

La forêt peut encore faire bien mieux : produire plus de bois en récoltant ce qui pousse et pas seulement 60% du potentiel exploitable, en replantant des essences plus productives. L'emploi devrait suivre car nos forêts comme notre agriculture ont un atout de taille: elles ne sont pas délocalisables ! En mai 2009, le Président de la République fixait des objectifs précis à la filière forêt bois. L'objectif est de mobiliser 12 millions de m^3 supplémentaires en France en 2012, soit une augmentation de 20%, et 20 millions de plus en 2020, soit 30% pour approcher la récolte du volume produit, ce qui est logique.

Les tendances du marché sont bonnes et les perspectives à long terme encourageantes. Les producteurs de bois en France sont au ¾ des propriétaires privés. La forêt publique (le quart restant) appartient à l'État (forêts domaniales) et surtout aux communes. Cette dernière est gérée par L'Office national des forêts. Quant à la forêt privée française, elle est morcelée et est détenue par pas moins de 3,5 millions de propriétaires.

Trouver les bons interlocuteurs

La plupart des propriétaires ont de petites surfaces. 88% ont moins de 4 hectares, mais, en tout, ils détiennent 20% des surfaces. Ils peuvent par contre se trouver démunis pour gérer leur bois, trouver des acheteurs, des conseillers... Les coopératives forestières se sont développées depuis vingt ans pour répondre aux besoins de tous les propriétaires, quelle que soit leur surface.

Si bon nombre de propriétaires de surfaces plus importantes savent faire appel aux services des coopératives, les propriétaires de petites surfaces peuvent aussi bénéficier de ces structures. Les coopératives emploient des ingénieurs et techniciens forestiers qui sont de bons conseillers. Les coopératives ont aussi les débouchés pour tous les bois et achètent vos bois. La déontologie de ces organismes gérés par des propriétaires -système coopératif- protège des mauvaises surprises.

RICHARD LACHÈZE

▶ Repères

Réussir sa plantation

Pour réussir une plantation, il y a un certain nombre de critères à respecter : mieux vaut faire un examen attentif des facteurs techniques et économiques pour déterminer le choix de l'essence que vous allez planter, comment préparer le sol… Pour cela, le technicien peut vous conseiller et vous accompagner dans la démarche :

- visite de terrain ;
- déterminer la nécessité ou non de travaux préparatoires ;
- déterminer après analyse du sol et du climat l'essence ou les essences à planter ;
- voir la nécessité ou non de prévoir des protections à gibier.

En fonction de ces éléments, un devis sera établi. Après acceptation de celui-ci :

- la coopérative commande les plants. Il est important d'avoir de bons plants, sélectionnés pour leur origine et élevés dans de bonnes conditions en pépinière ;
- les travaux préparatoires éventuels sont réalisés ;
- la mise en place des plants se fait avec soin ;
- le changement de nature de terrain est déclaré à l'administration compétente pour vous faire bénéficier de l'exonération de taxes ;
- la plantation est suivie régulièrement pour faire les interventions d'entretien au moment opportun.

▶ En savoir plus

Pour plus de renseignements :

- CFBL, route de Mâcon, 71960 La Roche-Vineuse ; tél. 03.85.51.66.10 ; Zone de Bellevue 71400 Autun ; tél. 03.85.86.01.30 ;

- Coforêt : Route de Lyon, 69870 Lamure-Saint-Azergues ; tél. 04.74.03.14.38 ;

- Unisylva : 14 rue Guynemer, 89000 Auxerre ; tél. 03.86.46.41.50

Formations

Les formations en Côte d'Or

Marre de ramer avec vos papiers ?

Vous êtes chef d'entreprise !
Votre méthode d'organisation et la gestion globale de votre entreprise agricole est au cœur de vos décisions et de votre stratégie. Dans un contexte administratif et réglementaire de plus en plus dense et exigent, vous devez être réactifs et visionnaires pour vous adapter sans cesse aux évolutions et rester compétitif. La pérennité de votre entreprise et de votre patrimoine en dépendent. Il est de moins en moins évident de s'en sortir avec tous «*les papiers*». Pour vous accompagner, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or met en place une session de formation de deux à trois jours sur la gestion administrative.
Construite en plusieurs modules spécifiques distincts, cette formation est personnalisée ! Vous vous inscrivez aux modules qui vous intéressent, vous concernent.

Module 1 spécifique aux jeunes agriculteurs :
Les formalités liées à votre installation et dans les premières années - Date et horaires : 15 mars de 9h00 à 12h00
Module 2 à destination des polyculteurs :
Les dimensions réglementaires et contractuelles relatives aux cultures (Plan d'EA et RPG, PHAE, PMPOA, ICHN, DPU …) - Date et horaires : 15 mars de 14h00 à 18h00
Module 3 à destination des éleveurs :
Les dimensions réglementaires et contractuelles relatives à l'élevage (identification, passeports, marquage, DAP, bien-être animal …) - Date et horaires : 29 mars de 9h00 à 17h30

Tronc commun pour tous :
La gestion globale de votre bureau : classement, organisation... - La sécurité, la mise en conformité, le matériel et les bâtiments - Les outils informatiques facilitant vos tâches administratives et la démarche d'informatisation - Date et horaires : 12 avril de 8h30 à 17h
En pratique : Lieu : Chambre d'agriculture de Côte d'Or (annexe du pôle agricole de Créancey route d'Arnay le Duc – 21320 Créancey - Responsable pédagogique : Valérie Descours - Renseignement / inscription : 03 80 68 66 40 - Tarif : 20€/jour.

Comprendre la PAC et ses enjeux :
Objectifs généraux : - Maîtriser les enjeux de la Politique Agricole Commune en cours de révision pour la période 2014-2020 - Comprendre l'historique de la PAC, ses enjeux sur les exploitations agricoles et les perspectives d'évolution.
Contenu : - Maîtriser les fondamentaux de l'évolution de la PAC - Cerner les enjeux actuels, les impacts de la PAC sur les exploitations agricoles - Appréhender les perspectives d'évolution de la PAC et les incidences sur sa conduite d'exploitation.
En pratique : Durée : 1 journée - Période ou date de réalisation : fin avril - Lieu : Chambre d'agriculture 42 rue de Mulhouse 21000 Dijon- Intervenant : F Roze - Chambre d'agriculture Bourgogne - Tarif : nous consulter - Inscription : F Bernard - JA21 03 80 68 67 71
Public concerné : Tous les agriculteurs de la Côte d'Or.

La retraite, c'est loin : mais elle se prépare aujourd'hui
Objectifs généraux : Appréhender les différents systèmes de retraite et analyser leurs différentes composantes. Se constituer une retraite volontaire.
Contenu : - les différents systèmes de retraites - la cotisation obligatoire : calcul, utilité, fonction - les différents systèmes de retraite volontaire.
En pratique : Durée : 1 journée (9h30 - 17h30) - Période de réalisation : 10 mars - Lieu : Dijon Intervenants : M Violet - MSA, E Renart - Groupama - Tarif : 50€ (tarif public); 25€ tarif adhérent Carte Moisson FDSEA - Inscription : S Gautier - FDSEA - 03 80 68 67 68 - Public concerné : Agriculteurs en activité s'interrogant sur sa retraite.

Hygiène et sécurité au travail
Objectifs généraux : Etre capable d'évaluer les risques présents sur son exploitation et rédiger le document unique d'évaluation des risques (DUER).
Contenu : - Définir et identifier les risques et les dangers : exercice de mise en situation - Maîtriser les obligations de l'employeur - Rédiger son document unique d'évaluation des risques
En pratique : Durée : 2 journées (9h30 - 17h30) - Période ou date de réalisation : 11 et 23 mars - Lieu : Genlis - Intervenants : S Craye - FDSEA service juridique et J Caille - MSA Prévention
Tarif : 80 € (tarif public); 40 € (tarif adhérent carte Moisson FDSEA) - Inscription : S Gautier - FDSEA - 03 80 68 67 68.

Sanitaire

Formation éleveur infirmier ovin

Le GDS 21 organise le 21 avril une formation « Eleveur Infirmier Ovin » sur le secteur de Pouilly-en-Auxois. Cette formation est ouverte à tous les éleveurs d'ovins de Côte d'Or.
Les objectifs de la formation sont les suivants :
-Comprendre l'intérêt d'un examen clinique avant de traiter un animal -Savoir pratiquer les gestes clés composant l'examen d'un ovin par l'éleveur - Connaître (et reconnaître) les maladies pouvant être soignées par l'éleveur en suivant un protocole de soins établi par le vétérinaire - Connaître ses limites de compétence et les situations nécessitant l'intervention du vétérinaire.
Le contenu de la formation sera :
Demi journée en salle : Les règles de bases pour l'éleveur infirmier
1- intérêt de l'examen avant de traiter,
2- avoir conscience de ses limites et situer le rôle du vétérinaire
3- aborder la notion de protocole de soins.
Les gestes composant l'examen (bien connaître et comprendre l'état normal, ses variations possibles) - Les principales pathologies des ovins.
Demi journée en élevage : - Démonstration du matériel nécessaire pour examiner un ovin malade - Démonstration de l'examen de l'ovin malade en trois étapes :
1- examen à distance,
2- examen rapproché de l'animal debout,
3- examen rapproché de l'animal assis.
Plage de normalité pour chaque critère de l'examen - Mise en pratique par l'éleveur des gestes de l'examen sur un ovin.
Le coût de la formation sera de 30€ (repas compris) pour les adhérents GDS et de 60€ pour les non adhérents. Pour toute adhésion au GDS n'hésitez pas à nous contacter. Les places seront limitées, inscrivez-vous dès maintenant au GDS, Virginie Pabiou au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07.

Publi-rédactionnel

La Sarl Giacomel vend son premier JCB



Christophe Erhard et Romain Labouede entourés par Jean-Pierre Giacomel, PDG de la concession et Cédric Boillaud, commercial.

Concessionnaire JCB depuis le début de l'année, les Ets Giacomel d'Auxonne (21) viennent de vendre leur premier télescopique. Christophe Erhard et Romain Labouede du Gaec du Château de St Seine en Bâche, ont fait l'acquisition d'un JCB 531 70 Agri Super, capable de porter 3,1t à 7m. Pour cette exploitation de 260ha avec un atelier lait de 50 montbéliardes, c'est le premier automoteur de manutention qui viendra remplacer un tracteur avec fourche. Le partenariat Giacomel-JCB se met progressivement en place : formation technique et commerciale des salariés de la concession, approvisionnement en pièces, liaison informatique et logistique avec le constructeur.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

NC

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,51 du 18 au 28 février pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	fév.-juin	255,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	266,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes semoulières	juil.-déc.	295,00 à 300,00	V

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	5 de fév.	200,00	N C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	fév.-juin	202,00	V C nature
Sud Est	66-68kg/hl	inc.		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		5 de fév	218,00-220,00	N C
Saône et Loire		5 de fév	218,00-220,00	N C
Aube/Yonne		fév.-juin	225,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	fév-mars	200,00	T C	-
Saône et Loire		INC			
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 25 FÉVRIER

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 260,00; Blé standard Rendu Rouen fév-mars : 242,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 195,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 195,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :225,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 497,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 245,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 468,00 ; Colza FOB Moselle (matif, fevr) :450,00.

Pailles et fourrages 22 FÉVRIER

NC

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses ballesrectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne,
balles pickup 25 kg : inc.200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg,de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 23 FÉVRIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 330
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 700
Lactosérum : 1 050
Babeurre sans norme : 2 500
Huile de coprah raffinée : 1 960
Huile de palme raffinée : 1 120
Luzerne déshydratée 18% : 205
Pulpes de betterave Marne : 209
Sons Pellets : 167
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.08 : 806

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 28 FÉVRIER

Ovins: 68	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	80-115	1,86-2,56
Brebis	40-100	0,70-1,19
Béliers	85-115	

VENTE RAPIDE A DES COURS FERMES DANS L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES.
PROCHAIN MARCHÉ : 14 MARS.

MOULINS ENGILBERT - 21 FÉVRIER

Amenés 243
AGNEAUX : L'offre est restreinte mais les besoins sont limités. Les cours sont inchangés. **BREBIS/BÉLIERS** : L'offre est toujours insuffisante pour couvrir les besoins et les cours continuent leur progression.
CAPRINS : Bonne demande et cours fermes. **EFFECTIFS Agneaux**: 153- **Brebis**: 74 - **Béliers**: 04 - **Caprin**: 12 www.sicafome.fr
PROCHAIN MARCHÉ : 07 MARS (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,08 à 1,40 (71 à 100)	-	-
Béliers (105 à 129 €)	**Chèvres** (20 à 28€)	**Boucs** (25 à 32 €)		
Agneaux gras -38 kg (75 à 89 €)	-	-	2,10 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (85 à 120€)	-	2,40 à 2,82	2,00 à 2,40	-
Agneaux maigres +50 kg (109 à 124€)	-	1,78 à 2,10	-	-
Agneaux laitons +44 kg (117 à 124€)	-	2,40 à 2,70	-	-

Agneaux maigres 1,70 à 2,00 (58 à 78 €)

SANCOINS 23 FÉVRIER

Amenés 419, dont 217 agneaux, 20 agneaux d'embouche, 148 brebis et 4 béliers.
Les bons laitons peu représentés sont toujours demandés à des tarifs corrects tandis que les agneaux gris sont malmenés et trouvent difficilement preneurs. Les cours sont donc reconduits. En brebis, la demande reste toujours aussi forte et les prix se maintiennent très facilement.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (=); R 4,80-5,25-5,10 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,50-2,35 (=); R 1,80-1,95-1,85 (=); O 1,35-1,50-1,45 (=).

Veaux d'élevage - 23 FÉVRIER

Amenés 27.
Vente difficile en croisés, poursuite de la baisse.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 205,00-285,00-250,00 (-5,00); lourds 300,00-370,00-325,00 (-15,00); conformation supérieure 370,00-435,00-395,00 (-15,00); Charolaises femelles légères 190,00-245,00-220,00 (-5,00); lourdes 245,00-325,00-295,00 (-15,00); conformation supérieure 325,00-385,00-360,00 (-15,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 205,00-280,00-240,00 (-5,00); lourds 280,00-350,00-320,00 (-10,00); conformation supérieure 350,00-410,00-380,00 (-15,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-245,00-220,00 (-5,00); lourdes 245,00-315,00-290,00 (-10,00); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (-15,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 17 FÉVRIER **NC**

Présentés : 59 860
Vendus au classement de 1,247 à 1,267E- soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,259 z (+0,010).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,279 z.

448 coches vendues à 0,972 (+0,007)
départ élevage0,968 à 0,997 regroupées de0,965 à 0,979

INDICE PORCELET
Du 21 au 25 février : Prix à 25 kg: 1,894 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 32,213
Du 14 au 18 février : Prix à 25 kg: 1,840 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 31,256

Sancoins -

Le 23 FÉVRIER.

Amenés : non communiqués.
Nouvelle hausse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,15-1,54. Coches de réforme 0,60-0,82.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 16 FÉVRIER NC

Amenés 673 broutards et 432 bovins maigres.
En broutards, vente encore difficile due à une présentation d'animaux de mauvaise qualité marchande. Les bons et les légers se vendent encore facilement à des cours fermes. Maintien des tarifs pour les femelles. En bovins maigres, apports encore de très bonne qualité ce qui a engendré le maintien des prix et même une hausse pour les jeunes vaches lourdes. Vente quasi totale.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 350,00-530,00; 200-250 kg 610,00-730,00; 250-300 kg 600,00-620,00; 300-350 kg 770,00-1080,00; 350-400 kg 720,00-1150,00; 400-450 kg 920,00-1050,00; 450-500 kg 910,00-1000,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 350,00-520,00; 220-300 kg 500,00-710,00; plus de 300 kg 590,00-740,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U 820,00-990,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 460,00-800,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 720,00-1010,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 670,00-1580,00-1022,00. Vaches moins de 5 ans 680,00-1410,00-1080,00; 5-10 ans 650,00-1660,00-1113,00; plus de 10 ans 550,00-1350,00-1068,00; suitées 1354,00. Châtrons inc. Taureaux 860,00-1560,00-1261,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,65-2,99; R 2,32-2,65; 200-250 kg U 2,90-3,06; R 2,68-2,90; 250-300 kg U 2,48-3,09; R 2,10-2,48; 300-350 kg U 2,59-3,10; R 2,33-2,59; 350-400 kg U 2,25-2,65; R 2,16-2,25; 400-450 kg U 2,22-2,48; R 2,06-2,22; 450-500 kg U 1,99-2,10; R 1,94-1,99; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,44-2,50; R 2,24-2,44; 220-300 kg U 2,41-2,71; R 1,95-2,41; plus de 300 kg U 2,07-2,35; R 1,82-2,07. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U 2,04-2,14; R 1,82-2,04; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,75-2,05; R 1,58-1,75; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,64-2,99; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,49-2,49; R inc.; 5-10 ans U 1,32-1,96; R inc.; plus de 10 ans U 1,19-1,73; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,30-1,85.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,86-2,03; R 1,74-1,86.

Sicagemac - marché du 21 FÉVRIER

CORBIGNY

Bovins : 512	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (220-295 kg)	560-780	2,25-2,74
Broutards (310-400 kg)	700-860	2,11-2,49
Broutards (420-555 kg)	900-1090	1,96-2,19
Laitonnes (285-305 kg)	500-640	1,87-2,21
Laitonnes (325-430 kg)	650-790	1,97-2,07
Génisses 16-24mois (320-455 kg)	650-850	1,78-2,17
Génisses 24-36mois (445-655 kg)	840-1220	1,46-2,27
Taureaux (605-990 kg)	920-1380	1,40-1,52
Vaches légères	600-920	-
Vaches entre deux	950-1050	
Vaches lourdes	1080-1350	

LES TENDANCES

BROUTARDS le commerce reste orienté sur les mâles légers à des tarifs fermes, en sujets lourds, seuls quelques bons lots voient leurs tarifs reconduits, baisse en ordinaires. Vente plus rapide en **VACHES** à des tarifs toujours soutenus. La demande restant orientée sur les sujets de gros gabarits..
Bovins gras : 06
Vaches de viande : 3,00 à 3,26E/Kg de viande - Apports peu importants, tarifs facilement reconduits.
Laitonnes formées de 353 à 372Kg vendues de 1 360 à 1 680E, soit 3,66 à 4,76E/Kg

PROCHAIN MARCHÉ : 07 MARS

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 21 AU 27 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	2,65.		inc	
			R	inc.		2,44	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,40	0,01	2,40	=
			R	2,29		inc	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,29		2,28	-0,01
			R	2,22		2,20	-0,02
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,20	=	2,17	-0,03
			R	inc		2,05	
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,08	=	2,06	-0,02
			R	inc		1,94	
		500	E	inc.		inc.	
			U	1,98	-0,02	1,98	=
			R	inc			
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,08	0,02	2,07	-0,01
			R	inc		2,01	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,98	0,02	1,94	
			R	1,92	=	inc	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 01 MARS

LES TENDANCES

BOVINS : 1 455

Broutards/Laitonnes : La vente est quasi totale et l'ambiance commerciale est plus soutenue. Les tarifs sont fermes, mais malheureusement, ils ne progressent guère.

Taureaux/Génisses 2ans : Cours sans grand changement.

Vaches/Génisses 30mois : L'offre plus importante ne suffit toujours pas à couvrir les besoins. Transactions quasi totales et cours en légère hausse.

92% de vendus. Apports satisfaisants

EFFECTIFS

Bovins gras: 12• Broutards: 742 • Génisses + 2 ans: 37 • Génisses - 2 ans: 83• Laitonnes: 243 • Taureaux: 05 • Taurillons: 25 • Vaches : 275 • Vaches suitées : 10 • Culards: 17 • Divers: 06

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (580 à 640 €)	-	2,74 à 2,87	-	-
Broutards 250 à 300kg (640 à 760 €)	-	2,46 à 2,70	2,39 à 2,53	-
Broutards 300 à 350kg (710 à 860€)	-	2,35 à 2,68	2,26 à 2,42	-
Broutards 350 à 400kg (820 à 920 €)	-	2,19 à 2,35	2,08 à 2,28	-
Broutards 400 à 450kg (870 à 1020	-	2,15 à 2,35	2,06 à 2,18	-
Broutards 450 à 500kg (920 à 1040€)	-	2,04 à 2,28	2,02 à 2,11	-
Broutards 500 à 556kg (1040 à 1160 €)	-	2,06 à 2,16	-	- -
Laitonnes 220kg à 300 kg (520 à 660€)	-	2,09 à 2,47	1,92 à 2,09	-
Laitonnes +300kg (610à 830€)	-	1,96 à 2,27	1,83 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 à 930 €)	-	1,94 à 2,07	1,91 à 1,94	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (820 à 1040 €)	-	1,82 à 1,97	1,79 à 1,86	-
Génisses 24/36 mois (740 à 1520 €)	-	1,73 à 1,97	1,55 à 1,73	-
Vaches -5 ans	-2,05 à 2,74 (1370 à 1840)	1,64 à 1,99 (900 à 1520€)	1,45 à 1,74 (740 à 1350€)	1,16 à 1,45 (650 à 850)
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,67 à 1,90 (980 à 1580)	1,41 à 1,72 (730 à 1250€)	-
Vaches +10 ans	-	1,54 à 1,80 (1070 à 1390)	1,34 à 1,60 (750 à 1350)	-
Taureaux (1350 à 1440€)	-	1,40 à 1,50	-	

Génisses 2 ans culardes : 425 à 604Kg : 1 530 à 2 260E (3,42 à 4,43) - Laitonne culard 312Kg : 1 400E (4,49)

▶ Des professionnels à votre service

Clôture - Grillage - Ronce Motto
DEVIS GRATUIT pour clôture électrique permanente
LES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

Camérail ÉLEVAGE
CAMERAS DE SURVEILLANCE
Financements possibles
Contactez nous au : 06 68 40 35 66

CHAUX DE TERNANT®
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante: 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 21 AU 27FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,26	+0,01
	O	2,86	+0,04
Génisses	E	INC	
	U	3,90	+0,02
	R	3,40	+0,05
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,50	=
	R	3,20	+0,01
	O	2,77	+0,02
	P	2,54	+0,05
Taureaux	E	inc.	
	U	2,55	=
	R	2,47	=
	O	2,42	=
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,67	+0,03
	R	3,42	=
	O	3,21	

Analyse du marché des Grandes Cultures

Extrême volatilité sur les marchés des grandes cultures

- Indicateur de prix : blé tendre

Les cours ont affiché une volatilité très importante la semaine passée notamment. Les fortes baisses évolutions de prix, ont plus été le fruit des prises de bénéfices des investisseurs financiers que de fondamentaux qui demeurent des éléments de soutien.

Blé tendre : les cours se reprennent après avoir plongé

Sur fond de crise au Moyen Orient, les investisseurs financiers non agricoles ont procédé à d'importantes prises de profit la semaine dernière, redoutant l'hypothèse d'un ralentissement de la consommation mondiale. Les prix ont alors amorcé une lourde baisse, qui s'est accompagnée d'un afflux de vendeurs sur le marché physique alors que la demande s'est montrée peu présente pariant sur une poursuite du retrait des prix. Dans ce contexte, les prix ont perdu plus de 20 euros avant de se ressaisir en fin de semaine. Les fondamentaux demeurent haussiers. La demande mondiale déjà forte, profite de cette détente pour acheter des volumes sur le marché mondial. L'Egypte, la Turquie, l'Arabie Saoudite ou la Tunisie sont passés aux achats. On notera que la Russie a annoncé que l'embargo sur les exportations de céréales pourrait se poursuivre après le 1er juillet selon les autorités du pays. Les exportations hebdomadaires US et européennes ont affichent de bons niveaux. Néanmoins, l'annonce de la Chine selon laquelle la sécheresse n'aurait touchées que 2,52Mha contre 5,71Mha évalué précédemment a pesé sur les cours.

Blé dur : net retrait

Les prix du blé durs ont reculé dans le sillage du blé tendre mais aussi compte tenu d'une activité au plus bas. Les échanges vers les pays du Maghreb sont réduit au néant et la demande intérieure est tout aussi absente.

Orges fourragères : baisse sur la semaine

Le marché des orges fourragères est très peu soutenu. Il a perdu du terrain avec la baisse observée en blé et avec la remise en vente par Bruxelles de 38.500 t d'orge issue de l'intervention.

Orges de brasserie : Baisse sur un marché peu actif

La baisse des cours a stoppé toute activité sur le marché des orges de brasserie. Les acheteurs ne se pressent pas et préfèrent remettre leur achats à plus tard.

Maïs : cours quasi reconduits

Les cours du maïs ont peu évolué sur la semaine. Les prix avaient d'abord suivi le mouvement de baisse avant de se ressaisir à la faveur de la tendance observée sur le marché à terme de Chicago. Les faibles disponibilités expliquent la reprise. Les importations sur le territoire européen seraient moins nombreuses, l'origine française ayant regagné un peu d'intérêt.

Colza : sans véritable tendance

Les cours du colza européen ont reculé cette semaine après la chute de la semaine dernière. Les prix se ressaisissent sur fond de faibles disponibilités en Europe et surtout de la fermeté du pétrole, conséquente à la crise actuelle en Afrique du Nord et au Moyen Orient, qui dope la demande en biocarburants. Les récoltes de soja attendues abondantes en Amérique pèsent néanmoins sur les cours des produits oléagineux.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 24 février 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 322.030 (438.202); Orge: 56.505 (78.426) ; Maïs: 1.845 (31.977) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (64.369); Orge: 0 (0) ; Maïs: 424 (225.861).

▶ A noter
Tous vos rendez-vous professionnels
AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6490, 4 RM, 2780 H, 170 cv, an 2005, rel. avant tbé prix 54500 €
✆ **04.74.52.44.47. hr**

01 - Vds M135, 1997, 8200 Heures ; M100, 1997, 7300 Heures
✆ **06 86 86 04 94**
ou 06 86 00 47 18

26 - vds Renault RB140 verger 4 rm 750 H 80 cv 2De 1Se TBE siege pneu frein hydr
✆ **06 08 84 24 08**

38 - Vds MF 6460 Dyna6 2006, 2300 h ; pince Caltex ; presse BR John Deere 570 ; tonne à lisier 4000 l ; trisocs Doucet Coizin.
✆ **04 76 30 42 70**

38 - Vds tract. tondeuse MTD + bac puiss. 11,5 ch larg 81cm 2 lames TBE prix 850 € à déb. + cuve gazoil 1000 l
✆ **04 76 93 53 04 HR**

38 - Vds tracteur MF 3095 4RM 110 ch an 1992 6750 h bon état entretenu annuellement ETS Balland
✆ **04 74 59 24 07**
ou 06 82 00 14 98

39 - Vds environ 10 T regain balles rondes 120 x 120
✆ **03 84 70 30 48 soir**
ou 04 06 24 82 40 06

42 - Recherche tracteur Renault modèle 551/S 2/4 roues motrices avec cabine bé. Offre
✆ **04 74 59 25 34**

42 - Vds 2 Jonh Deere 710, direction assistée ou avec chargeur bé, 3 800 € à déb. et un 310, 2 500 €
✆ **06 28 04 53 82**

71 - Vds NH TS 110, 2003, clim. vit S charge, 3.300 H, TBE, entretien suivi. Gaec Gateau, Viry.
✆ **06 70 94 94 01**

71 - Vds tract. 4 x 4 IH 743 avec chargeur Mailleux MX 80 et 4 x 4 Ferguson 290, 75 CH, T. bon état.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

88 - Vends tracteur New Holland TM 140 charrue Huard F5 faneuse Kuhn GF 5801
✆ **03 29 06 09 67**

Travail sol

01 - Vds fertiliseur engrais pour semoir monosem poutre carréé très bon état
✆ **06 07 31 81 15**

21 - VENDS herse rotative Kuhn HR 300, boitier 180 cv, packer 410, dents et portes dents neuves, 2 500 € (réf. 0918)
✆ **06 01 91 35 91**

26 - Recherche Bineuse Maraîchère Super Préfer guidé pour pépinière même ancienne
✆ **06 83 00 65 05**
ou 04 75 53 53 15

26 - Vds Bineuse hydro Ferrand Coupeuse lavande Ponzo latérale pulseur Thomas 800L boîte à vitesse Peugeot J9 4x4 Nissan Patrol GR
✆ **06 81 27 38 45**

26 - VDS semoir mais 4 RG pulve hardi 800 L planteuse PDT 2RG + buttoir 2 pneus 20838 50 % usure
✆ **06 08 76 06 57**

38 - Vds semoir engrais Vicon 1800 l ouverture hydraulique.
✆ **04 74 59 95 47 HR**

38 - Vds semoir engrais Vicon 1800 l ouverture hydraulique.
✆ **04 74 59 95 47 HR**

38 - Vds charrue IH varilarge 3 corps sécurité non stop bon état : 1300 € à débattre.
✆ **04 74 88 65 48**

38 - Vends cover-croop en X Quivogne, 28 disq., de 2006, repliage manuel. Prix à débattre.
✆ **04 74 58 68 13 HR**
ou 06 15 51 09 87

39 - Cherche semoir monograine a disques 3 metres pour région montagne.
✆ **06 73 33 09 67**

71 - Vds semoir maïs/tournesol 4 rangs pneumatiques Lelysem B.
✆ **03 85 74 53 27**
heures repas

89 - VENDS semoir JD 750 A, 4 m., année 2008, TBEG, prix : 39 500 € (réf. 0924)
✆ **06 83 29 83 91**

Récolte

18 - Vds moiss-batt Case 1440 , 4.500 h, coupe 4,90 m, année 1984, prix : 10.000 € HT.
✆ **02 48 58 74 12**
ou 06 71 73 73 55

21 - CHERCHE presse MD Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere 330, 332, 396, 342, 346, 349, 359, 456, 459, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, New-Holland (réf. 070B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Presse New Holland BB920 An 01 Bon état 1ère main A voir
✆ **06 07 88 10 62**

26 - Vds presse MD John Deere 332 TBE
✆ **0608867054**

38 - Vds presse Riviere Casalis RC42 canal 36x42 bon état : 1500 €.
✆ **06 71 94 05 72**

42 - recherche andaineur trainé 4 m environ
✆ **06 82 32 10 02**

70 - Achète presse BR Welger RP12, RP200, Claas 34, 44, 46, Deutz Fahr, Carraro, Krone KR 120, 125, 130.
✆ **06 83 59 05 70**

Arbo-viti

38 - A vendre broyeur Agram TR bon état 4 ans Marteaux propre 2,40 m de travail : 1800 € à débattre.
✆ **06 33 35 61 90**

Distribution

01 - Vds semoir maïs Monosem 4R NG plus tbé
✆ **04 74 50 25 77**
ou 06 88 58 30 41

38 - Vds bol bvl 12 m3, 2 portes program. + chargeur JD 245 M monolevier, paralélogramme 3 outils.
✆ **06 24 09 00 63**

89 - VENDS combiné de semis Sulky Traimlines 4 m. T.B.E. , vibro 3 rangs + rouleau packer (réf. 0810)
✆ **06 70 16 17 22**

Irrigation

01 - Vds pompe irrigation Rovatti 60m3 heure + quadrillage 21x21 ou 18x18
✆ **04 74 60 95 20**

Forestier

42 - Vds tracteur forestier Tree Farmer C6D roues 23x26 moteur Deutz double treuil Adler 2x11
✆ **06 89 09 60 03**

Cave

69 - Cse cess vends cuves inox ciment pressoir Vaslin 32 Hl tapis divers Mat.
✆ **06 85 69 54 66**

Agri. divers

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout
+ piquets Brut
et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds herse rotative Pegoraro 3m rouleau paker portacourt
✆ **04 74 25 76 44**

01 - Achète barrières stabulation
✆ **06 76 56 88 20**

01 - Vds Case IH 7220, 3800 H, 180 cv, an 96, tbé ; cover crop 28 D. an 05 ; semoir engrais 21m, 1200 L
✆ **06 74 18 42 54**

01 - Vds tracteur IH 745 avec fourche croco + godet 4RM bé 4 pneus neufs ; scie à ruban diam 65 ; chassis fonte ; cuisinière bois tbé
✆ **06 30 04 46 83**

VENDS bac acier 75/100 galva
anti condensation rouge (ral 8012)
Largeur utile 1 000 mm,
3 ondes, nervures 45 mm
37 tôles de 6152 mm
74 tôles de 5710 mm
soit 650.16 m²
8€ HT/m² soit 5200 €HT
Lionel Jary - SARL Energies
Tel. 06 71 07 46 49

01 - Vds évacuateur Albert tête hydro + rampe ; pipe line Alfa Laval pompe VP 76 à débattre
✆ **06 72 31 52 93**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m80x2m15 ht 2m40 + arrosage + plastique longue durée bé 4x5m pour petit tunnel jardin ou couvrir tas de bois
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Vds pelle Volvo 5T, 4900 H, prix 14000 €
✆ **04 74 21 62 37**
ou 06 84 57 57 95

07 - VDS salle traite neuve 2x4 Christensen jamais montée puls electro pompe 1350l complete 10000HT
✆ **0688037375**

18 - Vds faucheuse Claas Disco 2650 Plus, TBE, 2005, 6 assiettes, montage rapide des couteaux.
✆ **06 70 06 12 34**

18 - Vends 2 tonnes à lisier, 6.000 l et 3.000 l, sans pompe, TBE ; semoir engrais traîné Vicon, 3 t, TBE.
✆ **06 14 40 22 10**

18 - Vds distributeur engrais Vicon, 2.000 l, avec pesée et DPA ; charrue Naud 5940, non stop, méca, 5 socs.
✆ **06 85 91 55 11**

18 - Vends lot 7 cellules à grain.
✆ **06 85 54 86 73**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 070A)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS tracteur Fendt 610 LS, - bennes 14 T. et 15 T., - semoir Nodet 3 m. (réf. 080A)
✆ **06 86 66 06 28**

21 - VENDS chisel Rabe 11 dents, - rouleaux bêches, 1 500 €, - vibro 3 m., - rouleaux Packer, attelage hydro semoir, 2 000 € (réf. 0907)
✆ **06 62 19 64 86**

21 - VENDS multi-broie tout pour céréales avec cyclone moteur 7.5 ch, prix à débattre. (réf. 0915)
✆ **06 81 68 93 47**

26 - VDS Peseuse associative 10 têtes ASFELD avec tapis d'ammené trés bon état de marche
✆ **06 32 26 61 45**

26 - vends machine à traire Alpha Laval chevres 6 postes TBE revisée chaque année prix 100000 €
✆ **06 31 78 11 72**

38 - Vds bétaillère traînée 4 à 5 bêtes : 1200 € ; ensileuse à fléaux Taarup 1,10 m couteaux neufs : 600 €.
✆ **04 74 88 53 37**

38 - Cause cess. vend 1 remorque Boogie Deves 10 t reh. ensil., charrue Huard trisocs herse 4m40, vibro 4m40 Quivogne, semoir à maïs/tournesol 4 rangs Monosem, semoir à céréales 3 m Amazone, désileuse portée Audureau 1750, tank à lait 1400 l lavage automatique, le tout en très bon état.
✆ **04 74 92 25 85**

38 - Vds tracteur RL 551 an. 76, 6700 h, atomiseur Seguip 400 l, fourche arrière avec vérin Suire, secoueur à noyer semi-hydraulique, fendeuse à bois à vis.
✆ **04 76 07 25 48**

38 - Vds charrue Kuhn 4S multimaster 121, semoir engrais Kuhn 2146l DPA, tank à lait Japy 3675 l, tasse avant Altec pneu, faneuse Kuhn GF 4201, faucheuse Kuhn GMD 600.
✆ **06 72 81 57 45**

38 - Vds vibrosème carré, charrue Verger 4 socs, semoir maïs 4rgs, 5 tour pompe tracteur 40m3 à 7 kg.
✆ **06 70 52 25 35**

57 - Vends bétaillère 5 places, semoir à engrais Vicon 1.400 litres + matériel divers.
✆ **06 70 92 06 81**

57 - Vends désileuse 4m³ tous fourrages, très bon état, combiné 4m toutes options.
✆ **06 30 61 48 83**

58 - VENDS pulvé. Caruelle 18 m., - combiné semi 3 m., - broyeuse haies cde élec., - faucheuse Kuhn GMD 702, TBE. (réf. 0718)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS petite benne trois points, bon état. Grimond - 58120 Dommartin (réf. 0923)
✆ **03 86 84 41 45**

67 - Vends diverses machines agricoles anciennes toutes cat. et modèles, conv. à collectionneur ou pour déco, prix à débattre.
✆ **06 86 78 31 73**

69 - Recherche cultivateur IH Vibra Shank 45 2 poutres 9-13 dents et masses IH 35 kgs réf : 3147641R1 pour TR série 33 et 45.
✆ **04 78 21 50 30 HR**

70 - Vds Vis sur chariot 0 160 LG 10 et 12m, Canadien IH 4,50m Repli, Vibro Kongskilde 6m Bati gros modele, Herse 6,75m, Tract MF 55cv et 80cv, Tract Ford 186cv avec charg, Benne Brimont 6 et 12T, Remorque 4R 8m Lyonnet, Semoir Delimbe ressemi de prairie, Herse de prairie, Rech Semoir Nodet PN2, Tract Ford tt modèle meme HS.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - Vds bétaillère RB 5/6, 4 m x 2,30 m, sep. int. dist. engr. Sulky 1.450 L, 2 plateaux et bâche.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds tonne lisier Joskin de 7.000 L, bras pompage TVA et 5 éch. de 1.956 E, broy. prairie 2,80 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds herse prairie repl. hyd. 5 m Hauswirth, dist. engrais 1.000 L, cuve résine 2 plateaux.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds vibroculteur 6m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20-22-24-28-36 dis., décompacteur 6d. Durou, broyeurs 2,25-2,40, semoirs 2,50-3-4m,
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS herse lourde portée, - tombereau pneus, - vibroculteur, - remorque Gerbière, pneus. (réf. 0904)
✆ **03 86 46 10 88 HR**

89 - VENDS semoir Cogeai 4,80 m., TBE, - semoir à engrais Amazone ZAU, 1 500 l. (réf. 0919)
✆ **06 76 15 28 92**
✆ **03 86 81 48 85**

Elevage

25 - VDS pailleuse Jeulin Océane commandes élect., capacité 2 balles rondes, paillage jusqu'à 20 m, excellent état.
✆ **06 30 88 23 26.**

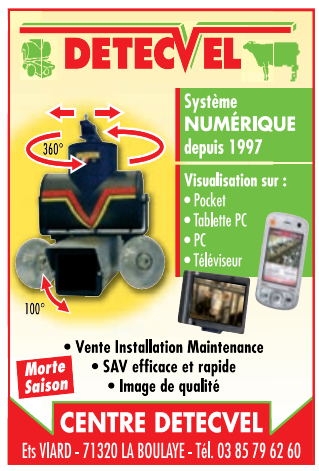
38 - Vend bétaillère Mercedes 3070 année 83 Excellent état à voir 120 000 km
✆ **06 70 33 43 53**

69 - Vds tank à lait Japy 1998 1800 l. lavage auto 3700 € TBE capacité insuffisante.
✆ **06 66 71 61 98**
ou 04 74 70 10 46

70 - Vends Tank à lait Japy 1200L de 1990, lavage auto 1100 € en BE + Citerne 5000L Fioul ou autre 400 €.
✆ **03 84 31 50 65**
ou 06 85 28 60 94

88 - Cherche boules à lait ETA de 400 à 1000 l - Paiement comptant
✆ **0041 79 213 98 14**

Matériel élevage



Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès - B, 709, 280 000 km, 6T6, caisse lg 3m40 hauteur 2m (bovins-chvaux) mines OK parfait état (couche au garage) A voir rapidement prix 12900 € HT ; bétaillère Volvo FL 614, 180 cv, 475 000 km, 1991, caisse 8 bovins mines OK pneus neufs matériel soigné (couche au garage) prix 9900 € HT
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Vds Partner frigorifique avec rayonnage Lamberet année 1999, 230 000 km, libre début avril
✆ **04 74 30 63 16**

69 - Vds Renault Trafic diesel DCI80 2005 135000 kms BE CT OK moteur neuf 9500 €.
✆ **06 07 68 91 07**

84 - A vendre Renault Mascot An. 07, 30000 km, rideau coulissant, roue tracteur arrière pour 640
✆ **06 09 09 57 18**

84 - Vds fourgon VW LT 35D type plateau bâche coulis. H1900 L3900 l2200, an. 1992, 248000 km, CT OK : 8000 €
✆ **06 73 34 25 05**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 800 piquets chataigner appointés 2m
✆ **04 74 55 64 18**

01 - Vds distributeur engrais Kuhn 1100 double plateaux inox aubes neuves tbé 800 €
✆ **06 98 36 65 15**

01 - Vds foin BR 2010 - Bourg en Bresse
✆ **06 03 47 39 51**

01 - Vds piquets acacia en 2m appointés
✆ **04 74 61 95 87**
ou 06 16 25 39 34 hr

01 - Vds foin 2e coupe de montagne + paille bottes rectangulaires 70x80 + 2 juments comtoises dressées attelées
✆ **06 78 64 01 75**

01 - Vds foin balles rondes 2010
✆ **03 85 31 53 85**
ou 06 88 40 78 96

38 - Vds balles rondes de paille, stockées à l'abri, région la Côte Saint André.
✆ **06 78 81 84 74**

42 - Vds foin 120x120 et enrubannage 125x140 Prairie bonne qualité Nord Loire
✆ **06 10 48 87 55**

42 - Scierie achète lots pins sapins douglas grandis et autres résineux et feuillus sur pied faire offre au
✆ **06 86 00 83 10**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

18 - Agriculteur, vends enrubannage (herbe et raygras), 120 x 130, récolte 2010 ; foin et paille, récolte 2011. Possibilité transport.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

38 - Agriculteur vends foin balles rondes récolte 2010 diamètre 120
✆ **04 74 92 50 42 HR**

71 - Vends foin de pré et regain, enrubannage, livré toutes régions, qualité garantie.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vds bon foin prairie nat. 66 B.R., récolte 2010, stocké sous abri. Messey/Gr.
✆ **03 85 44 00 71,**
soir ap 20 h

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

89 - RECHERCHE paille et foin tous formats, - RECHERCHE paille en andain et herbe sur pied. (réf. 060B)
✆ **06 33 12 16 16**

89 - VENDS foin de pré 2010, balles rondes. (réf. 0927)
✆ 06 33 78 24 76

89 - VENDS foin balles rondes, année 2010. (réf. 0920)
✆ 03 86 73 16 01 HR

Culture abris

84 - A vendre arceau de serre 5,5m avec pied atomiseur 1500 l trai. Pratissoli charru. 1/4 tour, grenier N7
✆ 06 77 76 16 23

Pépinière

26 - VDS graines Moutarde balche bio
✆ 04 90 75 01 42 (HR)

Bât. Pro.

18 - A démonter appenti, fer, 23 x 10 m.
✆ 02 48 79 06 44, heures repas

18 - 59 – Vends hangar, neuf, galvanisé, 75x25x6, toiture bac acier, chéneaux et bardages 3 côtés, 120.000 €, livraison assurée.
✆ 06 33 97 25 72

Terrain

58 - RECHERCHE prés, terre, foin sur pied ou pensions, région Corbigny, Lormes, autres. (réf. 0712)
✆ 06 33 10 52 29

69 - Vends terrain plat tranquillité assurée facile d'accès surface 4000 m², conviendrai pour famille dimanche ou vacances. Prix intéressant.
✆ 06 71 20 11 07

Divers

01 - Vds lait de chèvre et fromages
✆ 06 63 82 49 53

01 - Vds env. 1100 piquets acacia long 2m appointés non livrés 2€/pièce région Montrevel en Bresse
✆ 04 74 36 07 13

07 - Vds mat poulailler trémie Galva trémie Picorette radian SBM 3000W radian inf Raconic 5000W
✆ 04 75 06 76 84

07 - Vds C15D M HS P caisse + bois sciage châtaignier frêne cerisier + 2 pneus 520 70R38
✆ 04 75 06 24 12 HR

07 - AV 15 radiateurs metal pour chauffage central + 15 fenêtres grand format pour batiment
✆ 04 75 81 11 89

38 - Vends piquets châtaignier 1m80 : 1 € 10 HT.
✆ 06 23 82 99 71

38 - Vend bouc chamoisée indemne de CAEV + clapier ciment à lapin 12 + semopir à engrais Khun.
✆ 04 76 06 06 41 HR

38 - Vends récipients à viande 2 baquets alu 60 l chacun au prix de 90 euros les 2, 1 bassine 30 l au prix de 25 euros, 1 seau 18 l au prix de 20 euros le tout TBE, peu servi et pas détérioré.
✆ 04 76 64 54 40 HR

38 - Faucheuse Claas disco 2650 plus 4 campagnes, pirouette Kuhn 4 toupies relevage hydro. tête pivotante Tb état, andaineur Kuhn GA 300 GM tête pivotante TB état, ensileuse maïs Pezet 1 rang B; état bas prix, tombereau pneu attelage tracteur, tonneau à eau 1000 litres avec abreuvoir.
✆ 06 87 33 96 58 ou 04 76 91 41 61

38 - Achète piquets fref. acacia 2m à 2,20m longueur. Faire offre au
✆ 06 77 97 31 07 ou courriel gbjp@free fr

58 - VENDS pieux acacias 2 m., état brut. Cornu Louis - 58110 Montapas. (réf. 0902)
✆ 03 86 58 31 61 HR

71 - Tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» en 2010, 2009... La collection est disponible au prix unitaire de 30 €/année, hors frais de port. Un cadeau original et utile. Contact :
✆ 03 85 29 55 29

89 - VENDS roues étroites avant Kléber 9,5 R 32 arrière, 9,5 R 48, usure 30%, prix à débattre. (réf. 0911)
✆ 06 60 83 41 94

89 - VENDS DPU sans terre dép. 89, - charrue Kuhn varimaster 152, 4 cors possibilité 5. (réf. 0913)
✆ 06 12 45 27 72

Location

Agricole

58 - RECHERCHE près, terres en location ou achat ou vente d'herbe dép. 58. Etudie toutes propositions (réf. 0922)
✆ 06 22 00 36 69

Offre

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage vaches allaitantes étudie toutes propositions
✆ 06 09 53 08 98

38 - Urgent Service de remplacement secteur La Côte St André recherche CDI Temps complet.
✆ 06 22 75 87 21

38 - Agriculteur cherche homme pour couper du bois durée 1 logé-nourri.
✆ 04 76 36 26 10

42 - Exploitation maraîh. cherche employé H ou F pour contrat saisonnier, rég. St Galmier
✆ 06 13 71 82 00

71 - Domaine viticole Mâcon sud recherche 2 salariés en CDI temps plein pour tous travaux manuels de la vigne, conduite de tracteur appréciée, expérience souhaitée. Date d'embauche prévue : dès que possible. Contact : FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, B.P. 522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50

89 - Exploitation laitière Tonnerroise recherche ouvrier agricole sérieux, motivé et autonome.
✆ 03 86 55 29 66

AP - La Côte-St-André - Exploitation polyculture - volailles cherche salarié avec expérience 16h maxi par semaine (abattage et soins volailles, utilisation matériel).
✆ 06 87 54 33 57 ou 04 74 20 36 73

Animaux

Bovin

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 Saint Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ 06 28 32 17 48

CHAROLLES - Jeudi 17 mars

Vente à la palette de taureaux tous âges HBC (IIh)
Vente amiable veaux reproducteurs HBC (9h30)
Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire
Tél 03 85 24 17 54

01 - Vds taureaux repr. Charolais 14 mois vêl. facile élevage Cormarèche.
✆ 06 89 95 73 70

01 - Vds génisses Blonde d'Aquitaine 12-15 mois au choix indem IBR
✆ 06 26 37 64 49

01 - Vds vaches Montbéliardes et Holstein au lait, IA et éco disponibles 2ème quinzaine 03 - CI San. OK
✆ 04 74 51 70 16

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ 06 28 02 04 05

VENTE de reproducteurs charolais.
Station d'Evaluation de Créancey (21)
MERCREDI 09 MARS
Garanties sanitaires et de reproductions
UNION CHAROLAIS CROISSANCE
Contact 06 10 11 37 63

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12

18 - L'élevage charolais Jubert, Massay (18), SCEA du Bourg, vous propose un grand choix de veaux, 1 an et plus et taureaux de 2 ans, lignées Bohème, grande championne nationale Cournon 2010.
✆ 06 07 75 73 13

18 - Vends bons reproducteurs charolais, inscrits HBC, IBR A, FCO, bonnes origines, livraison. EARL Demay, Cornusse.
✆ 02 48 76 83 60

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ 02 48 74 51 39 ou 06 86 76 81 23

L'Association CHAROLAIS VAL D'AUBOIS
organise sa
1ère FOIRE AUX TAUREAUX
le **samedi 12 mars** 2011
de 9 h à 18 h
chez M. TRAMESON Bruno
18350 CHARLY
• RESTAURATION - BUVETTE •

18 - Cherche reproducteur charolais, origine IA, Russ.
✆ 09 60 38 48 22, heures repas ou 06 89 62 73 83

19 - Vds 15 Vaches LIMOUSINES pleines de 8 mois et 15 Vaches SALERS pleines de 8 mois, IBRA.
✆ 06 82 71 15 90

21 - VENDS génisses repro. charolaises 2 ans, TGS, IBR A, vac. FCO, bonne origine. (réf. 0704)
✆ 06 82 49 26 86

21 - Elevage H.B. Limousin VEND reproducteurs 16 mois, - vaches suitées. Levoyet Alain - Pralon (réf. 0804)
✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0803)
✆ 03 80 96 44 68

21 - Elevage Limousin TBO VEND reproducteurs dociles, mâles et femelles. (réf. 08VB1)
✆ 06 23 03 36 44

21 - VENDS 2 vaches pleines terme 5 mars + plusieurs reproducteurs 16 mois charolais. (réf. 090A)
✆ 03 80 31 14 42 ou 06 72 71 05 97

21 - VENDS reproducteurs charolais 14 mois HBC, TGS. GAEC de L'Armançon 21320 Thoisy le Désert. (réf. 0912)
✆ 03 80 90 73 91

21 - Cause cessation VEND troupeau vaches laitières et sa suite, race Brune. (réf. 0914)
✆ 03 80 81 05 33 ou 06 78 75 83 87

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro., taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf 0929)
✆ 03 80 96 79 42 ou 06 87 43 40 33

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC, IBR A. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0921)
✆ 06 68 67 74 41

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 090E)
✆ 03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74

26 - VDS 7 broutards charolais males
✆ 06 08 76 06 57

38 - Vends reproducteurs Blonds d'Aquitaine 18 mois et 3 ans bonne origine.
✆ 04 76 07 40 57 ou 06 84 07 76 24

42 - Elevage limousin vd 6 génisses, 12/14 mois + taureaux 16/28 mois, poss. insc. HBL
✆ 06 75 32 54 55 ou 04 77 28 94 81

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 15 mois HBC tb origine velage facile Grouiller JP
✆ 06 71 99 65 43 ou 04 77 66 64 70

42 - Elev. Prim Holst.11 000 kg 39/33 vte permanente 1er 2me 3me lactat. vêl. au choix et taurill. pour saill.
✆ 06 77 99 23 77

42 - Vente en permanence, génisses gestantes et génisses au lait prim'holstein
✆ 06 08 65 52 51 ou fax 04 77 27 82 58

42 - Vds reproducteurs charolais, 16 mois, issus IA HBC, élevage Ph. Plasse, Régny
✆ 04 77 63 01 51 ou 06 13 23 71 03

42 - Vds 5 génisses conviend. pour allaitantes, pleines 7M1/5, dociles, garant. sanit
✆ 06 87 77 09 88

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ 06 74 69 21 83 ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS repro. limousins 1 et 2 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée. VENDS chiot Berger Australien. (réf. 05VB2)
✆ 03 86 30 11 66 ou 06 10 34 28 10

58 - VENDS consanguinité bon taureau 4 ans HBC, TB veaux repro. HBC et non 14 mois, - veaux reproducteurs Limousins. TGS. GAEC de Selins (réf. 0605)
✆ 03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS reproducteurs 15 mois HBC, parents bien indexés, TGS. EARL Cloix Maurice (réf. 07VB3)
✆ 06 67 83 84 65

58 - VENDS veaux reproducteurs nés décembre 2009 - janvier 2010, HBC, TGS, IBR A, - femelle jumelle 15 jours à remettre. GAEC Pigoury (réf. 0716)
✆ 03 86 60 44 24

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ 03 86 84 21 53 ou 06 58 95 93 59

58 - Elev. Limousin VEND taureau de 7 ans et veaux reproducteurs, FCO, IBR OK. (réf. 070E)
✆ 03 45 82 90 10 ou 06 10 09 65 69

58 - VENDS veau F. charolais, IBR A. (réf. 0903)
✆ 03 86 84 77 59 le soir

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans charolais et 2 taureaux 3 ans. (réf. 0905)
✆ 06 87 41 73 40

58 - VENDS reproducteurs 2 ans et 14 mois, vêlage facile, prix raisonnable. GAEC Pautet (réf. 0906)
✆ 03 86 30 85 24 ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS taureau Salers 6 ans, type viande, vêlage facile. (réf. 0908)
✆ 03 86 58 47 38 ou 06 35 58 58 51

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine insémination rare, Russ, vêlage facile, mères bien indexées + taureau 3 ans, type viande, produit visible, HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 0909)
✆ 06 36 66 09 01

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. GAEC Compot Frères - St Benin d'Azy. (réf. 0910)
✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS bon taureau charolais deux ans. (réf. 0916)
✆ 06 83 25 49 06 ou 03 86 29 61 42

58 - VENDS 2 taureaux 18 mois et gros veaux type viande, HBL. Champeau - Parigny les Vaux (09VB1)
✆ 03 86 68 80 03 ou 06 75 69 10 18

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois et génisses 1 et 2 ans HBC. EARL Touillon - Moiron (réf. 090D)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais HBC 2 ans, - VENDS MB NH 80-50, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 090C)
✆ 03 86 50 37 07

58 - VENDS mâles et femelles de 2 ans, - plusieurs veaux d'un an, HBC, TGS. Dessauny François - Decize (réf. 090B)
✆ 03 86 25 42 77 HR ou 06 27 09 22 58

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, - vaches suitées ou à vêler. Pannetier Nathalie (réf. 0926)
✆ 03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 0925)
✆ 03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ 06 31 41 82 83

69 - Vds taureaux charolais 16 Ms vel facile HBC TB origine IND IBR-BVD.
✆ 04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86

70 - Elevage Charolais HBC, Julien Demongeot 70 Blondefontaine. Vends Reproducteurs 15-24 moi, Génisses 2 ans. IA Vêlages faciles.
✆ 06 08 58 46 73

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ 06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68

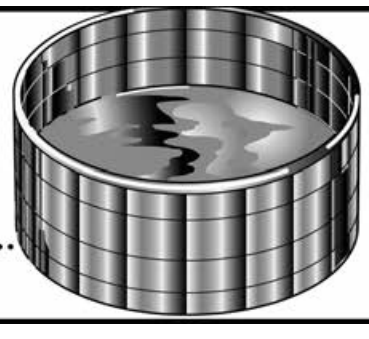
71 - Vds 12 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage HBC vend pour repro. génisses de 2 ans et 1 an ; taureaux de 2 ans et 1 an, TGS, IBR A, FCO OK, hivernés au pré. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 55 59 ou 06 03 43 33 10 ou 06 88 70 74 21

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44

wolf® SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugène (réf. 0806)

✆ 03 85 54 59 31 HR
ou 06 74 36 11 88

71 - Sélectionneur limousin vend mâles repro. 16 mois, plein air, inscrits, livrés, 2.000 €. Gaec Robin Vannier, 71460 Chapaize.

✆ 06 89 86 56 85

71 - Vds bons taureaux 18 mois et veaux d'un an, HBC, B.O., TGS, FCO. Gaec de la Condemine.
✆ 03 85 85 00 98
ou 06 23 21 95 20 H.R.

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. génisses 2 ans au choix, taureaux 2 ans et 3 ans, excel. génétique, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.

✆ 03 85 54 41 10

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charolais, HBC, liv. poss., TGS, bonne conf. M. Devillard.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Charolles, jeudi 17 mars, vte à la palette de tx ts âges HBC (11 h), vte amiable vx repro. HBC (9 h 30).
✆ 03 85 24 17 54

71 - Vds, cause surnombre, 4 jeunes vaches charolaises terme début avril, TGS. Gaec Tissier, Marizy.

✆ 06 87 86 58 32

71 - Vds Salers 5 génisses 1 an, descendance HBS non suivi OK IBR FCO.

✆ 03 85 96 92 38 midi - 19 h

71 - Vds taureaux 5 ans Ifnais 100, 2 ans et veaux HBC ou non, bonnes origines, IBR A. EARL Meunier.

✆ 06 88 06 95 93

71 - Vds, cause cessation, 4 génisses MO terme courant mars 2011, bonne origine, IBR A.

✆ 03 85 40 28 75

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 17 mois, GS, livraison. Richard Jean-Luc, 71270 Torpes.
✆ 03 85 72 38 14

71 - Vds mâles repro. charolais 14 mois, génisses 2 ans, le tout HBC, IBR A. M. Pacaud Ph., Charolles.

✆ 06 81 82 27 97
ou 03 85 88 39 84

71 - Elevage Boiret Palinges vd taureaux 2 à 3 ans, sans corne, prod. visibles, 1 à vêl. tr. facile, gar. sanit.

✆ 06 08 84 26 46

71 - Vends veaux reproducteurs HBC, origine Batho.

✆ 03 85 24 41 07 H R

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans au pré, conformation développement fac. nais. TGS. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine 16 mois type élevage (très grand) + 1 m,le de 9 mois, garanties sanitaires, calmes - Livraison
✆ 06 12 85 67 49

89 - VENDS 2 broutards croisés charolais 9 et 10 mois, - vache croisée jaune, - RECHERCHE à mettre 9 à 10 bêtes en pension avec eau (réf. 0901)

✆ 06 32 94 85 78
03 45 85 90 40 après 20 h

89 - VENDS 3 vaches charolaises suitées, 2 mâles, 1 femelle + 2 mois, IND IBR FCO. (réf. 0917)

✆ 03 86 74 60 72

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0928)

✆ 03 86 75 15 33
ou 06 19 96 60 17

89 - Eleveur charolais VEND 10 génisses 2 ans, IDEM IBR hivernées au pré. (réf. 0930)

✆ 03 86 32 55 64

Caprin

38 - Vend chevreaux à 8 jours.

✆ 04 76 35 25 09

38 - Vds 19 chèvres Saanen pleines Eco terme début mars C.L. Indem CAEV + Cornadis Galva 30 places

✆ 04 74 58 12 70 HR
ou 06 20 47 10 32

Ovin

07 - Vends jeune bélier Prealp du sud 250 euros

✆ 0475933347

15 - CHERCHE moutons à tondre.

✆ 06 75 74 16 47

63 - CHER. troupeaux à tondre, prix par animal tondu selon race et quantité (>300) et si je dois effectuer l'ensemble du travail lié à cette action.

✆ 05 55 98 31 97
ou 06 16 51 14 41

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.

✆ 06 08 06 98 65

Porcin

26 - Vds cochettes repro et porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07

✆ 06 73 47 78 29
ou 04 75 62 80 43

Equin

15 - PENSION box 189Euros herbage 120€ mixte 150€/mois saillies tte race étalon PSA Noir+Palomino qualif endur.+Pur Frison+ débour. dressage+mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.

✆ 04 71 78 53 26

56 - VDS 10 chevaux de trait Breton dont 5 juments de 2 à 10 ans et 5 males dont étalons de 3 à 7 ans, un «aprouvé» pour la monte, tous très doux. Prix 1200 €.

✆ 02 97 67 42 01

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air Label Rouge 11 mois ponte 2,50 euros pièce, 1 gratuite pour 10 achetées

✆ 04 75 06 72 01
ou 06 85 92 42 57

SCEA AVICOLE DE LA TUILERIE
POUSSINS ET VOLAILLES DÉMARÉS 1 JOUR À 6 SEMAINES

POULETS: chair blanc, label rouge, cou nu rouge, pintades, canards



POULETTES PONDEUSES 1 JOUR, 6 SEMAINES, 18 SEMAINES
Livraison sur demande
03 86 39 62 59 - 03 86 39 69 84

Chien

42 - Vds chiots Bord. Coll. pure race parents Lof dressés sur bovins dispo.puc. vacc. mère 25026980 1470810 visibib. au travail

✆ 06 18 83 42 48

57 - Vends chiots Beauceron parents visibles mère 25026980 1324393, pucés, vaccinés, 300 euros, dispo 10/03/2011.

✆ 03 87 55 02 24
ou 06 64 97 99 66

71 - Vds 2 chiots M et F, petits bergers des Pyrénées, pucés et vac. m. 250269799036125.

✆ 06 75 67 00 71

71 - Recherche chiot femelle Labrit 2 mois, parents travailleurs.

✆ 03 85 54 12 47

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation

✆ 06 82 28 12 19

Rencontre

RECHERCHE
HOMMES & FEMMES
25-65 ans réellement libres désireux rompre solitude et motivés reconstruire vie couple.
Pas sérieux s'abstenir.
GRATUIT.
Infos: bourgogne.rencontres-nature.com
ou 06 20 44 32 91

Les Petites annonces
doivent nous parvenir :
✆ par fax ou téléphone avant **le lundi 12h00**
(en payant par carte bancaire)
✍ par courrier pour **le lundi**
(avec le règlement)

Pour tous renseignements 03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC TERRILLON

Société Civile
21520 Bissey la Côte
439 903 311 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 31/01/2011, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 01/02/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL TERRILLON
Siège social : 21520 Bissey la Côte
Capital social : 155 620 euros
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Terrillon Bruno demeurant à Bissey la Côte, 21520
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Pour avis et mention, La Gérance

AL21095769

AUX SAINTS JACQUES

Groupement foncier agricole
(société civile)
au capital de 113 000 euros
Siège social
4 rue Robert 21700 Chaux
522 196 625 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 18 décembre 2010, les associés ont :
* pris acte de la démission de ses fonctions de gérant, à compter du 18 décembre 2010, de M. Julien Cruchandeau et décidé de nommer en ses lieu et place et pour une durée indéterminée, M. Benjamin Magnen, demeurant rue Saint Victor 21410 Saint Jean de Boeuf ; il a également été décidé de supprimer les 2ème et 3ème paragraphes de l'article 14 - Gérance - Nomination des statuts :
* décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'une somme de 81 360 euros pour le porter de 113 000 à 194 360 euros au moyen de la création sans prime d'émission de 72 parts nouvelles au nominal de 1 130 euros à libérer intégralement en numéraire à la souscription ;
* décidé de transférer le siège social du 4, rue Robert 21700 Chaux à rue Saint Victor 21410 Saint Jean de Boeuf.
Les articles 3, 6, 7, 8 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les modifications seront effectuées auprès du greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21095777

AVIS DE CONSTITUTION

M.H.C. - MOTORISATION HABITAT CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 Euros
Siège social: 66 Avenue du général de Gaulle
21110 Genlis

Aux termes d'un acte sous seings privés établi à Besançon en date du 21 février 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques
suivantes :
Dénomination : M.H.C. - MOTORISATION HABITAT CONSEIL
Siège social : Genlis (21110) - 66 avenue du Général De Gaulle
Objet : La vente directe aux particuliers ou aux professionnels travaillant en relation avec l'habitat des particuliers, de tous systèmes d'automatisation et de motorisation pour l'habitat :
. solutions pour fermetures domestiques (portails, volets, clôtures...),
. sécurisation de l'habitat (alarmes, visiophones, interphones, détecteurs de mouvements,
de fuites...),
. confort et économie d'énergie (régulation d'énergie, automatismes solaires...),
. domotique en tout genre,
La réalisation de toutes études et conseils en vue de la commercialisation des équipements présentés ci dessus ;
La participation à tous salons, expositions, démonstration... pour les activités ci
dessus décrites et toutes activités connexes ;
Le développement de tous conseils et la vente par tous moyens des systèmes
présentés ci dessus et notamment par internet ;
De manière accessoire l'installation et la pose de manière indirecte par l'appel à la sous-traitance ou directement par la société de tous systèmes commercialisés par elle [...]
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 60 000 euros
Gérance : Monsieur Florian Cunin, demeurant à Goux les Usiers (Doubs) 4 rue Robert Fernier,
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis et mention,
la gérance

AL21095776

Suivant acte reçu par Maître Constant Jouffroy, notaire à Dijon, le 2 février 2011, il a été constitué pour une durée de 99 années, une exploitation agricole à responsabilité limitée, régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil; à l'exclusion de l'article 1844-5, les articles L.324-1 et suivant, D.324-1 et suivant et R.324-3 du code rural, et les textes pris pour l'application des dispositions précitées, dénommé «Earl Aubry», au capital de 8 000,00 euros, constituée exclusivement d'apports en numéraire.
Le siège social a été fixé à Pasques (21 370), 17 route de Dijon,
L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles.
Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux.
Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Le premier gérant sera nommé lors de la première assemblée générale.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, Constant Jouffroy.

AL21095778

Me Jean-Baptiste Delavigne
Notaire associé
10110 Bar sur Seine

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste Delavigne, Notaire à Bar sur Seine, le 25 Février 2011, a été constitué un Groupement foncier Agricole dénommé «GFA DES TROIS VALLEES», siège social : Gommeville (21400), 3 Place de la mairie.
Ayant pour objet social la propriété, jouissance et administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole apportés aux fins d'exploitation.
Constitué pour une durée de 50 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de : Dijon,
Capital social : Deux Cent Quatre-Vingt-Trois Mille Deux Cent Quarante EUROS (283 240,00 €), divisé en 1 000 parts sociales de Deux Cent Quatre-Vingt-Trois Euros et Vingt-Quatre Centimes (283,24 €) chacune, numérotées de 1 à 1000,
Apports en nature : diverses parcelles de terres agricoles et un hangar.
Evalués : 283 440,00 €.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Gérance assurée par :
- Monsieur Jean-Pierre Tesson, demeurant à Brion sur Ource (21570), 22 Grande rue.
- Madame Geneviève Cornet, demeurant à Gommeville (21400), 3 Place de la mairie.
Pour insertion - Me Jean-Baptiste Delavigne

AL21095781

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 219327 p.21 parue le 24/12/2008 concernant Mlle DJEGUEDE (Aurianne), il convenait de lire : **«née le 04 juin 2003 à Troyes (Aube)»** au lieu de «née le 14 juin 2003 à Troyes (Aube)»

AL21095768

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François Meiller, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Jean-François Meiller - Jean-Baptiste Dupy, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à Autun (Saône et Loire), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 22 février 2011 :
Monsieur Philippe Jean Edmond Joseph Hegner, époux de Madame Marie-Christine Henriette Pierre Jacquemet, demeurant à Mauvilly (21510), Chemin du Château,
A déclaré, par application de l'article L. 526-1 du code de commerce, insaisissables les immeubles sis à Mauvilly (21510), cadastrée Section D numéros 17 à 21, 23 à 25, et 469 à 471, et Section E numéros 90 à 95,243, et 330.
Pour insertion
Le notaire

AL21095773

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Association Syndicale autorisée
de Seurre-Saint-Jean de Losne
Réalisation de travaux Hydrauliques
à caractère agricole

Par arrêté préfectoral du 21 février 2011, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Seurre-Saint-Jean de Losne est autorisée au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, à réaliser des travaux hydrauliques à caractère agricole correspondant à l'aménagement de stations de pompage et l'équipement de 9 puits (4 à créer et 5 existants à réhabiliter), à la création de 25 km de réseau d'irrigation enterré, à des prélèvements d'eau en nappe souterraine afin d'alimenter un réseau de canalisations déservant collectivement une superficie irrigable de 545 hectares répartie sur les communes de Saint-Symphorien-sur-Saône, Losne, Pagny-le-Château, Pagny-la-Ville, Lechâtelet, Labruyère, Chamblanc, Seurre et Jallanges et à la fermeture des puits existants individuels devenant obsolètes.
Cet arrêté définit les prescriptions applicables à l'opération qui relève des rubriques n° 1.1.1.0 et 1.1.2.0 de la nomenclature annexée à l'article R214-1 du code de l'environnement.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit dans les mairies des communes précitées, soit à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau-57 rue de Mulhouse à Dijon.
Le dossier de l'opération autorisée est consultable à la mairie de Seurre ainsi qu'à la préfecture-DDT-bureau police de l'eau.
Pour le préfet et par délégation, la chef du service de l'eau et des risques
Paule-Andrée Rubod

AL21095782

PROCÈS VERBAL

ALPHA HIGH TECH PLAST SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros
Siège social : 6 chemin de la Carotte
Changy, 21460 Epoisses
418732053 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2010, il résulte que :
les mandats de la société SA ORFIS BAKER TILLY, commissaire aux comptes titulaire, et de M.Brisac Olivier, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.
Pour avis,
Le Président

AL21095772

CESSION DE PARTS

Aux termes d'un acte reçu par Me J.M Grima notaire à Saint Yorre (03) le 1er février 2011, enregistré au SIE de Moulins le 10 février 2011 Bord. 2011/184 case n°1, Mme Régine Pellegrin demeurant 5, grande rue 21700 Nuits St Georges a cédé à Mlle Aude Coline Pellegrin demeurant Grande rue 21220 Segrois, les 2410 parts n°s 1 à 2410 lui appartenant dans la société « S.N.C PHARMACIE PELLEGRIN», société en nom collectif au capital de 482 000,00 €, siège social : 5, Grande rue 21700 Nuits St Georges RCS Dijon 518 452 883, et a mis fin à son mandat de cogérante de ladite société à compter du même jour. A l'issue de cette cession Mademoiselle Aude Coline Pellegrin est seule associée et gérante de la société. Pour avis,
Me J.M Grima

AL21095780

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DOMIGIL

SARL au capital de 35 000 €
7 rue des Godrans
21000 Dijon
528 675 440 RCS Dijon

Aux termes de l'AGO du 28/01/2011, il a été décidé de nommer en qualité de co-Gérant Gilles BOUREE, 13 rue Serge Gainsbourg 21800 Chevigny St Sauveur, pour une durée illimitée.
Pour avis,
La Gérance

AL21095774

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Chenôve du 31 janvier 2011, enregistré au SIE de Dijon nord le 17 février 2011, bordereau 245, case 8, n° d'extrait 1232, Monsieur Joël SIMON et Madame Edith SIMON son épouse, demeurant 10 rue des chenevary 21300 Chenôve, ont cédé à la société TRANSPORT SIMON, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est 10 rue des chenevary 21300 Chenôve, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 529 607 921 RCS Dijon, représentée par Monsieur Joël SIMON, un fonds de commerce de transports ou location assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes, sis et exploité 10 rue des chenevary 21300 Chenôve, moyennant le prix de 25 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 janvier 2011.L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances à la même adresse.
Pour avis

AL21095756

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. DIRECT@WEB

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 624 €
Siège social : 1 Rue Sainte Hélène
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 431 500 883
- 2005 B 53

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 10/05/2010, il résulte que la durée de la Société a été prorogée de 89 ans soit jusqu'au 21/05/2099. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit :
- **Ancienne mention**
10 années jusqu'au 21/05/2010
- **Nouvelle mention**
89 années jusqu'au 21/05/2099
Mention sera faite au RCS Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58095413

Transformation
du GAEC en EARL

GAEC VANNEREUX

Au capital de 130 710 €
Le Bourg - 58240 Tresnay
RCS Nevers - 353.322.035

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2011,
à effet du 1er janvier 2011, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL VANNEREUX
Siège social : Le Bourg - 58240 Tresnay
Associé gérant : M. Vannereux Jean Philippe, demeurant Le Bourg - 58240 Tresnay
Capital Social : 168 555 € divisé en 11 237 parts de 15 € représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58095423

CRITERRES

SARL au capital de 5.000 €
Siège social :3 bis avenue des Arts
78000 Versailles
489 525 774 RCS Versailles

L'Assemblée Générale du 05/02/2011 a décidé de :
- transférer le siège social au 6 route de Tannay, 58500 Villiers sur Yonne;
- nommer en qualité de Gérant Mme Françoise Meysselle née Gravier demeurant 6 route de Tannay - 58500 Villiers sur Yonne, en remplacement de M. Nicolas de Bucy, démissionnaire.
Radiation du RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL58095432

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BRASSY (AA 11/019)
Terres-Prés-Bois
Biens loués en partie:
10 ha 44 a 85 ca
- L huis guyollot: C-1494-1495-1496 - La praie baree: C-1026 - Le haut du mont: C-1401-1402 - Le petroit: C-1253-1258 - Les guettes: C-1423 - Les paturees: C-1127 - Les vernois: C-1358-1359
Et, par extension, Cmne de GACOGNE:
1 ha 52 a 02 ca
- La seigne gaudiot: A-266 - Les fontenottes: B-751-752 - Les frottees: B-729 - Les vernets: A-307-343(B) - Montagne de parjot: B-725
Cmne de ST ANDELAIN (AA 11/016)
Vignes AOC Pouilly Fumé
Biens Loués en Totalité:
1 ha 13 a 25 ca
- La chaume: E-603-604-1769[1627] - Le chailloux: B-921[520] - Le champ du clou: B-805-806
Et, par extension, Cmne de TRACY SUR LOIRE:
81 a 27 ca
- Le champ de la porte: ZD-225[30](A)-225[30](B)-227[31]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **21/03/2011** à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL58095457

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

ARC BOIS 58

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
porté à 120 000 euros
Siège social
Route de Moulot 58500 Clamecy
RCS Nevers 502 753 692

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, il résulte que :
* le capital social a été augmenté d'un montant de 80 000 euros par émission de 200 actions nouvelles de numéraire, et porté de 40 000 euros à 120 000 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quarante mille euros (40 000 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 €).
* l'objet social a été étendu aux activités commerciales (la vente et/ou l'achat de produits) et l'article 2 a été modifié en conséquence.
* la société Mondial Audit, sise à Melun 77000, 1 boulevard Aristide Briand, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société SOCOGERE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.
Pour avis, le président

AL58095446

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Jean-Louis BALLEREAU
Avocat à la Cour
Conseil en Droit des Sociétés
Et en Droit Fiscal
968 avenue du Général Leclerc
47000 Agen

Avis de transformation
Aux termes d'une délibération en date du 17 février 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BAMBOO, Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 668 300 euros, sise RN 7- Le Grand Champ 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 513 875 757 RCS Nevers, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 668 300 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mme Patricia MASERO, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : Mme Patricia MASERO - demeurant 7, rue de l'hôpital 18300 St Satur
Commissaires aux comptes nommés :
Titulaire : la société KPMG AUDIT ID, sise 3 cours du Triangle - Immeuble «le Palatin» Puteaux- 92 939 Paris la Défense Cedex,
Suppléant : la société KPMG AUDIT IS, sise 3 cours du Triangle - Immeuble «le Palatin» Puteaux- 92 939 Paris la Défense Cedex,
Pour avis
Le Président

AL58095456

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte du 24 février 2011 reçu par Maître Arcangeli Zerr, notaire associé à Clamecy (58)
Monsieur Guy Pierre Louis Boulandet,retraité, et Madame Thérése Andrée Gallois, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Mhère (Nièvre), lieudit «Le pont de Pannecière», mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Mhère (NIèvre), le 23 février 1974. Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par décès.
Oppositions à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier, après de Maître Arcangeli Zerr, notaire à Clamecy (58500) 24 rue Marié Davy.
Pour avis et mention,
Maître Arcangeli Zerr

AL58095455

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 21 février 2011 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : B.S ELECTRICITE
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Siège social : 73 rue de Vauzelles 58000 Nevers
Objet : électricité générale, plomberie, chauffage et tous travaux de rénovation.
Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Schadl Bruno 73 rue de Vauzelles 58000 Nevers.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58095434

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 février 2011, il a été constitué une EURL dénommée MT Partners, au capital de 1 000 €, dont le siège est situé à Bourras l'Abbaye 58350 St Malo en Donzios France.
Cette société qui a une durée de 99 ans, a pour objet le conseil en recherche et recrutement de cadres, le conseil en gestion des ressources humaines et en gestion de carrière.
La société est gérée par son associé unique: Madame Marie-Thérèse Pouyé Jaupitre, demeurant à Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios France.
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58095439

Par acte sous seings privés en date du 12 janvier 2011, enregistré au Pôle Enregistrement de Nevers, le 17/02/2011, Bordereau n° 2011/234, case n° 1, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL Pharmacie Bernard
Capital social : 80 000 euros
Siège social : 14 place François Mitterand 58140 Lormes
Objet social : l'acquisition, la vente, l'exploitation d'une officine de pharmacie avec toutes ses activités principales et annexes, sise et exploitée 14 place François Mitterand 58140 Lormes.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérante et associée unique :
Madame Christel Bernard, Docteur en Pharmacie demeurant : Le Lauret 58140 Marigny l'Eglise.
Nommée gérante par les statuts.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58095444

➜ APPORTS

Avis de projet d'apport partiel d'actif
Par acte sous seings privés du 16 février 2011, la Société RF Investissements, SAS au capital de 768 000 €, dont le siège est ZA Les Commailles 58640 Varennes Vauzelles, immatriculée 394 758 239 RCS Nevers et la Société Simonneau Automobiles SAS Unipersonnelle au capital de 1 000 € dont le siège social est ZA Les Commailles 2, rue Léonard de Vinci 58640 Varennes Vauzelles immatriculée 523 229 268 RCS Nevers, ont établi un projet d'apport partiel d'actif régi par les dispositions de l'article L. 236-22 du Code de Commerce, aux termes duquel la Société RF Investissements ferait apport à la Société Simonneau Automobiles de sa branche d'activité d'achat, vente, entretien, réparation, location de tous véhicules automobiles ; d'achat, vente de tous accessoires automobiles, carburants, lubrifiants et produits d'entretien pour l'automobile, exploitée ZA Les Commailles 2 rue Léonard de Vinci 58640 Varennes Vauzelles et 173 route Nationale 58300 Saint Léger des Vignes, pour un actif apporté de 8 767,334 € et un passif transmis de 7 768 334 €, soit un apport net de 999 000 €.
Il a été convenu que le passif pris en charge par la Société Simonneau Automobiles ne serait pas garanti solidairement par la Société RF Investissements.
En rémunération de cet apport, la Société Simonneau Automobiles devrait augmenter son capital de 999 000 € pour le porter de 1 000 € à 1 000 000 € par émission d'actions nouvelles entièrement libérées, à attribuer à la Société RF Investissements. Il n'a pas été prévu de prime de scission.
Toutes les opérations actives et passives de la branche d'activité apportée seront prises en charge par la société Simonneau Automobiles et réputées faites pour son compte à compter rétroactivement du 1er janvier 2011.
Le projet d'apport partiel d'actif a été établi sous la condition suspensive de son approbation par la collectivité des associés de la Société RF Investissements ainsi que par l'associée unique de la Société Simonneau Automobiles et la réalisation définitive de l'augmentation de capital consécutive de cette dernière.
Le projet d'apport a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nevers le 21 février 2011 auprès duquel les créanciers des sociétés participant à l'opération pourront faire opposition dans les formes et délais prévus par le Code de Commerce.
Pour avis le Président des deux sociétés participantes, Philippe Simonneau

AL58095443

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CAFE DES SPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Société en liquidation
Siège social : Le Bourg
58230 Ouroux en Morvan

Suivant délibération du 26/01/2011, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur.

AL58095412

FIDAL **Société d'Avocats**
4 allée Albert Meary
18000 Bourges

SERVICE IMMOBILIER RURAL ET SOCIAL 58

Union d'économie sociale
Société Coopérative à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 650 €
Siège social : 5 Boulevard Saint Exupéry
58000 Nevers
409 848 469 RCS Nevers

Clôture de Liquidation
Suivant délibération du 24 janvier 2011, les associés de la société SERVICE IMMOBILIER RURAL ET SOCIAL 58 ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé celui-ci de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers. Aucun actif net subsistant après remboursement des apports initiaux n'existant, il n'a été voté aucune dévolution dans les termes de l'article 19 de la loi du 10 septembre 1947.
Pour avis
Le liquidateur

AL58095445

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

S.C.I. KRAKUS

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 109, route de Moulins
58300 Decize
R.C.S. Nevers : 483 564 647

Par décision collective du 14 février 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.
A été nommé comme liquidateur, Monsieur Jérôme Bourgeat, demeurant 70, route Nationale 58300 Saint Léger des Vignes, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 109, route de Moulins 58300 Decize.
RCS Nevers
Le liquidateur

AL58095448

➜ DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Notaires

Me Patrice PERRET
Notaire
22 rue Gambetta
58600 Fourchambault

DECLARATION D'INSAISISSABILITE
Aux termes d'un acte reçu par Maître Patrice Perret, notaire à Fourchambault, le 21 janvier 2011, en cours de publication au bureau des hypothèques de NEVERS, Madame Lecluse Josiane, exerçant la profession de consultant, a déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble sis à Saint Pierre le Moutier(58240) 20 rue des Promenades, où est fixée sa résidence principale, tel que le prévoient les dispositions des articles L. 526-1 et suivants du Code de commerce.
Pour avis et mention
Me Patrice Perret

AL58095454

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CHATEAU DE TRACY

Société Ä Responsabilité Limitée au capital de 578 160 euros
Siège social : Château de Tracy
58150 Tracy sur Loire (Nièvre)
382 085 215 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2011, il résulte que :
L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à la somme de cinq cents soixante-dix-huit mille cent soixante (578 160) euros.
Il est divisé en deux mille six cents vingt-huit (2 628) parts sociales de deux cents vingt (220) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de six cents quinze mille cent vingt (615 120) euros.
Il est divisé en deux mille sept cents quatre-vingt-seize (2 796) parts sociales de deux cents vingt (220.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le représentant légal

AL58095440

➜ NON DISSOLUTION

FIDAL **Société d'Avocats**
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

DANIELSON AIRCRAFT SYSTEMS

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : Technopole
58470 Magny-Cours
509 591 103 R.C.S. Nevers

Le 18 février 2011, l'associée unique statuant en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, la présidente

AL58095438

ARC BOIS 58

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
Route de Moulot 58500 Clamecy
RCS Nevers 502 753 692

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2009 l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, le président

AL58095447

PUISSANCE FITNESS CLUB

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
7 rue du 4 septembre
58600 Fourchambault (Nièvre)
511 115 503 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2011, il résulte que :
* les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal

AL58095452

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

G.M.A.

Société anonyme au capital
de 39 392,83 euros
Siège social
Pougues les Eaux (Nièvre)
Route Nationale 7
RCS Nevers : 378 532 832

Décisions : Conseil d'Administration 3 janvier 2011 sous réserve de la ratification de la prochaine assemblée générale.
Objet : transfert de siège social
Ancienne mention : Pougues les Eaux (Nièvre) - Route Nationale 7
Nouvelle mention : Nevers (Nièvre) - 44 ter, avenue Maréchal Juin
Pour avis

AL58095436

POINTEAU BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Ancien siège social
53, rue des Gravières
58320 Pougues les Eaux
Nouveau siège social
9 bis, route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
522 398 528 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 janvier 2011, les associés ont décidé de transférer à compter rétroactivement du 1er janvier 2011 le siège social de Pougues les Eaux (58320) 53, rue des Gravières à Varennes-Vauzelle (58640) 9 bis, route de Paris, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL58095441

SARL POINTEAU PISCINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Ancien siège social
53, rue des Gravières
58320 Pougues les Eaux
Nouveau siège social
9 bis, route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
508 630 811 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2011, l'associé unique a décidé à compter du même jour de transférer le siège social de Pougues les Eaux (58320) 53, rue des Gravières à Varennes Vauzelles (58640) 9 bis, route de Paris, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL58095442

➜ RÉDUCTION DE CAPITAL

Novo Conseils
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault
58000 Nevers

SCP D'INFIRMIERES GAMBETTA

Société civile professionnelle
au capital de 168 000 euros
Siège social
Fourchambault (Nièvre)
36 rue Gambetta
R.C.S. Nevers : 403 694 342

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2011
Décision : augmentation du capital social
Capital social :
Ancienne mention : 168 000 €
Nouvelle mention : 180 000 €
Pour avis

AL58095449

➜ NOMINATION

RR DONNELLEY

Sté par Actions simplifiée
au capital de 9 500 000 euros
Siège social
58209 Cosne Cours sur Loire

Zone Industrielle du Tremblat BP 1
318772811 R.C.S. Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/01/2011, il a été décidé de nommer en qualité de président M. John Farmer, demeurant The Firs, Burton Grenn Withersfield Haverhill Suffolk CB9 7SB (Royaume-Uni), en remplacement de M. Martyn Dadds démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58095433

DÉMISSION

FIDUCIAL SOFIRAL
12, rue Lamartine
58000 Nevers

L'UNIVERS DES PECHEURS

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social
44 rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
RCS Nevers 503 687 618

Aux termes d'une délibération en date du 30.10.2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de cogérant de M. Christophe Gilot, à compter du 01.11.2010. M. Laurent Michot assurera seul les fonctions de gérant.
Pour avis

AL58095435

CESSION

FIDAL **Société d'Avocats**
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Suivant acte SSP en date à Nevers du 21 février 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 22 février 2011, Bordereau n° 2011/257, Case n° 4 , Ext 612,
M. Franck Boulet, dt 9 rue de Vergennes 58400 Varennes Les Narcy, a cédé à M. et Mme Dominique Serret, dt Chemin du Petit Champ - 58400 Narcy.
Un fonds de commerce de «débit de boissons, bar, brasserie, préparation de plats à emporter, restauration, traiteur, fabrication de crêpes et churros» sis et exploité 28, rue des Hôtelleries et 2, place du Commandant Barat 58400 La Charité sur Loire pour l'exploitation duquel M. Franck Boulet est immatriculé 385 135 611 RCS Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 98 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 75 510 €, et au matériel servant à l'exploitation du fonds pour 22 490€.
L'entrée en jouissance a été fixée au 21 février 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la société d'Avocats LEX-CONSEIL 3, rue Vauban 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58095437

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SANFITEA

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 43, rue des Caves
89100 Saint Martin du Tertre
484 735 337 RCS Sens

L'A.G.E. du 15/10/10 a décidé de modifier l'objet social et de transférer le siège social à Paris 17ème, 9 rue de la Jonquière, à compter du 15/10/10.
La société sera immatriculée au RCS de Paris.

AL89095776

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la Société Civile Professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 16 septembre 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Ralf Hilmar Rottst√§dt, cadre commercial, et Madame Mireille Régine Laveau, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Villeneuve sur Yonne (89500), 28 boulevard de Verdun,
Mariés à Asnières sur Seine (92160), le 17 mars 1984.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89095772

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 février 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
EURL APPARENCE COIFFURE
Siège social : 6 rue des bruyères, 89600 Vergigny
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : APPARENCE
Capital : 5 000 €
Objet social : Coiffure mixte et enfants, soins esthétiques et vente de parfumerie.
Gérant : Mademoiselle Florence Goutorbe, 6 rue de la croix, 89600 Rebourseaux
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89095768

Constitution SSP à Crain en date du 23-02-2011 de la SARL unipersonnelle à capital variable EVERYWEAR DISTRIBUTIONS. **Capital minimum :** 5 000 euros **Maximum:** 50 000 euros. **Siège :** 13 rue du 20 juillet 1944, 89480 Crain. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Leroy Jérome, 13 rue du 20 juillet 1944 89480 Crain. **Objet :** Ventes prêt-a-porter, accessoires, biens d'équipements de la maison. Activités connexes **RCS :** Auxerre

AL89095770

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée AC IMMOBILIER au capital de 1 000 euros, le siège social est fixé 40 Avenue de la Puisaye 89000 Auxerre ayant pour objet tant en France qu'à l'étranger, par l'intermédiaire de tout support notamment Internet : l'activité d'agence immobilière et de marchands de biens. La gérance est assurée par Mme. Marie-Françoise Auffray, demeurant 10 chemin d'Endre 83490 Le Muy. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89095774

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/06/2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI DU RU D'OCQ
Siège social : 22 rue de la croix Rebourg, 89300 Paroy sur Tholon
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 5 000 €
Objet social : L'AGE du 28/02/2011 a nommé un co-gérant
Gérance : Mademoiselle Adenis Elodie, 22 rue de la croix Rebourg, 89300 Paroy sur tholon
Cogérant : Monsieur Bodin Alain, 19 rue de la Grande Pièce, 89300 Chamvres
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89095781

CONVOCATION

L'association «Les Jardins de la Croisière» convoque tous ses membres à l'assemblée générale le vendredi 18 mars 2011 à 9 h 30 à la MFR 24 rue Haute 89100 Gron. **Ordre du jour :** bilan comptable, bilan d'activité et élection. **Président :** Michel Jouan

AL89095778

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL PASCALE COIFFURE

Société en Liquidation
EURL au capital de 3 000 €
22 Place Victor Hugo
89100 Sens
515 098 788 RCS Sens

Clôture de liquidation
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2011 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89095769

WESTER

Société civile de construction-vente
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : Edelweiss, 32 faubourg de Paris
89300 Joigny
RCS Sens : 524 534 831

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 février 2011.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Monsieur Jacques Pézeril, demeurant à Joigny (89300), Edelweiss, 32 Faubourg de Paris. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Edelweiss, 32 Faubourg de Paris, 89300 Joigny. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL89095785

LE 45

Société en nom collectif
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 45 grande rue
89510 Véron
500 023 122 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Nancy Epinette, demeurant 9 rue Henri Dunand, 89100 Soucy.
Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Henri Dunand, 89100 Soucy.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Mention sera faites au RCS : Sens
Pour avis

AL89095787

SARL BIP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 20, rue des Acacias
89100 Saint Clément
480 598 515 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Svetlana Jovanovic, demeurant 20 rue des acacias, 89100 Saint Clément.
Le siège de la liquidation est fixé 20 rue des acacias, 89100 Saint Clément.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Mention sera faites au RCS : Sens
Pour avis

AL89095788

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE LEUGNY

RCS Auxerre 393 247 804

Par décision de l'assemblée générale du 15 février 2011, la CUMA de Leugny a transféré son siège social de chez Gilles Abry, le Gibon 89130 Leugny chez Jean-Marie Glaudin, 28 route de Châtres 89130 Leugny.
Le président

AL89095766

EURL ATOUTAXIX

Au capital de 5 000,00 €
Siège Social : 20 Rue Jules Verne
89100 Sens
513182378 RCS Sens

-Le 24 février 2011, l'associé unique Mr Henry Olivier a transféré le siège social au 17 rue Jules Ferry à St Clément 89100.
-L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence et la déclaration sera effectuée près du Greffe de Tribunal de Commerce de Sens.
Pour Insertion Unique : le Gérant

AL89095782

AMBE2

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
30 bis rue Claude Dechambre
89100 Sens
RCS Sens 504 921 230

Aux termes d'une délibération en date du 23 février 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 30 bis rue Claude Dechambre 89100 Sens au 3 rue des Bas Musats 89100 Malay le Grand à compter du 1er mars 2011 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, dont l'objet social est l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement a été constituée pour 99 années à compter du 02 juin 2008.
Pour avis, le gérant

AL89095775

L'EXIL FLORAL

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
14 rue de la mairie
89150 Savigny sur Clairis
522714278 RCS Sens

En date du 23/10/2011 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue du 11 Novembre, 77920 Samois sur Seine, à compter du 23/02/2011
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun

AL89095777

LCM AUXERRE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 86 Route d'Auxerre
89380 Appoigny (Yonne)
494 442 163 RCS Auxerre

Suivant un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associée unique du 16 février 2011, il résulte que :
-Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, d'Appoigny(Yonne) 86 route d'Auxerre, à Cogolin (Var), Lieudit Cogolin Plage, Espace Diamant.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Fréjus.
Pour avis,
le représentant légal

AL89095779

PLI-1

SCI au capital de 32 000 €
Siège social :
La brigaudière, 41200 Pruniers en Sologne
479110363 RCS Blois

L'AGE du 25/02/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 40 rue Auxerroise, 89800 Chablis, à compter du 25/02/2011
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : jusqu'au 20/09/2103
Gérance : Pascal Leleu 40 rue Auxerroise 89800 Chablis
Radiation au RCS de Blois et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89095780

APAR.T

Société civile immobilière
au capital de 150 euros
Siège social : 30 bis rue Claude Dechambre
89100 Sens
RCS Sens 508 696 069

Aux termes d'une délibération en date du 23 février 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 30 bis rue Claude Dechambre 89100 Sens au 3 rue des Bas Musats 89100 Malay le Grand à compter du 1er mars 2011 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, dont l'objet social est l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement a été constituée pour 99 années à compter du 17 octobre 2008.
Pour avis, le gérant

AL89095784

CESSION

L'AUXILIAIRE PHARMACEUTIQUE

AVIS UNIQUE REITERATION
I - Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Sens du 10 janvier 2011, enregistré au SIE POLE ENREGISTREMENT de Sens, le 13 janvier 2011, Bordereau n° 2011/29 case n° 4, au droit fixe de 125,00 €,
Monsieur Jean-Pierre André Fahrner, pharmacien et Madame Jeanine Renée Léa Stasse, son épouse, demeurant ensemble à Subligny (89100) 6 rue des Grosses Pierres
Monsieur Jean-Pierre Fahrner immatriculé au RCS de Sens sous le n° 311 380 117
ONT VENDU, sous la condition suspensive prévue par l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique, moyennant le prix de cinq cent mille euros (500 000,00 €) outre marchandises,
à SELARL Pharmacie de la Fraternité, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, au capital de 50 000,00 euros, dont le siège social est à Paron (89100) 2 place de la Fraternité, Centre Commercial, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 529 783 482, représentée par sa gérante et associée unique :
Madame Véronique Parisien, demeurant à Montigny sur Loing (77690), 1 bis rue du Trou de la Vente.
L'Officine de Pharmacie sise et exploitée à Paron (89100) 2 place de la Fraternité - Centre Commercial.
II - Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 14 février 2011, enregistré au SIE de SENS/POLE ENREGISTREMENT le 16 février 2011, Bordereau n° 2011/124, case n° 4, il a été constaté la réalisation de la condition suspensive, savoir l'inscription au Tableau de la Section A de l'Ordre des Pharmaciens de la SELARL Pharmacie Parisien et de Madame Véronique Parisien, rendant la vente définitive à compter du 15 février 2011, date de prise de possession.
L'avis de vente conditionnelle ayant déjà été publié le 28 janvier 2011, adresser les oppositions dans les dix jours à l'Auxiliaire Pharmaceutique et pour la validité s'il y a lieu, au siège de l'Officine en prévenant le séquestre.

AL89095771

Fidal
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Suivant acte sous seing privé en date du 28 Février 2011 enregistré au SIE de Sens le 28 février 2011, bordereau n° 2011/154 case n° 10 ext 505
La société «GP PRODUCTION», Sarl au capital de 50 000 euros dont le siège social est à Pont sur Yonne (89140), 16 chemin des Amoureux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 707 280 491, représentée par Monsieur Nicolas Garnerone, gérant associé unique
a cédé :
à la société «MENUISERIE GUY THIEBAUT», Sas au capital de 2 014 000 euros dont le siège social est à Dommartin-sur-Vranne (88170), 801 rue de la Boudière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Epinal sous le numéro 330 405 002, représentée par Monsieur Jean Marc Thiebaut, Président,une branche d'activité de fabrication de volets exploitée à Pont sur Yonne (89140), 16 chemin des amoureux, moyennant le prix de cinq cent vingt trois mille euros (523 000 €) s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 515 245 €
aux éléments corporels pour 7 755 €
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Mars 2011.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège du vendeur où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.

AL89095786

► A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec le votre grâce au Répertoire Départ Installation (RDI). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Démarche pour devenir agriculteur / agricultrice

En 2010, le Point Info Installation a accueilli 197 personnes souhaitant s'installer dans les années à venir. Ce chiffre est en progression par rapport aux 2 années précédentes. Vous voulez vous installer fin 2011 ou en 2012 : sachez que les démarches sont nombreuses et qu'il est important de s'y prendre à l'avance. Contacter dès à présent le Point Info Installation à la Chambre d'agriculture au 03.86.93.40.38 pour approfondir votre projet d'installation et entamer le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Nicole Gabalda – Responsable du Point Info Installation Nièvre.

Saône et Loire

Élevage de poules pondeuses en agriculture biologique à reprendre

Structure de 42 ha comportant un poulailler de 1200m² avec atelier de conditionnement, poulailler de 400m² et hangar de stockage de 800m². Production de 2, 2 millions d'œufs par an commercialisés à 70% auprès d'un grossiste et 30% en direct. Structure fonctionnelle et récente à reprendre en 2011.
Cette offre vous intéresse, contactez Gaël Pellenz, Adasea 71 au 03 85 39 11 33 qui vous mettra en relation avec les exploitants.

Yonne

Transmettre votre exploitation ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite.
Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

MSA infos

Comité de l'échelon local de Gevrey Chambertin / Nuits St Georges

«Une formation bûcheronnage pour répondre à la demande des adhérents»

Le 4 février 2011, à l'initiative des délégués de l'échelon local de Gevrey Chambertin / Nuits St Georges, une formation au bûcheronnage en sécurité s'est déroulée à Epernay sous Gevrey. Patrick Gibassier, exploitant agricole à Saulon-la-Rue, président de ce comité d'échelon local et cheville ouvrière de l'opération nous explique comment elle s'est déroulée.

Tout est parti de la réunion des présidents et vice présidents cantonaux de Côte d'Or le 25 octobre 2010. Lors de cette rencontre, j'ai bien entendu le message de Bernard Virely, le Président du Comité Départemental, qui nous demandait de nous impliquer dans la formation et l'information des adhérents en matière de prévention santé, que des actions dans ce domaine pouvaient être organisées. J'ai donc évoqué cette possibilité de la MSA dans une autre structure dans laquelle je siège. Et un jeune agriculteur s'est manifesté en me disant qu'une formation à l'utilisation de la tronçonneuse en sécurité l'intéresserait et sans doute d'autres jeunes comme lui. A partir de là, j'ai pris contact avec Dominique Regnier, l'animateur de l'échelon local pour voir avec lui comment procéder pour mettre en place ce genre d'opération. Suite à l'envoi de courriers à tous les ressortissants agricoles des deux cantons, nous avons réceptionné 8 réponses de participation. L'animateur a donc recherché un intervenant potentiel. Avec Patrick Chaudron, conseiller en prévention à la MSA, ils ont fait appel au CFPPA de Chateaufarine. La MSA a pris en charge le coût d'intervention du formateur de cet organisme. De mon côté, un exploitant m'a proposé son sous-sol pour que se tienne la partie théorique et un affouage pour pouvoir réaliser la partie pratique. C'est comme ça que nous avons atterrit à Epernay sous Gevrey, chez Laurent Garnier. Cette formation a été appréciée par tous les participants ; des exploitants, des salariés et un employeur. Pourquoi ? Parce qu'elle alliait théorie et pratique, et qu'elle répondait à un besoin. Personnellement, malgré mes 59 ans, j'ai encore appris des choses sur l'utilisation de la tronçonneuse, sur les techniques d'abattage.

C'est vrai que lorsque l'on est éleveur, on n'utilise pas souvent cette machine, mais au moins quand j'aurai besoin de m'en servir, je pense que je le ferai mieux et que je limiterai mon risque d'accident. Au final, même si je pense qu'on aurait pu toucher plus de jeunes sur cette opération, je suis quand même satisfait d'avoir participé à sa mise en place. Ca me donne envie de m'investir dans d'autres projets de prévention comme le DUERP ou des conférences «*mémoire*».

Comité de l'échelon local de Saulieu / Liernais

Quand les délégués proposent une formation secourisme

Les 28 janvier et 3 février 2011, 7 exploitants des cantons de Saulieu et de Liernais avaient rendez vous au centre social de Saulieu pour se former aux gestes de 1er secours.
Cette formation, animée par Michaël Nicolas, conseiller en prévention et formateur SSTA, leur a permis, à travers de mises en situation de prendre conscience de ce qui se passe lors d'un accident, mais aussi d'être informés des bonnes réactions à avoir lorsqu'on y est confronté.
La mise en pratique des apports théoriques s'est soldée par l'obtention d'une carte de secouriste.
Outre leur participation à cette séance de formation, les délégués se sont chargés de trouver des locaux et des participants, contribuant ainsi à la réussite de l'opération.



Producteurs de fruits et légumes

Un contrat pour vous



Un contrat, pour quoi faire ?
Sécuriser votre production par :

- la connaissance de vos débouchés
- la fixation des prix de vente avant la livraison des produits
- la sécurisation de vos investissements

La loi de Modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit de rendre obligatoire, pour les acheteurs de produits agricoles, de **proposer un contrat** à tous les producteurs agricoles.

L'obligation de contrat entre en vigueur au **1er mars 2011** et porte sur tous les fruits et légumes destinés à la revente à l'état frais, à l'exception des filières banane et pomme de terre qui feront l'objet de dispositions spécifiques.

La durée minimale du contrat sera de **3 ans**.

La contractualisation sera progressivement élargie aux autres productions.

À qui vous adresser ?

Pour obtenir des informations complémentaires sur les contrats : à votre DDT ou, pour recueillir vos questions, à la chambre d'agriculture de votre département.
Pour obtenir une proposition de contrat : à l'acheteur de votre production de fruits et légumes.

Pour en savoir plus :
www.agriculture.gouv.fr/lmap

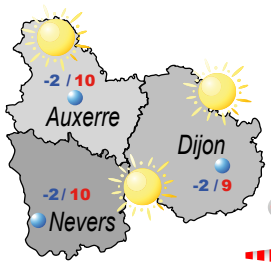
ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition, création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▶ Prévisions **météo** du 04 au 10 mars

Vendredi 4 Mars



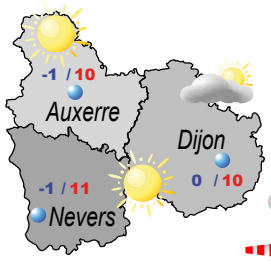
Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

St Casimir
Soleil : 07:37 - 18:55
Lune : 07:04 - 18:55

Samedi 5 Mars



Beau temps
Le soleil persistera mais sera parfois accompagné de quelques passages nuageux. Les vents resteront faibles.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

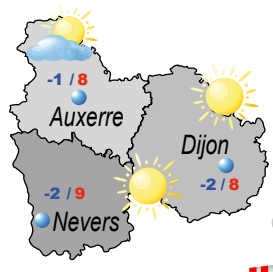
St Olive
Soleil : 07:36 - 18:56
Lune : 07:25 - 19:56

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 6 Mars



Belle journée
Ce dimanche se déroulera sous un soleil généreux, parfois accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents seront modérés.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Colette
Soleil : 07:34 - 18:58
Lune : 07:46 - 20:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 au Mercredi 9 Mars :

Le ciel sera de traîne au cours de ces prochains jours.

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : -3 à 5 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Mars :

De belles éclaircies sont attendues au cours de cette période.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

		1	2		4		8	
	3		7		8	2		
8			3				7	
			6		1	7	4	2
	1						9	
2	7	6	5		9			
	6				5			3
		8	4		2		1	
	2		1		3	4		

Solution Sudoku

5	8	6	3	1	9	2	4	7
7	4	1	5	6	2	3	8	9
3	9	2	7	4	8	5	6	1
4	5	8	1	9	3	6	7	2
6	7	9	8	2	4	1	3	5
1	2	3	6	7	5	8	9	4
9	1	5	4	8	6	7	2	3
2	6	7	9	3	1	4	5	8
8	3	4	2	5	7	9	1	6

▶ Télévision Sélection du 05 au 11 mars

Samedi 5

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec Jean-Marie Bigard, Sofia Essaïdi, David Ginola, Adriana Karembeu, M. Pokora.
23.20 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Patrick Fiori, Fred Testot, Tina Arena, Michel Fugain, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le roi, l'écureuil et la couleuvre (1/2) ★★. Téléfilm avec Loránt Deutsch, Thierry Frémont, Sara Giraudeau. (voir Sélection)
22.10 Disparitions «Retour aux sources» (5/12) ★★. Téléfilm avec Jérôme Bertin. *Très prenant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Les dessous ont une histoire».
21.45 Le jour d'avant «Diane von Furstenberg». Documentaire.
23.30 Il vaut mieux mourir heureux ★. Téléfilm en VO avec Henry Hübchen (1h29). *Très émouvant.*

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.10 Numb3rs. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Le mac ★. Comédie (2010) avec José Garcia (1h29) ⓾. *Bancal.*

Dimanche 6

TF1
20.45 Les Bronzés 3, amis pour la vie ★. Comédie (2005) de P. Leconte, avec Thierry Lhermitte, Christian Clavier (1h37). *Moyen.*
22.35 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Après vous ★★. Comédie (2003) de P. Salvadori, avec Daniel Auteuil, José Garcia, Sandrine Kiberlain (1h46). (voir Sélection)
22.25 Faites entrer l'accusé «Béatrice Édouin, femme fatale» ★★.

FRANCE 3
20.35 Le roi, l'écureuil et la couleuvre (2/2) ★. Téléfilm avec Loránt Deutsch, Thierry Frémont, Sara Giraudeau. (voir Sélection)
22.55 Le peuple de la rue, les invisibles ★★★. *Bouleversant.*
00.25 Martin Roumagnac ★★. Drame en NB (1946) de G. Lacombe, avec Jean Gabin (1h44). *Bien fait.*

ARTE
Les grands dames du style
20.40 Charade ★★★. Comédie (1963) de S. Donen, avec Audrey Hepburn, Cary Grant (1h49). *Superbe.*
22.30 Poudre, gloire & beauté.

M6
20.45 Capital «Consommer autrement : Révolution dans notre quotidien». Magazine de Guy Lagache.
22.45 Enquête exclusive.

CANAL +
20.55 Football «OM/Lille».

Lundi 7

TF1
20.45 La grève des femmes ★. Téléfilm avec Armelle Deutsch, P.-F. Martin-Laval. *Caricatural.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Sylvie Testud, Natacha Wolinski, T. Benacquista, Rachida Brakni, Vincent Perez et Karine Silla-Perez.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Bleus, pairs et passe (1/2)», «Justice ⓾». Série avec Kathryn Morris, Danny Pino.
22.10 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Chabada «Spéciale femmes». Divertissement de D. Lumbroso, avec F. Pagny, Serge Lama, Florence Foresti, F. Aubenas, M.-C. Pietragalla, Serge Lama, Véronique Sanson, Irène Jacob, Nolwenn Leroy, Liane Foly, Claire Keim, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Psychose ★★★. Drame en NB (1960) de Alfred Hitchcock, avec Anthony Perkins (1h45) ⓬. *Remarquable.*
22.25 Cinémas d'horreur «Apocalypse, virus et zombies...».

M6
20.45 Top chef. Divertissement.

CANAL +
20.50 Jacques Chirac «La justice aux trousses». Documentaire.

Mardi 8

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Repose en paix…», «Dernier combat», «Messages codés». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.15 Enquêtes et révélations «Vraies arnaques et fausses bonnes affaires : Enquête sur les nouveaux scandales immobiliers».

FRANCE 2
20.35 Une semaine sans les femmes. Divertissement présenté par Véronique Mounier.
22.20 Dans le cœur des femmes. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Corps perdus ★★. Téléfilm avec Bruno Todeschini, Sophie Broustal. *Cette œuvre émouvante est portée par une excellente interprétation.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Le combat d'une femme ★★. Téléfilm avec Heike Makatsch, Justus von Dohnanyi, Martin Feifel (2h56). *Ce portrait d'une femme courageuse est intéressant, mais trop long.*
23.40 Arte lounge.

M6
20.45 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «FC Barcelone/Arsenal».

Mercredi 9

TF1
20.45 Grey's anatomy : «À fleur de peau…», «La comédie du bonheur», «Je l'aime…» «...Je l'aimais». Série avec Ellen Pompeo ⓾.

FRANCE 2
Soirée Mendès France
(voir Sélection)
20.35 Accusé Mendès France ★★. Téléfilm avec Bruno Solo, Jacques Spiesser, D. Benureau (1h30).
22.05 Juin 1940, le piège du Massilia ★★. Documentaire.
23.00 Face aux Français… «Conversations inédites». Magazine de Guillaume Durand.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Châteaux d'Alsace, trésors basques» ★★. *Superbe.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Hitler et Mussolini» ★. *Banal.*
22.10 Le dessous des cartes «Occident, l'empire du soleil couchant (1)». Magazine.
22.25 Les nerfs à vif ★★★. Drame en VO et NB (1962) de Jack Lee Thompson, avec Gregory Peck, R. Mitchum (1h41). *Remarquable.*

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «Tottenham/Milan AC».

Jeudi 10

TF1
20.45 Section de recherches : «Roman noir», «En plein cœur» ★★. Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⓾. *Très prenant.*
23.45 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Prothèses mammaires : Les dessous d'un scandale sanitaire», «De la cité au ciné». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Dans le secret de… Ma banque et moi», «Krachs : Une histoire des crises boursières».

FRANCE 3
20.35 Cliffhanger ★★. Aventures 1992) de R. Harlin, avec Sylvester Stallone (1h52) ⓾. *Bien fait.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Se souvenir des belles choses ★★. Drame (2002) de Z. Breitman, avec Isabelle Carré, Bernard Campan (1h45). (voir Sélection)
22.25 Hip-hop, le monde est à vous. Documentaire.

M6
20.45 The good wife : «Discrimination», «Le droit d'exil», «Vivre ou laisser mourir ?», «Hybristophilie», «Il n'est jamais trop tard». Série avec Julianna Margulies.

CANAL +
20.50 Dexter (3 et 4/12). Série ⓬. *Excellent, mais affreux.*
22.25 Damages (13/13) ★★★. Série ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 11

TF1
20.45 Restos du cœur «Dans l'œil des Enfoirés». Divertissement avec Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Patrick Bruel, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, etc.
23.255 Les restos du cœur «Restos du cœur et Enfoirés : Même combat depuis 25 ans».

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «La geôle» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, J.-F. Balmer (1h40) ⓾. *Original.*
22.10 Avocats et associés «Cyrano» ★. Série ⓾. *Médiocre.*
23.10 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Guy Bedos, B. Lahaie, Irène Frachon, Zoé Shepard, Sihem Soui.

ARTE
20.40 Amigo «La fin d'un voyage» ★★. Téléfilm avec Tobias Moretti, Jürgen Prochnow (1h28). *Pas mal.*
23.10 Biomimétisme (2/4).
23.05 Grand format «Les bouddhas géants» ★★. (voir Sélection)

M6
20.45 NCIS. Série ⓾.
23.15 Nip/Tuck. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Coursier ★. Comédie (2009) de Hervé Renoh, avec Michaël Youn (1h35). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION


France 3 - Bernard Barbereau

Le roi, l'écureuil et la couleuvre - Après la Fronde, Nicolas Fouquet et Jean-Baptiste Colbert servent Louis XIV tout en se livrant une lutte sans merci. Cette belle production en deux parties fait revivre ces personnalités opposées, l'une flamboyante et brillante, l'autre plus secrète et retorse, qui firent la gloire du roi et de la France. Loránt Deutsch et Thierry Frémont campent, avec subtilité ces personnages et ils servent des dialogues brillants et parfaitement écrits. Les décors et costumes sont fastueux, en particulier ceux du château de Vaux-le-Vicomte. Est-ce sa fin tragique ? Mais l'œuvre semble privilégier la figure de Nicolas Fouquet, amis des lettres et des arts (La Fontaine, Madame de Sévigné, etc.), brillant et courageux, face à celle de Colbert, plus terne et animé d'une haine féroce envers son rival. Pourtant, si cette œuvre est bien faite, il lui manque cette flamme qui emporte l'adhésion. ***Samedi 5 et dimanche 6, sur France 3, à 20h35.***

Après vous - Antoine sauve du suicide un désespéré. Cette jolie comédie alterne avec habileté les moments drôles et émouvants. On sent que le cinéaste Pierre Salvadori éprouve une réelle tendresse pour ses personnages. L'interprétation est magnifique. José Garcia, dans un rôle plutôt à contre-emploi, fait preuve d'une grande sobriété. Daniel Auteuil et Sandrine Kiberlain apportent beaucoup de finesse à leurs personnages. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h35.***

Soirée Mendès France - Cette soirée est consacrée à un épisode de la vie de Mendès France : son départ, en juin 1940, pour le Maroc, pour continuer la lutte contre les Allemands. Le téléfilm, qui retrace son procès, est intéressant et brosse un beau portrait du jeune officier face à ses juges. Mais l'ensemble manque de flamme. Le documentaire retrace, jour après jour, l'affaire du Massilia et l'utilisation qui en a été faite par le pouvoir. ***Mercredi 9, sur France 2, à partir de 20h35.***

Se souvenir des belles choses - Claire est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Placée dans une institution, elle y fait la connaissance de Philippe, amnésique à la suite de la mort de sa femme et de son fils. Zabou Breitman surprenait tout le monde avec cette œuvre très émouvante qui montre la puissance de l'amour. Elle révélait le talent de Bernard Campan, dans un rôle grave. Malgré quelques maladresses, c'est une réussite. ***Jeudi 10, sur Arte, à 20h40.***

Grand format «Les bouddhas géants» - En 2001, les talibans donnent l'ordre de détruire les statues non islamiques d'Afghanistan. Ce très beau documentaire est un voyage intime entrepris par le réalisateur pour comprendre l'histoire de deux statues et mesurer l'impact émotionnel de leur destruction. Un journaliste a filmé secrètement la destruction des statues, et ces images sont bouleversantes. Certaines scènes se passent de commentaire. ***Vendredi 11, sur Arte, à 23h05.***

Pour la première fois, les produits médaillés ont leur stand. L'occasion pour les producteurs d'être mis en avant. Et pour les consommateurs, de découvrir le best off culinaire de l'année !

Un stand pour les médaillés

« Wahou ! », s'exclame Céline, 12 ans. Elle est venue à Paris spécialement pour le salon avec ses parents. Et habite la région de Sancerre.
« *Ici, il n'y a que des bons produits et je peux goûter pleins de fromages de toutes les régions de France ! Quel plateau !* » s'enthousiasme-t-elle. Elle s'est arrêté à la boutique Fromages du stand des produits médaillés au Concours général agricole (CGA). Une grande première pour ce Salon de l'agriculture, pourtant né du CGA dont la première édition remonte à 1870. L'an dernier, un petit espace leur était dédié.
« *Il y avait beaucoup de clientèle mais peu de produits et on a senti qu'il fallait créer un véritable espace avec une gamme élargie de tous ces médaillés* », raconte Patrice Champain, l'un des organisateurs et concepteurs de ce lieu. Un magnifique stand avec six boutiques par catégorie de produits : Fromages, Mer, Foie gras & volailles, Charcuterie, Epicerie fine, Vins, champagnes & alcools - le stand qui attire à lui seul 50% de la clientèle.
Avec plus de 3000 produits médaillés chaque année, le stand a dû faire une sélection. Au total, ce sont plus de 300 références et 140 producteurs qui ont ici leur vitrine. « *Nous avons contacté tous les médaillés de 2010 et leur avons demandé s'ils voulaient être présents sur le stand. C'est très difficile de faire une sélection mais sur dix jours de salon, on peut faire tourner les produits. L'objectif est de représenter chaque région dans sa diversité* », explique Henri d'Allard, un responsable.


PAULINE GARAUDE

C'est un véritable pari qu'a tenté le CGA cette année : réunir plusieurs centaines de produits médaillés pour les faire découvrir au public et les proposer à la vente.

GOUTER ET COMPARER

Et la sélection a de quoi mettre l'eau à la bouche ! Pour le consommateur, c'est une occasion unique de déguster sur un même espace plusieurs produits et de pouvoir comparer. Comme en témoigne Valérie au stand Epicerie fine « *J'adore l'huile d'olive et l'avantage ici, est que je peux goûter au moins 6 variétés, faire la comparaison et donc choisir. Avant, il fallait aller d'un stand à un autre et entre temps, le palais avait oublié le goût* ». Pascale, qui tient le stand est aussi une fine connaisseuse. Elle n'hésite d'ailleurs pas à expliquer comment telle ou telle huile est fabriquée, son originalité et comment la marier et la cuisiner. Comme ces dix employés qui tiennent les boutiques. « *Tous sont des professionnels ou des fins amateurs dans ces catégories* », souligne P. Champain. « *La qualité du service va avec la qualité du produit. C'est important pour un produit primé d'avoir quelqu'un qui explique au consommateur d'où vient la qualité de ce qu'il goûte* ». Chaque stand propose son « *Coffret du jour* » pour un prix moyen de 25 € où le produit phare peut être assorti à un vin ou à une huile. Les ventes avoisinent 3000 € chaque jour.

L'ESPACE DEGUSTATION : LE « MUST »

Si quotidiennement, le stand fait venir un ou plusieurs producteurs - un moyen de faire « vivre » le produit et de rapprocher le consommateur du producteur - le must de ce stand est son espace dégustation-restaurant. A la carte : que les produits médaillés, tels quels ou cuisinés. Huîtres, assiette de fromages, assiette de charcuterie, foie gras entier mi-cuit, magret de canard sauce Rossini, Saucisse de Morteau. « *Un restaurant avec que les meilleurs produits de France ! Que rêver de mieux* », lance Valérie, parisienne. « *J'ai l'habitude d'acheter les produits médaillés, mais tout un repas avec les meilleurs produits, c'est la première fois* ». Pour Nicole, ce restaurant est le meilleur moyen de se régaler « *sans se faire arnaquer* ». « *Sur les autres stands du Salon, la qualité laisse à désirer et le prix est plus élevé !* ». Ici, les prix ne sont pas plus chers qu'ailleurs. Bien au contraire, c'est même souvent l'inverse. « *Ce n'est pas parce qu'un produit a reçu les mérites du Concours général agricole de par sa qualité, qu'il est cher* », souligne P. Champain, précisant que « *c'est parfois une confusion que peuvent faire les gens* ». Mais ce stand au Pavillon 7 des « *Produits & Saveurs* » ne désemplit pas. Signe que les consommateurs sont néanmoins des avertis.

PAULINE GARAUDE

60 000


P. GARAUDE

C'est le nombre de personnes estimé par Pascal Champain, qui seront passées sur ce stand cette année. 2011 est l'année test. Et le succès risque de pérenniser ce concept pour plusieurs années.

TEMOIGNAGE

Vincent Bogaert, Brasserie Saint Germain, « Page 24 », producteur de bières, médaillé

« C'est la 16e médaille en 6 ans de concours et nous avons eu 2 prix d'excellence en 2008 et 2009. C'est même le record ! Et je suis fier de le dire car c'est une grande satisfaction pour cette entreprise familiale que j'ai monté avec mon frère Stéphane et un ami Hervé Descamps en 2003. Notre blonde, Hildegard, représente 35% de nos ventes. Nous avons 8 variétés (blonde, triple, ambrée) et 2 saisonnières : la bière d'hiver et celle de printemps. Notre production actuelle est de 5000 hl et depuis 7 ans, on ne fait que grossir ! Mais jamais au détriment de la qualité. C'est un mot d'ordre. Avoir une médaille, c'est l'aboutissement d'un travail et chaque année, çà pose le challenge de faire encore mieux l'année suivante. Ces médailles nous ont permis de nous faire connaître. Cela a augmenté les ventes et nous avons pu investir dans la cuverie et la ligne d'embouteillage. »

P. G.

NOUVEAUTE

Bientôt une boutique en ligne

Pour sa 120e édition, le Concours général agricole met le paquet ! Après le stand, la boutique en ligne ! Ce sont ces jours ci qu'un site internet de tous les produits médaillés doit voir le jour. « *Pour le consommateur, c'est une boutique unique où il pourra acheter le meilleur de la gastronomie et du terroir français. Et pour les producteurs, cela leur offre des débouchés, une visibilité et une vitrine car beaucoup n'ont pas de site internet. C'est vraiment un avantage double* », explique Vincent Fourcade, en charge de créer et de mettre en ligne le site. On pourra y acheter des vins et alcools médaillés depuis 2004 et des produits qui se conservent comme l'épicerie fine et la charcuterie. Pour les produits frais et laitiers notamment, il ne faudrait pas que le transport endommage la qualité. Mais il y aura toujours les coordonnées du producteur qui permettra de toute façon une visibilité. Certains caressent déjà le rêve d'ouvrir un jour une boutique en dur de tous ces produits. D'autant que la demande est là. « *Si je sais qu'il y a demain une boutique où je peux acheter tous ces produits, je m'y précipite. Car souvent, on est obligés d'aller dans pleins de boutiques différentes, sans être sur de la qualité. Là, on aurait la garantie qualité produit et le côté pratique de tout avoir sur le même lieu* », témoigne Julien, une fine bouche parisienne.


P. GARAUDE

A découvrir bientôt ces produits sur le site http://www.concours-agricole.com